



François Menant
Séminaire 2010-2011, ENS

« Les sociétés européennes au Moyen Âge : modèles d'interprétation, pratiques, langages »

Introduction : « L'histoire du Moyen Âge, science sociale »

Présentation du séminaire. Héritages et ambitions	3
1- Le public et les méthodes du séminaire	3
2- L'héritage	4
3- L'objectif de l'année.....	4
4- Les thèmes du séminaire	5
I- La société médiévale : premier tour d'horizon	6
1. Une société relativement simple ?.....	6
2. La réalité : les sociétés médiévales, hétérogènes et mouvantes	6
3. Les modèles d'analyse du haut Moyen Âge	7
4. Un grand absent : le genre	8
II- Réalités sociales, représentations indigènes et représentations scientifiques ; questions de vocabulaire	8
1. Les trois niveaux de l'analyse historique.....	8
2- Précautions de méthode.....	9
a) Prendre en compte les représentations indigènes	9
b) Être conscient des catégories que l'on applique aux faits sociaux	9
c) Être attentif à l'effet de sources	10
3. Un exemple de représentation indigène reprise par des historiens : la société d'ordres.....	10
a) Différentes conceptions de la société d'ordres au Moyen Âge.....	10
Les trois ordres d'Aymon d'Auxerre et d'Adalbéron	10
La <i>societas christiana</i> grégorienne	11
La société d'ordres féodale en Lombardie.....	11
Ordres et « états ».....	12
b) L'emploi de la notion de société d'ordres par les historiens.....	12
Roland Mousnier et l'école française de la société d'ordres	12
Ordres ou classes ? Une fracture épistémologique et académique au sein des historiens français des années 60.....	13
4. Sens des mots et modes de classification.....	14
a) Le sens des mots : sens indigène, sens commun, sens critique.....	14
« Bourgeois »	14
Miles	14
b) Classification sociale et statuts juridiques.....	15
c) Approche juridique et approche essentialiste	15
Différences de principes avec les méthodes sociologique et anthropologique	15
Critique des approches juridique et essentialiste.....	16
III- Les catégories sociales et leur terminologie	16
1- Le travail de l'historien : classer les acteurs sociaux, établir leurs rapports.....	16
a) Les méthodes de la classification	16
b) Classification et réalité sociale.....	17
c) Quelques mots de la classification sociale dans différentes langues	18
2- Le vocabulaire français de la classification sociale : un essai de recensement.....	18
a) La catégorie sociale	18

b) Le milieu	19
c) Le groupe.....	19
d) La strate et la stratification sociale	19
<i>La stratification socioprofessionnelle de l'INSEE</i>	19
<i>Hiérarchie et stratification sociale</i>	19
e) La condition.....	19
f) Les élites	20
g) Ordres et classes.....	21
3- Le concept de Stand chez Max Weber.....	21
a) La notion d'« état », son rapport avec les ordres et sa traduction allemande.....	21
b) Le Stand.....	21
c) Excursus à propos de Weber : l'idéal-type.....	23
4- En guise de conclusion : Un petit exemple actuel de la préoccupation classificatoire, à l'ère de la globalisation, et du choix des mots pour la satisfaire	23
IV- « La véritable histoire est sociologique »	24
1- Le « tout social », ses divisions et les relations entre ses parties.....	24
a) Le « tout social » et sa division par l'historien	24
b) Comprendre une société plutôt que construire un modèle	24
c) Relations entre groupes et mobilité	24
2- Histoire sociologique, érudition, histoire anthropologique.....	25
3- Altérité et pluralité	25
4- Nos sociétés, objets d'analyse ethnographique.....	26
5- Le lien social et ses fondements économiques	26
6- Un exemple de combinaison des approches sociologique et anthropologique: la question des échanges, des transactions.	27
V- La société de classes : élaboration de la notion et possibilité de l'appliquer au Moyen Âge	28
1- La notion de classe sociale et son histoire	28
a) L'histoire du mot „classe“ avant Marx.....	28
b) L'élaboration de la notion de classe sociale et de mode de production chez Marx et ses successeurs	29
c) Résumé de la notion de classe chez Marx et Engels.....	30
d) Des questions encore pendantes après Marx.....	30
Le nombre des classes sociales	31
Les classes avant l'époque capitaliste.....	31
2- Peut-on parler de société de classes au Moyen Âge ?	31
a) Les médiévistes et le marxisme.....	31
b) Réflexions sur l'analyse de la société médiévale en termes de classe	32
c) Un indicateur : les révoltes du XIV ^e siècle	32
d) L'économie morale de la foule est-elle applicable au Moyen Âge ?	34
e) Des points de vue hostiles à l'usage de la notion de classe pour l'analyse des sociétés médiévales ...	34
f) Des points de vue favorables à l'usage de la notion de classe pour l'analyse des sociétés médiévales	34
VI- L'histoire récente des humbles : quelques orientations.....	35
1- Une histoire sociale de la culture (ou histoire culturelle du social)	36
a) Daniel Roche.....	36
b) Roger Chartier.....	36
c) Une autre histoire sociale de la culture : Edward P. Thompson et les Cultural Studies.....	37
2- Approches actuelles de la condition ouvrière aux premiers temps de la révolution industrielle	38
3- La peasant agency et ses variantes. De l'économie morale de la foule à la résistance paysanne et aux subaltern studies.....	39
a) Points de vue classiques et moins classiques sur les paysans médiévaux.....	39
b) Subaltern studies et postcolonial studies	40
4- La microhistoire, une approche privilégiée pour l'étude des humbles ?.....	40
L' <i>Alltagsgeschichte</i>	40
5- L'analyse des niveaux de vie et la définition des groupes sociaux par la consommation.....	41
VII- Du côté des élites urbaines : notables et société de l'honneur	42
<i>Point de départ : des études récentes sur les élites urbaines de la fin du Moyen Âge</i>	42
1- La longue histoire du mot « honneur » et ses variations de sens	42
a) Références de dictionnaires de latin médiéval et d'histoire	42
b) Références d'anthropologie et sociologie	42
c) Des définitions confuses.....	43
2- Deux clefs de compréhension de l'honneur	43
a) Partir de Bourdieu	43
b) Les élites du haut Moyen Âge, une société de l'honneur.....	44
3- La définition des élites urbaines par l'honorabilité et la notabilité	44
a) D'une société de l'honneur à l'autre, après la période féodale	44
b) De l'honneur à l'honorabilité : les élites urbaines de la fin du Moyen Âge	45
<i>De nouvelles élites citadines : hommes « notables » ou « honorables », patriciat, noblesse urbaine</i>	45
<i>L'honorabilité ou estime sociale, critère d'appartenance à l'élite urbaine</i>	45

<i>Les qualités de l'homme honorable</i>	45
<i>Parallèle avec la constitution des professions libérales à l'époque moderne et contemporaine</i>	46
4- Sociétés de l'amour et de la haine, de l'honneur et de la réciprocité.....	46
a) Honneur et réciprocité, amitié et haine, compétition et hiérarchie	46
<i>Notions de base sur les élites communales italiennes et leur exercice de la faide</i>	46
<i>Les valeurs des élites.....</i>	47
b) Notions complémentaires pour la compréhension de ces sociétés	48
<i>Les conflits et leur résolution</i>	48
<i>La faide</i>	48
<i>La médiation</i>	49
c) Conclusion critique aux analyses des sociétés de l'honneur et de la compétition	49
VIII- « Relationalité », réseaux et rôles sociaux. Du groupe à l'individu	49
1- L'analyse réticulaire (network analysis).....	49
a) Réseaux et analyse de réseaux	50
b) Les usages de l'analyse réticulaire : observation et démonstration	50
c) Analyse de séquences et event history analysis	50
d) Réseaux et économie	51
2- L'analyse sociale par la « relationalité »	51
a) La « construction sociale de la personne ».....	51
b) La ville et ses réseaux	51
3- Réseaux, fluidité, pluralité de critères de définition sociale.....	51
a) Lien social, réseaux, mobilité.....	51
b) Pluralité des critères d'identification de la condition sociale	52
4- L'individu, objet ultime de l'histoire sociale, et ses rôles sociaux	52
a) Des grands systèmes à l'ego, via la relationalité	52
b) L'individuation	53
c) L'individualisation	53
d) Les rôles sociaux et la question de l'individu	54
Un mot de conclusion : vers la suite du séminaire	55

Présentation du séminaire. Héritages et ambitions

1- Le public et les méthodes du séminaire

Ce séminaire, sous sa forme actuelle, a commencé à l'automne 2006 avec un groupe de jeunes agrégés qui entamaient des M2 avec divers directeurs, Elisabeth Crouzet-Pavan, Laurent Feller, Régine Le Jan, François Bougard, Mathieu Arnoux..., plus quelques M1, et plusieurs doctorants étrangers séjournant à Paris, dont la présence s'est sans cesse renouvelée par la suite. Il s'agissait alors de faire le point sur les avancées récentes de l'histoire économique du Moyen Âge, en esquissant un tableau d'ensemble de sa pratique actuelle.

La plupart des auditeurs de cette époque sont toujours là en octobre 2010, et leurs thèses ont maintenant bien avancé. C'est pour eux que le séminaire reprend, après une interruption de dix-huit mois. Sa nouvelle perspective privilégie désormais l'analyse sociale et correspond par là aux sujets de recherche de la plupart de ces doctorants. S'y est ajoutée la génération suivante, qui vient de finir son M2 et entre en thèse, et quelques étudiants de M2, voire M1.

Les aînés vont d'ailleurs participer au séminaire en présentant des thèmes de leurs recherches qui éclairent certains aspects de notre sujet de cette année : il s'agit essentiellement de groupes sociaux des derniers siècles du Moyen Âge, principalement les milieux urbains populaires, ou dominés¹. C'est Diane Chamboduc de Saint-Pulgent qui se charge de coordonner cette partie du séminaire et aussi d'inviter quelques spécialistes extérieurs que nous avons choisis ensemble. En fait ce sont ses discussions avec moi sur son sujet, « Les milieux populaires à Lucques à la fin du Moyen Âge (fin XIVe-XVe siècles) », qui m'ont incité à orienter le séminaire vers les problèmes que pose l'analyse des sociétés médiévales : j'ai constaté que ce genre de questions était au centre de toute une série de thèses et de masters en cours, et qu'il serait très profitable d'y réfléchir ensemble.

L'idée directrice de cet ensemble de séances, réparti sur un ou deux ans, c'est de se situer entre la théorie et la pratique : un des pôles de notre réflexion sera la recherche menée par ces doctorants (ou par d'autres) sur des corpus de sources, pour exhumer des groupes sociaux et leurs pratiques ; l'autre pôle, les théories et les modèles qui inspirent, explicitement ou non, la recherche des médiévistes d'hier et d'aujourd'hui.

Une autre caractéristique commune de la plupart de ces recherches doctorales en cours, c'est leur cadre : l'Europe méditerranéenne, qui constitue un cadre d'une indéniable validité pour l'histoire sociale et économique

¹ La façon de nommer ces milieux doit elle-même être placée au cœur de la réflexion de cette année : elle n'a bien évidemment rien d'innocent, et elle constitue un objet de recherche qui est abordé en fonction de choix historiographiques précis.

—mais aussi culturelle au sens le plus large, et politique— des derniers siècles du Moyen Âge. La croissance urbaine, l'autonomie politique des villes, la domination de vastes marchés commerciaux et financiers, le notariat public, le droit romain et l'écriture documentaire : autant de caractéristiques communes des milieux que nous allons observer, de Rome et Pise à Valence et Barcelone, de Montpellier et Toulouse à Milan et Venise... Ce cadre méditerranéen, s'il présente une réelle unité et se prête parfaitement à l'observation comparative², ne prend toutefois toute sa valeur que par une confrontation récurrente avec les sources et les pratiques de la moitié Nord du continent, qu'on effleurera cette année avec la séance confiée à James Murray sur Bruges et Gand. La prise en compte des mondes byzantin et musulman, horizons des échanges commerciaux et culturels de l'Europe méditerranéenne, ne doit pas non plus être négligée, d'autant plus que l'historiographie de ces deux ensembles est actuellement très dynamique. Mais le temps et les connaissances manquent pour les prendre en compte autant qu'il le faudrait.

2- L'héritage

Un mot encore pour situer le contexte intellectuel dans lequel se place, que je le veuille ou non, l'inspiration de ces réflexions. J'ai travaillé ces dix ou douze dernières années au sein d'un groupe de médiévistes de différents pays, plutôt méditerranéens, ruralistes mais étudiant généralement des milieux dominés par la ville : Italie du Nord et Toscane, Provence, Languedoc et Toulousain, Catalogne et royaume de Valence. Les Français du groupe ont pour la plupart été formés à la recherche par Pierre Toubert et Georges Duby. Depuis que nous avons commencé à élaborer nos programmes nous-mêmes, nous avons travaillé en concertation, formant une équipe à géométrie variable —tantôt *think tank* informel, tantôt programme de recherche avec label CNRS ou autre— dont les principaux animateurs étaient selon les thèmes abordés Monique Bourin puis Laurent Feller à Paris-I, Florence Weber —ethnologue et fidèle compagne de route des médiévistes—, Chris Wickham à Birmingham puis Oxford, Antoni Furió à Valence, Pascual Martínez Sopena à Valladolid, Lluís To Figueras à Gérone, Jean-Louis Gaulin à Lyon, Jean-Pierre Devroey à l'Université Libre de Bruxelles³... Les principaux intérêts que nous partageons se situent entre l'histoire des paysans et l'histoire économique, avec un goût particulier pour le croisement de méthodes avec d'autres sciences sociales, l'anthropologie et l'économie en premier lieu. Un de nos axes de réflexion récurrents est la confrontation des histoires et des historiographies entre notre Méditerranée et le Nord-Ouest de l'Europe, d'où sont souvent venues les théories sur l'histoire du Moyen Âge qui se sont ensuite imposées à l'ensemble du continent : notre dernière entreprise en ce sens, en voie d'achèvement, est une relecture de la crise du tournant entre XIII^e et XIV^e siècles —le début de la « grande dépression » de la fin du Moyen Âge— et de ses mécanismes. Quelques sources d'inspiration majeures de ces réflexions : Chayanov, Polanyi, Max Weber ; parmi nos préoccupations : croiser les analyses de type anthropologique (ou ethnographique) et économique⁴, prêter attention aux jeux d'échelles qui permettent d'affiner l'observation d'une même situation, situer le rôle respectif du marché et des rapports personnels.

Les principaux travaux collectifs réalisés dans cette optique : *Anthropologie du prélèvement seigneurial, Marché de la terre, Servage, Crédit, Conjoncture de 1300, Ecrire compter mesurer*⁵. Ces travaux convergent avec d'autres : ceux de Mathieu Arnoux sur le marché, de Laurent Feller et Philippe Bernardi sur le salariat, d'autres sur la valeur des choses, le rapport entre relations personnelles et transactions marchandes...

3- L'objectif de l'année

Ambition pour cette année —et probablement l'année suivante, car le thème est très vaste— : prendre la vue d'ensemble la plus générale possible des façons d'analyser les sociétés médiévales, en situant les différentes démarches et les secteurs de recherche particulièrement étudiés ces derniers temps, en France et ailleurs. En somme tenter un état des lieux de l'histoire sociale du Moyen Âge telle qu'on la fait aujourd'hui, avec ses modèles, ses méthodes, ses pratiques, les références théoriques qui l'inspirent ; c'est un peu le pendant des deux ans et demi passés auparavant sur l'économie médiévale dans ce même séminaire.

Il est bien entendu d'emblée que le travail de l'historien n'est pas de construire des modèles, mais bien de comprendre le fonctionnement d'une société⁶ : c'est une différence importante entre ses travaux et ceux des

² Le master *Méditerranée médiévale* en est l'illustration la plus actuelle.

³ Et Sandro Carocci à Rome, Benoît Cursente à Toulouse, Carlos Laliena à Saragosse, Luciano Palermo à la LUISS de Rome puis à Viterbe, Carlos Reglero à Valladolid, Paul Freedman à Yale, Kay Reyserson à Minneapolis, et enfin Renato Bordone qui avait fondé et animé le centre d'études sur le crédit à Turin et Asti et est brutalement décédé le 31 décembre 2010.

⁴ Cf. Feller, Weber, Gramain, *La fortune de Karol* ; Weber, Coquery, Menant, *Ecrire compter mesurer*.

⁵ Voir la bibliographie. L'ampleur et la dispersion des thèmes abordés rendent impossible, pour la suite du texte, de donner en notes les références de tous les ouvrages mentionnés et les orientations bibliographiques correspondant aux différentes thématiques abordées. On se reportera à la bibliographie, que j'ai cherché à faire aussi complète et systématique que possible.

⁶ On pourrait ajouter que la présentation des résultats de la recherche de l'historien passe par une narration, procédé d'exposition caractéristique des sciences humaines. Ce passage indispensable par la narration implique que la démonstration

sociologues, des économistes ou des anthropologues (la situation est un peu différente pour les ethnographes, qui s'attachent à une description de comportements, laissant aux anthropologues le soin de généraliser⁷). Souvent d'ailleurs les médiévistes ne font même pas de référence explicite à une théorie : nous pratiquons tous quotidiennement une approche empirique. Elle est évidemment indispensable, inévitable plutôt : l'historien est confronté très concrètement à la nécessité de définir des groupes et de préciser la place des individus en leur sein, à partir de critères fondés sur les éléments qu'il a rassemblés ; ces critères prendront par exemple en compte l'identité de patrimoines, de comportements politiques, religieux, de pratiques matrimoniales... Mais un historien ne peut pas procéder de façon entièrement empirique, il s'inscrit toujours, volontairement et explicitement ou non, dans la vérification d'un modèle. En cours de route, bien entendu, le modèle peut s'avérer inadapté, et l'historien sera conduit à définir les divergences entre la réalité sociale qu'il reconstruit et le modèle dont il est parti ; mais il ne peut pas faire abstraction au départ de l'historiographie existante.

4- Les thèmes du séminaire

Quatre grands ensembles de thèmes se présentent en début d'année :

1-Théorie : la sociologie sous ses diverses approches. On n'en fera pas un traitement spécifique, mais elle affleurera souvent, et on pourra faire appel à des sociologues : Pap Ndiaye le 17 décembre.

2-Les modèles proposés par les générations précédentes de médiévistes ou d'historiens d'autres périodes : ordres, classes... ; ou plus récentes : réseaux, réciprocité, société de l'honneur... La première série de séances en esquisse un tour d'horizon, et se conclut par une étude de cas qui croise plusieurs de ces modèles⁸. On pourra en approfondir certains ensuite si cela semble utile : ainsi l'analyse réticulaire expliquée par Claire Lemerrier le 3 décembre, l'analyse de la notion de peuple au XVIIIe siècle par Deborah Cohen en février.

3-Les sociétés urbaines du bas Moyen Âge (XIIIe-XVe s.). On effleurera les élites urbaines, dont l'étude en plein renouvellement⁹ présente beaucoup d'intérêt et offre aussi des méthodes de recherche applicables à d'autres groupes sociaux¹⁰. Mais ce sont les groupes dominés ou en ascension dans les villes des XIIIe-XVe s. qui constituent le fil rouge de l'année (sans parler pour le moment de la frange inférieure de ces groupes dominés : les pauvres, si difficiles à connaître à cette époque ; on y reviendra, mais c'est un groupe différent, qui requiert des méthodes d'analyse propres) : le thème du séminaire a en fait été suggéré par la convergence vers ce domaine des intérêts de plusieurs doctorants/M2. Diane Chamboduc de Saint-Pulgent se charge de présenter le thème, et d'organiser des séances où des doctorants présenteront leur recherche en cours là-dessus, en cherchant à appliquer à l'observation et à la délimitation de ces milieux des critères comme le métier, l'adhésion politique, la définition sociale, la consommation, la culture et la religion, les solidarités locales... Elisabeth Crouzet-Pavan parlera en décembre de la culture des élites populaires, dans une optique surtout italienne et politique.

Ce thème des dominés représente un grand retour d'intérêt vers un secteur de recherche qui avait été passablement négligé depuis au moins 20 ou 30 ans -sauf quelques brillantes exceptions-, en tout cas en France, au profit d'autres groupes sociaux (élites par exemple) ou de thématiques complètement différentes. Le colloque « le petit peuple »¹¹ ressort comme une exception dans ce désintérêt pour les milieux populaires qui était alors général. En tout cas la notion de « petit peuple », qui a donné un beau et utile colloque, fondé sur une approche collective de ce groupe social, n'a pas été généralisée ensuite. En revanche dans d'autres domaines ces mêmes groupes ont suscité toute une école de recherche : cf. les *subaltern studies* : il faudra aller faire un tour de ce côté en cours d'année¹².

des résultats comporte des contraintes et des usages sur lesquels chaque historien doit réfléchir avant de les mettre en œuvre, afin de bien mesurer l'efficacité et la validité de son propos

⁷ Florence Weber par exemple fait cette distinction à plusieurs reprises dans ses travaux, en précisant qu'elle-même se considère comme ethnographe. Cf. en dernier lieu son *Manuel de l'ethnographie* (qui n'est pas un manuel mais un recueil de divers textes sur le métier d'ethnographie).

⁸ « Les appartenances sociales de Primeranus de Diviciolis, juge et podestat de Crémone, d'après son inventaire après décès (1307) » (séance du 26 novembre 2010).

⁹ Depuis le congrès *Les élites urbaines au Moyen Âge*, 1997.

¹⁰ Il sera beaucoup question notamment des travaux de P. Monnet, J.-C. Maire Vigueur, T. Dutour.

¹¹ *Le petit peuple dans l'Occident médiéval...*

¹² Ci-dessous, VI, 3. La notion de « subalterne » vient d'Antonio Gramsci, elle désigne tout individu ou groupe qui est considéré comme inférieur (le plus souvent par sa place dans la société, mais ce peut être aussi, ou concurremment, par la race, le genre, la religion...) ; les *subaltern studies* se sont d'abord développées, dans les années 80, dans la sociologie de l'Inde et de l'Asie du Sud-Est. On est très proches, ou même dans le cadre, des études postcoloniales. On peut aussi évoquer une notion médiévale assez voisine, celle de *minores* : rendue familière par son adoption par les Franciscains, « frères mineurs » qui s'affirment ainsi humbles et soumis, elle désigne d'abord les groupes sociaux urbains inférieurs, dans une dichotomie sociale classique où l'on trouve, à côté de *minores/maiores*, *populus* (ou *pedites*)/*milites*, *populus/magnati*, etc.

4-Enfin des milieux sociaux et des types d'analyse dont je suis plus familier moi-même, et dans lesquels je puiserai selon les besoins pour enrichir la palette de nos expériences¹³ :

*élites rurales,

*plus largement société rurale, avec quelques modèles différents qu'il sera intéressant de rappeler : en gros « seigneurs et paysans »¹⁴ d'un côté, et de l'autre des formes d'autonomie paysanne de type « peasant agency », « small worlds », Chayanov¹⁵,

*mobilité sociale,

*sociétés urbaines de type communal (XIIe-XIVe s.).

*peut-être aussi la question de l'exemplarité des types sociaux, des parcours individuels ou familiaux : dans quelle mesure la construction d'une biographie, d'une prosopographie familiale –un des exercices de choix du chercheur qui travaille sur les derniers siècles du Moyen Âge, fertiles en niches documentaires-, peut-elle nous fournir des indications extrapolables à un groupe social ? La notion même de biographie a été passablement chahutée ces dernières années...¹⁶

I- La société médiévale : premier tour d'horizon

Dans un premier temps de ces séances introductives, nous allons aborder l'analyse des sociétés médiévales par une démarche progressive, en reprenant quelques notions courantes et en les approfondissant par la prise en compte successive de travaux qui les ont nuancées.

1. Une société relativement simple ?

Les courants d'étude les plus classiques, ou traditionnels, sur la société médiévale différencient des groupes globalement déterminés par leur genre de vie : je ne cite que les plus connus, qui découpent la société en catégories larges, caractérisées davantage par des traits stables que par les évolutions, et devenues des notions courantes même pour les non-spécialistes :

-nobles : considérés généralement comme ruraux ; mais il y a des nobles citadins, ils sont même un des grands sujets de discussion de ces dernières années¹⁷. Un autre objet de débat, aujourd'hui déserté après un demi-siècle de controverses, concerne l'origine de la noblesse et la continuité de ce groupe social¹⁸.

-paysans (considérés dans cette optique élémentaire comme un tout, alors qu'on vient de commencer à voir, ci-dessus, qu'ils constituaient un groupe fort complexe)

-citadins, parmi lesquels le profane connaît surtout une large couche moyenne et supérieure, les « bourgeois » - on reviendra sur ce mot-, marchands ou artisans ; les ouvriers et autres composantes de la couche inférieure sont moins bien connus

-plus le clergé, avec ses divisions internes, entre séculiers et réguliers notamment.

On mentionne aussi volontiers la catégorie des pauvres, dont on a une image un peu floue.

Et la catégorie « élites » s'est imposée depuis une quinzaine d'années pour désigner l'ensemble des groupes dominants. Sa vogue coïncide plus ou moins avec l'épuisement des essais de classification de l'ensemble de la société (classes, ordres) et de définitions plus ou moins contradictoires de la noblesse.

Mais nous allons constater d'emblée que ces catégories simples ne suffisent pas à décrire la complexité de la société médiévale, ni les transformations qu'elle traverse.

2. La réalité : les sociétés médiévales, hétérogènes et mouvantes

Les groupes sociaux que je viens de citer, et ceux, plus précis, que j'ai énumérés comme l'objet de notre séminaire, ne constituent en fait que quelques pans de la société médiévale dans son ensemble ; cette notion de société médiévale elle-même n'a guère de sens, étant donnée la diversité des milieux que nous allons identifier, et l'ampleur des évolutions qui les remodelent au fil des siècles : le Moyen Âge constitue une période démesurée, juxtaposant des types de société et de sources très différents.

NB : pour le moment je ne cherche pas à définir ce qu'est un groupe social, puisque c'est un objet majeur du travail de toute l'année. Je me contente d'une approximation : les groupes qui sont habituellement définis comme tels, surtout par rapport aux autres. On avancera un peu plus ci-dessous.

¹³ Sur toutes les notions et auteurs qui suivent, voir la bibliographie.

¹⁴ Voir la bibliographie correspondant à la partie I du texte : seigneurs et paysans, servage....

¹⁵ Ci-dessous, VI, § 3.

¹⁶ Ci-dessous, VIII, § 4.

¹⁷ Cf. les manuels de M. Aurell, *La noblesse en Occident...* et de J. Morsel, *L'aristocratie médiévale*, ainsi que les travaux sur la noblesse urbaine cités plus loin.

¹⁸ Ci-dessous, II, § 4 c.

Je reprends l'inventaire-survol des groupes sociaux en affinant, en en indiquant encore quelques-uns et en ajoutant quelques touches à ceux que j'ai déjà désignés :

- la partie absolument majoritaire de la société médiévale, c'est bien sûr la société rurale ; mais elle contient bien des clivages internes, dans le temps et dans l'espace : quoi de commun entre un paysan du VI^e s. et un du XVe ? Entre une commune rurale autonome et les serfs du grand domaine ? Un groupe particulièrement influent –mais qui traverse lui-même une forte transformation au cours des siècles– est celui des élites rurales, groupe intermédiaire, complexe et sujet à mobilité.

-autres milieux sociaux fondamentaux : les élites de l'époque dite féodale, IX^e-XII^e s. en gros (la chronologie est elle-même en discussion) : élites militaires et ecclésiastiques, foncières et politiques. C'est sans doute le segment social qui a été le plus discuté depuis un demi-siècle, avec la controverse de la mutation de l'an mil et les réflexions plus récentes sur le rôle de la réforme grégorienne dans la transformation sociale. Je le laisserai de côté.

-En ce qui concerne la société urbaine, elle n'existe pratiquement pas avant le XII^e siècle : avant 1100/1150, ou au plus tôt le dernier tiers du XI^e siècle dans les cas les plus favorables, il est impossible de décrire la société urbaine dans la majeure partie de l'Europe (exceptions : Italie par exemple), en-dehors de ses composantes cléricales et militaires. A la fin du XI^e siècle commencent à émerger des élites d'une autre nature (commerciale, juridique...) et des formes d'autonomie politique et d'identité collective (commune) qui vont s'épanouir au XII^e s.

-Quant aux milieux dominés des villes, qui sont au cœur du séminaire, ils sont un phénomène des XII^e (surtout XIII^e, même) - XVe siècles, qui n'existe tout simplement pas avant (pas de conditions économiques suffisantes pour la formation de ces milieux, fondés sur le travail salarié et la production industrielle), et que nous connaissons surtout par des types de documents également spécifiques des derniers siècles du Moyen Âge. Les points de comparaison, voire les continuités, sont en revanche nombreux avec la période moderne, et on tend à déborder largement sur le XVI^e s., dont les premières décennies au moins forment avec le XVe un ensemble cohérent sur bien des sujets.

La société urbaine, dans ses diverses composantes et ses transformations (qui sont en fait une véritable genèse de certains groupes), est en somme un parfait exemple de l'hétérogénéité des sociétés médiévales, qui va forcément peser sur notre approche : il faudra distinguer autant ou plus que chercher des démarches d'ensemble.

-Bien d'autres milieux, ou groupes sociaux, pourraient être individualisés, surtout au bas Moyen Âge :

*ainsi les milieux de cour des derniers siècles du Moyen Âge. Pour prendre un exemple récent, la récente conférence tenue sur Christine de Pizan par Françoise Autrand et Giuseppina Muzzarelli, le 4 octobre 2010¹⁹, montrait bien le rapprochement qui s'opère en son temps (début du XVe siècle) dans ces milieux dont est issue et que fréquente Christine, entre les hommes de compétence, d'expertise –juristes, comptables...– et la noblesse militaire et courtisane. Si on analyse ce groupe sous l'angle économique, c'est celui des bénéficiaires de la mise en place de l'impôt : la redistribution les enrichit par le service du roi et par la proximité du pouvoir qui permet d'autres bénéfices.

*Autre milieu socioprofessionnel : les intellectuels (universitaires, administrateurs, juristes...), révélés par le petit livre de Jacques Le Goff dès les années 50²⁰ (ceux que Jacques Verger appelle « gens de savoir »²¹). Plus largement, la compétence compte beaucoup dans les derniers siècles du Moyen Âge, en particulier lorsqu'elle est fondée sur une culture universitaire, et les médiévistes s'y intéressent aujourd'hui²².

Et nous laissons complètement de côté les clercs... et les Juifs ... les esclaves des ports méditerranéens...

En somme, pour reprendre un titre resté célèbre, celui de la leçon inaugurale de Paul Veyne au Collège de France, ces premières séances, qui constituent l'introduction au séminaire de cette année, se présentent comme « l'inventaire des différences »²³.

3. Les modèles d'analyse du haut Moyen Âge

Il serait raisonnable de limiter le propos aux derniers siècles du Moyen Âge, tant ceux-ci présentent à eux seuls de diversité sociale. Mais la société du haut Moyen Âge a été l'objet d'analyses particulièrement stimulantes ces derniers temps (Devroey, Le Jan, Feller, Wickham²⁴ ...) et il est utile d'en tenir compte au moins pour vérifier dans quelle mesure elles sont transposables aux situations des XIII^e-XVe siècles, en milieu urbain. On manque

¹⁹ A propos de leurs livres : Maria Giuseppina Muzzarelli, *Un'italiana alla corte di Francia. Christine de Pizan intellettuale e donna*, Il Mulino, 2007 ; Françoise Autrand, *Christine de Pizan*, Fayard, 2009.

²⁰ J. Le Goff, *Les intellectuels au Moyen Âge*, 1956.

²¹ J. Verger, *Les gens de savoir dans l'Europe de la fin du Moyen Âge*, Paris, 1997.

²² « L'expertise » est par exemple le thème du prochain congrès de la Société des médiévistes, en avril 2011. Voir ci-dessous, VII, § 3.

²³ Paul Veyne, grand historien de l'Antiquité romaine et théoricien de la pratique historique. Sa leçon inaugurale a été publiée sous le même titre : P. Veyne, *L'inventaire des différences*, 1976 ; voir particulièrement p. 9-11, 34-37.

²⁴ Voir la bibliographie.

en effet un peu de modèles pour les groupes sociaux dominés de cette époque, et on fera feu de tout bois au moins dans un premier temps : R. Le Jan raisonne certes exclusivement sur les élites, et les plus élevées, les quelques dizaines de familles de la *Reichsaristokratie*, et en termes essentiellement d'anthropologie ; elle propose néanmoins des méthodes d'analyse qui peuvent enrichir la réflexion sur des milieux sociaux bien éloignés, dans le temps et dans les modes de vie. Les trois autres historiens qui viennent d'être cités, quant à eux, abordent la société dans toutes ses composantes, en s'aidant de l'anthropologie mais aussi de la sociologie, avec une constante référence aux conditions économiques, à la production et à la redistribution des ressources, via l'archéologie notamment. Le recours à ces méthodes peut permettre de percer certains pans au moins de l'obscurité qui nous sépare des humbles d'un long « premier Moyen Âge », et qui ne commence à se dissiper un peu qu'au XIIe s. En outre les auteurs que je viens de citer ont conduit entre eux un débat -encore ouvert- sur les méthodes mêmes, car ils ont fait preuve de beaucoup d'inventivité, dans des sens assez divergents mais a priori conciliables, en tout cas susceptibles de dialogue. On peut penser aussi aux représentations sociales dont Dominique Iogna-Prat, entre autres, a renouvelé l'étude en partant de la notion d'*ecclesia* et en relisant la société d'ordres²⁵. Le haut Moyen Âge, jusqu'au XIe s. compris, nous sera donc d'une aide précieuse dans notre quête.

4. Un grand absent : le genre

Une remarque importante : le genre est presque complètement absent des classifications sociales des médiévistes. Cette lacune est en voie de rattrapage rapide, au moins dans certains secteurs historiographiques : Duby avait ouvert la voie, l'*Histoire des femmes* a fait date, et l'historiographie anglo-saxonne, américaine surtout, et aussi italienne, relisent depuis une bonne vingtaine d'années tous les domaines de l'histoire sociale sous l'angle du genre. Le genre est également au cœur des analyses sur les élites du haut Moyen Âge (R. Le Jan), mais on ne voit guère d'autre ensemble de recherches important sur les femmes et sur le genre dans le reste de l'historiographie française du Moyen Âge : il y a eu les études de Christiane Klapisch-Zuber sur les femmes florentines, et quelques autres travaux, par exemple, sur le rôle des femmes dans la production artisanale, dans le crédit... ; aussi les recherches sur la prostitution, à la mode il y a quelques années. Pour les autres périodes historiques les travaux sur les femmes et les analyses « genrées » de la société semblent plutôt plus abondants qu'elles ne le sont chez les médiévistes français.



Christine de Pisan (1365-v. 1430)

La conférence sur Christine de Pisan a montré, sur un cas à part, combien on pouvait avancer dans ce domaine ; Christine est cependant une femme exceptionnelle, qui a elle-même mené une réflexion hors normes sur le statut de la femme dans la société et particulièrement son rapport au pouvoir. Mais des essais comme ceux que je viens de citer restent ponctuels, et on n'a pas encore de cadre d'ensemble qui permette de situer le genre à sa juste place dans les catégories sociales du Moyen Âge. Il y a un gros travail à faire de ce côté.

II- Réalités sociales, représentations indigènes et représentations scientifiques ; questions de vocabulaire

1. Les trois niveaux de l'analyse historique

L'analyse historique se décompose en trois niveaux : le réel, les représentations, les modèles des historiens. On se place ici dans une conception réaliste de l'histoire : on suppose (ou en d'autres mots on part de la conviction) que le « tout » social a bien une réalité²⁶ : c'est le « fait social total », formé par l'ensemble des acteurs, leurs interactions et les cadres et les modalités qu'ils donnent à celles-ci. La réalité du tout social permet de l'analyser et de comparer la reconstruction que nous nous en faisons à celle que donnent les contemporains. On appellera cette dernière, conventionnellement, « représentations sociales » -au pluriel ou au singulier-. Pour bien les distinguer des reconstructions des historiens, je les désignerai souvent comme des « représentations indigènes », en reprenant une notion courante des ethnographes, dans laquelle le terme « indigène » n'a évidemment rien d'ethnique ni de péjoratif : on peut très bien parler de représentations indigènes à propos des conceptions sociales que professent un marin-pêcheur breton, le patron d'une grande entreprise ou les internautes qui donnent en ligne leurs points de vue sur toutes sortes de questions.

Il ne s'agit pas de nier que ce que nous savons du « tout » social est construit par l'historien (dont le travail est précisément la [re]construction de faits sociaux du passé), et que cette construction repose sur les sources laissées par les hommes que nous étudions, et passe donc par le filtre du langage -de l'écrit essentiellement- : ce que nous pouvons savoir de la réalité dépend toujours d'une première élaboration de la part de ceux qui l'ont

²⁵ Notamment D. Iogna Prat, *Ordonner et exclure...*, et ses articles sur la tripartition sociale cités ci-dessous.

²⁶ Les idées qui suivent s'inspirent de Devroey, *Puissants et misérables...* Sur la notion de « tout social », cf. ci-dessous, IV, § 1.

transformée en représentations et en mots, chargés de sens particuliers qui ne nous sont jamais donnés d'avance, et qu'il nous faut retrouver un à un.

Tous les documents écrits comportent une dose de représentation sociale. On le conçoit sans peine pour les textes narratifs ou normatifs, mais même les documents les plus pragmatiques peuvent en dire long sur les conceptions que le rédacteur et le commanditaire de l'acte se font de la société et de la place qu'ils y occupent. Le texte en apparence le plus anodin est à la fois un indice de la façon dont se voit la société qui le produit, et un moyen, souvent infime, d'agir sur l'ordre social et sa représentation. C'est le cas même pour des notions qui paraissent aller de soi comme les mesures²⁷ : tenir une comptabilité a une valeur symbolique, sert à affirmer un savoir/un pouvoir... et pas seulement à compter²⁸. Une simple transaction notariée comporte elle aussi une dose de représentation sociale qui commande la façon de choisir les parents ou amis qui vont se porter garants, d'indiquer leur degré de parenté, et de les définir en leur donnant des titres, des noms plus ou moins élaborés... La façon de nommer les gens ouvre d'ailleurs à elle seule sur des abîmes de représentation familiale et sociale, dont les nuances infinies sont en bonne partie devenues imperceptibles pour l'historien, et l'étaient déjà parfois pour ceux qui les maniaient : la nature des éléments du nom (nom de saint courant, nom de roi, d'ancêtre, sobriquet...), leur nombre (de un à quatre éléments²⁹), leur combinaison et leur stabilité d'une génération à l'autre ont une très forte valeur d'identification sociale, à une époque où le choix des désignations reste très ouvert et mouvant.

2- Précautions de méthode

On veut croire cependant que l'analyse de ces textes (comme celle des vestiges archéologiques) permet d'atteindre une réalité effective –fût-ce par bribes-, et notamment une réalité sociale.

L'historien des sociétés doit donc :

a) Prendre en compte les représentations indigènes

« Observer attentivement les systèmes de classification qui s'imposent à la conscience collective [des hommes de ce temps-là]. Ces représentations gouvernent en effet directement les comportements sociaux, puisque c'est à travers elles que les gens prennent conscience de leur rapport à autrui et au monde »³⁰.

b) Être conscient des catégories que l'on applique aux faits sociaux

Il s'agit d'être bien conscient que toute étude de la société médiévale (comme de toute société) crée des catégories, des subdivisions, mais souvent de façon implicite, en reprenant une terminologie élaborée en général par les sociologues : classes, réseaux, hiérarchies avec leurs élites... Le sens technique de ces notions se perd en grande partie dans le transfert d'une discipline à l'autre, et il est admis tacitement que l'historien utilise ces mots dans des acceptions mal définies. Le sens sociologique de ces termes est d'ailleurs lui-même souvent polysémique, variable ou en débat.

Les questions préalables que nous devons nous poser (et auxquelles nous allons essayer, sommairement, de répondre dans ce séminaire) sont donc :

- Comment peut-on décrire une société du Moyen Âge, et comment conjuguer l'analyse scientifique avec les représentations que s'en faisaient leurs acteurs ?
- Qu'est-ce que recouvrent exactement les mots que nous utilisons pour décrire les sociétés du passé ?
- Quel est le fondement théorique de nos modèles et leurs points de contact avec d'autres disciplines (sociologie, économie politique, anthropologie) ou d'autres périodes historiques ?

Excursus

Citons –non sans quelque cruauté- deux exemples des errances et des insuffisances de profondeur historique qui peuvent ternir l'énoncé des notions sociologiques, même chez les auteurs les plus recommandables. Ces deux exemples sont tirés d'un excellent travail d'un historien moderniste qui est probablement Fanny Cosandey³¹.

Le premier concerne Louis Dumont, qui, en commentant l'œuvre de Talcott Parsons, se félicite que celui-ci dise que la notion de hiérarchie est universelle dans les sociétés humaines, et qu'elle découle d'« un certain consensus sur les valeurs... indispensable à la vie sociale » : « la hiérarchie serait fille de l'évaluation et de

²⁷ Cf. *Ecrire compter mesurer...*

²⁸ Autre exemple, moins clair : la valeur de la monnaie : à partir au moins du XIII^e s. il ya deux circuits monétaires, « monnaie grosse » et « petite monnaie » (la « grosse » est globalement l'or, la « petite » l'argent ou le billon), correspondant à deux parties de la société.

²⁹ Dans une version détaillée, la désignation comprend souvent : nom personnel (prénom), patronyme (nom de famille), nom du père ou d'un ancêtre, sobriquet ou lieu d'origine ou de résidence.

³⁰ Je trouve ce conseil de méthode qui me paraît important dans Devroey, *Puissants et misérables...*, p. 17 ; il le place sous la plume de G. Duby, *Les trois ordres*, avec une référence aux p. 11-21 qui s'avère erronée. Cela n'empêche pas la formule de conserver toute sa valeur.

³¹ « À propos des catégories sociales de l'Ancien Régime » [sans doute de F. Cosandey], aux p. 24 et 31.

l'action ». Pas du tout, rétorque F. Cosandey : la hiérarchie est une notion religieuse, « aimantée par le sacré » ; elle explique ensuite longuement que les conceptions de hiérarchie sociale du XVII^e s. assimilent la hiérarchie humaine à la hiérarchie divine de la création : anges, etc. La société humaine décalque la société céleste, et c'est pour cela qu'elle est intangible et ne doit pas être modifiée : elle est voulue par Dieu.

Un peu plus loin dans ce même texte, Fanny Cosandey pose une mise en garde qui va nous être fort utile. Il s'agit à nouveau de relever une insuffisance de réflexion de la part d'un grand sociologue, W.G. Runciman : « il est radicalement faux d'affirmer [comme le fait W.G. Runciman] que "stratification, like kinship, is a cultural universal, however various its forms" et d'assimiler la notion *etic* de classe à la notion *emic* d'ordre³². Loin d'être générale et de constituer un des universaux culturels, la logique hiérarchique est locale par essence, elle n'autorise pas volontiers les comparaisons, alors même que le métier de cordonnier n'est sans doute pas très différent à Paris, Rome et Londres du point de vue de la division du travail ».

c) Être attentif à l'effet de sources

L'« effet de sources » est produit par les profondes différences, derrière des mots qui peuvent être identiques, entre les conceptions sociales de notre temps -courantes ou scientifiques-, et celles qui inspirent les auteurs médiévaux. Cet effet de sources a été particulièrement analysé pour un haut Moyen Âge qui en la circonstance s'étend jusqu'au XI^e siècle : « il y a un décalage constant entre les sources du Haut Moyen Âge, qui ne présentent que rarement une représentation catégorielle de la société, et les concepts et les outils d'investigation historiques, qui découlent de la pensée sociologique et de l'histoire sociale. Nous sommes confrontés à un problème double de perception et de représentation du pouvoir et de la société par les hommes »³³.

Les représentations sociales du haut Moyen Âge s'inscrivent en effet toutes dans le cadre d'une communauté de croyants, l'*ecclesia*, dont le but premier est le salut de chacun. Chaque fait est lu dans cette perspective. D'où la nécessité de la déconstruction, exercice indispensable à tout historien (et à tout analyste d'une source quelle qu'elle soit) mais particulièrement goûté des hauts médiévistes actuellement.

Que l'on adopte une approche plus sociologique ou plus anthropologique, il est donc nécessaire de prendre de la distance envers les représentations sociales construites à l'époque que l'on étudie.

3. Un exemple de représentation indigène reprise par des historiens : la société d'ordres

C'est l'exemple sans doute le plus clair –en dépit de sa complexité et de l'évolution qu'a subie au fil des siècles le contenu de la notion– des ambiguïtés qui guettent l'historien lorsqu'il coule son analyse dans les conceptions sociales des hommes qu'il étudie³⁴. Quand on parle de société d'« ordres », on reprend en effet un mot et une notion médiévaux (et d'Ancien Régime) : la notion est forcément différente de celle que l'historien d'aujourd'hui peut attacher au mot pour décrire la société.

a) Différentes conceptions de la société d'ordres au Moyen Âge

La notion de « mot et notion médiévaux » que nous venons d'énoncer n'a d'ailleurs elle-même qu'une signification relative, et la société d'ordres constitue un bon exemple aussi de ce point de vue : la terminologie médiévale de la classification sociale n'a rien de donné d'avance, d'uniforme, ni de stable. Dans le cas dont nous parlons, les « ordres » ne sont pas conçus de la même façon à chaque moment du Moyen Âge, et ils désignent même des formations sociales différentes :

Les trois ordres d'Aymon d'Auxerre et d'Adalbéron

Vers 1030, l'évêque Adalbéron de Laon décrit dans le « Poème au roi Robert »³⁵ la société de son temps, comme divisée en trois ordres fonctionnels³⁶ : ceux qui prient, ceux qui combattent (en principe pour protéger les autres),

³² Certains anthropologues appellent *emic* les notions qui servent aux indigènes pour décrire leur propre situation, et *etic* celles de l'observateur qui cherche à décrire une situation en termes « neutres », « scientifiques », « rationnels », utilisables pour décrire d'autres situations et pour les comparer entre elles. Les termes et leur usage viennent de la linguistique (phonémique/phonétique). L'opposition, commode, est un peu simpliste, puisque l'indigène s'efforce de produire de l'*etic* pour comprendre sa situation, et que l'observateur baigne lui-même dans son propre *emic*.

³³ Devroey, *Puissants et misérables*....

³⁴ J'avais d'abord pensé consacrer une séance entière à la société d'ordres en cours d'année, en présentant systématiquement les différentes versions (celles des représentations indigènes et celles des historiens) que je recense rapidement ici. L'importance de ce modèle dans l'historiographie actuelle des sociétés médiévales m'apparaît finalement trop faible pour qu'on y consacre beaucoup de temps –particulièrement en ce qui concerne les sociétés urbaines de la fin du Moyen Âge, dont les analyses actuelles s'écartent de la société d'ordres même si les notions qui la remplacent (états, honneur...) n'en sont pas très éloignées par certains aspects.

³⁵ Adalbéron de Laon, *Poème au roi Robert*, éd. et trad. Claude Carozzi, Les Belles-Lettres, Paris, 1979.

³⁶ On peut les replacer dans la perspective des trois fonctions indo-européennes sur lesquelles a enquêté Georges Dumézil et qu'on retrouve notamment chez les Romains. Mais les médiévistes, s'ils n'ignorent pas cet héritage, ne l'évoquent presque pas. Duby fait bien le point sur cette attitude au début de *Les trois ordres*..., p. 11-21.

et les paysans qu'Adalbéron décrit comme des malheureux qui doivent travailler dur pour nourrir les deux autres ordres. On a longtemps considéré ce texte comme la première présentation de la théorie des trois ordres qui allait faire une belle carrière jusqu'à la Révolution française. Georges Duby, notamment, a souligné la correspondance chronologique de cette expression théorique de l'ordre social avec sa réalisation pratique : la société d'ordres décrite par Adalbéron, c'est la jeune société féodale³⁷. Cette tripartition dessine une division fonctionnelle de la société (et seulement des laïcs).

Mais on a montré, il y a vingt ans, que l'énoncé du schéma des trois ordres ne datait pas de l'an mil, mais qu'on le trouvait dès le milieu du IX^e siècle dans l'œuvre d'Aymon³⁸ d'Auxerre, qui est le premier à proposer la théorie des trois ordres fonctionnels, prêtres, combattants, paysans. Aymon est un théologien et exégète qui travaille dans l'« école » -en fait un centre de recherche et d'enseignement- du monastère St-Germain d'Auxerre³⁹. Cette œuvre théologique présente un aspect politique très caractéristique de l'époque carolingienne, en offrant un effort de réflexion sur l'organisation de la société chrétienne⁴⁰.

Cette analyse, due en majeure partie à Dominique Iogna-Prat, a complètement renouvelé l'interprétation classique de la théorie des trois ordres et du texte d'Adalbéron. Celui-ci n'est pas, en fait, une simple description de la « nouvelle » société qui serait née au début du XI^e siècle : c'est à Robert le Pieux qu'Adalbéron de Laon a dédié son « Poème », et son but est d'appeler l'attention du roi sur les bouleversements dont souffre la société. Ce texte est une des multiples dénonciations par les clercs de ce temps de la violence des *milites* ; il en indique la cause dans les carences du pouvoir royal, et presse le roi de rétablir les équilibres en voie de subversion.

La tripartition fonctionnelle de la société n'a donc rien à voir à l'origine avec la « mutation de l'an mil », comme on l'a beaucoup dit jusqu'aux années 90, mais bien plutôt avec l'ordre carolingien. Sa reprise par Adalbéron de Laon, dans l'intention bien particulière d'appeler le roi à jouer tout son rôle, est en fait un très bel exemple de la pérennité des modèles carolingiens et de leur application –certes pas toujours réussie– par les clercs et les dirigeants des Xe-XI^e siècles.

La seconde moitié du IX^e siècle [et non l'an mil] est ainsi le moment de la véritable captation par l'aristocratie de la violence légitime, c'est-à-dire, dans l'analyse de Max Weber, la violence de l'Etat⁴¹ : inséparable de l'existence de celui-ci, elle s'autodéfinit légitime. L'idéologie des trois ordres qui s'élabore alors réunit en effet tous les puissants laïcs dans une même catégorie définie par l'exercice de la guerre, qui confère dans cette société l'essentiel des pouvoirs de commandement⁴².

La *societas christiana* grégorienne

Les ordres tels que les définissent Aymon et Adalbéron ne sont pas ceux de la *societas christiana* grégorienne, qu'imposent les clercs réformateurs de la seconde moitié du XI^e siècle : celle-ci oppose les clercs aux laïcs, en faisant la part belle aux premiers et en distinguant des degrés de perfection fondés sur les choix de vie (vœux monastiques, simple cléricature, mariage qui commence à devenir alors sacrement) et l'activité ou l'abstinence sexuelle (moines/clercs séculiers/laïcs vierges et continents /laïcs mariés)⁴³.

La société d'ordres féodale en Lombardie

³⁷ G. Duby, *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, p. 18, 62 suiv., et *passim*.

³⁸ Ou Haymon, Haimon : son nom latin est Aimo.

³⁹ D. Iogna-Prat, « Le baptême du schéma des trois ordres.. » ; Id., « L'œuvre d'Aymon d'Auxerre... » ; Id., art. « Ordres ».

⁴⁰ St-Germain d'Auxerre est alors un centre culturel de première importance, étroitement lié à la cour. On l'a beaucoup étudié depuis les années 80 (au début sous l'impulsion de G. Duby lui-même), ce qui a permis de restituer toute l'importance de cette « école d'Auxerre » où l'on pratiquait la grammaire, l'exégèse, la théologie, le grec même. Aymon est un de ses membres les plus notables, bien que sa vie soit très mal connue : il est actif à Auxerre entre 840 et 860, écrit de nombreux commentaires, et meurt comme abbé d'un petit monastère, Cessy-aux-Bois, peut-être entre 865 et 875. Exégète de la Bible, il « se situe chronologiquement au terme d'un énorme travail d'accumulation d'autorités caractéristique du premier âge carolingien » (Iogna-Prat), ce qui lui permet d'opérer des commentaires assez personnels, appuyés sur ses prédécesseurs. Son disciple Héric poursuit son analyse de la société de son temps.

⁴¹ On ne peut éviter ici l'anachronisme qui consiste à faire entrer la notion d'Etat dans une définition de la violence de l'époque féodale.

⁴² F. Mazel, « Pouvoir aristocratique et Église... », p. 149 ; Mazel vient de fournir l'analyse la plus à jour et la plus perspicace des points de vue actuels sur la féodalité : F. Mazel, *Féodalités, 888-1180*.

⁴³ Grâce à la question d'agrégation 2008-2010, "Pouvoirs, Eglise et société dans les royaumes de France, de Bourgogne et de Germanie de 888 aux premières années du XII^e siècle", on dispose d'un ensemble de synthèses récentes pour saisir l'évolution de la pensée des médiévistes sur ce sujet. Les meilleures sont le volume de la collection Atlande, dir. C. Isaïa, 2009, et l'introduction historiographique de M. Lauwers et L. Ripart au recueil d'articles qu'ils ont dirigé (Hachette, 2009) ; tous deux intitulés *Pouvoirs, Eglise et société...* On pourra ensuite aborder des travaux plus difficiles comme ceux de D. Iogna-Prat, de M. Lauwers ou les publications du Centre d'études médiévales d'Auxerre, son *Bulletin* en premier lieu.

Encore une version différente de la société d'ordres : la constitution de la société féodale lombarde est reconnue solennellement par la loi sur les fiefs de Conrad II (1037). Les trois ordres des *capitanei*, des vassaux et des *rustici* forment la structure légale de la société du royaume d'Italie (et dans la pratique, au moins de la Lombardie et d'une partie de l'Italie du N.⁴⁴) et sont dotés de droits distincts ; ils sont définis pour les deux premiers par leur place dans la hiérarchie féodale et l'exercice du pouvoir banal (en principe dans le cadre d'un fief « honorable »⁴⁵), et pour le troisième par leur soumission à ce même pouvoir.

Ce classement ne concerne que la société laïque puisqu'il est fondé sur le service militaire, et il laisse échapper les *cives* –la classification d'Aymon d'Auxerre observait déjà le même silence à leur sujet, mais la catégorie sociale des citadins a entre-temps pris de l'importance, surtout dans les villes italiennes pour lesquelles est rédigée la loi de 1037. Une autre forme de la classification, qui comble cette lacune, va donc être pratiquée dans les sociétés urbaines italiennes, où elle constitue le socle de la répartition du pouvoir politique : elle comporte *capitanei*/vassaux/simples *cives*⁴⁶ ; cette autre division définit un groupe dominant urbain, lui-même hiérarchisé, mais surtout opposé aux *rustici*, qu'il domine⁴⁷. Dans les deux cas il s'agit d'un classement juridique, reconnu par les coutumes et qui fonde les hiérarchies sociales et l'exercice du pouvoir politique⁴⁸.

Ordres et « états »

A partir du milieu du XII^e siècle, la notion d'« états » (*status*) –au demeurant fort ancienne- se substitue à celle d'ordres : ainsi dans les œuvres d'hommes d'Eglise qui sont aussi de grands intellectuels (ou plus exactement des moralistes, esquissant une sociologie morale et ecclésiastique) comme Etienne de Fougères, Honorius Augustodunensis. Ces précurseurs sont suivis par tous ceux qui ont à classer la société : au XIII^e s. les manuels de confesseurs répartissent les fautes selon l'état social⁴⁹, les prédicateurs composent des sermons *ad status*. La société d'ordres ne subsiste que comme un cadre de plus en plus théorique : en Lombardie la hiérarchie des trois ordres persiste dans les textes normatifs mais elle est complètement brouillée par les évolutions sociales et les transformations de l'armée. Celle-ci, de royale et épiscopale, devient communale, et l'infanterie recrutée parmi les *cives* concurrence de plus en plus la cavalerie, qui d'ailleurs ne se recrute plus elle-même désormais parmi les seuls *milites*, mais aussi parmi de riches *populares*.

b) L'emploi de la notion de société d'ordres par les historiens

Roland Mousnier et l'école française de la société d'ordres

Ces définitions médiévales des ordres, variables, ne sont en tout cas pas celle de l'historien d'aujourd'hui⁵⁰ : si l'historien emploie « société d'ordres », c'est qu'il croit que la société qu'il décrit fonctionne vraiment comme une société d'ordres. C'est le cas de Roland Mousnier, qui y consacre la majeure partie de son essai sur *Les hiérarchies sociales*⁵¹, en rassemblant des « sociétés d'ordres » tibétaine, chinoise..., outre celle de la France des XVII^e-XVIII^e s. qui est son point de départ⁵². Il fonde explicitement sa description de la société d'ordres de la

⁴⁴ On trouve des classifications analogues dans d'autres sociétés féodales, en Normandie par exemple, et de façon générale les descriptions de la société aristocratique comme une « pyramide féodale » relèvent du même mode de penser les relations hiérarchiques en son sein et la coupure avec les non-féodaux. Mais nulle part les catégories ne sont définies de façon aussi rigoureuse qu'en Lombardie.

⁴⁵ Voir ci-dessous, partie VII, sur les notions d'*honor* et d'honorabilité.

⁴⁶ Ces derniers peuvent également être appelés *populus*, mais le sens de ce mot est variable : comme *civis*, il peut aussi désigner l'ensemble du corps politique.

⁴⁷ Otton de Freising (1154) : « Aujourd'hui encore, pour la disposition des villes et le gouvernement de l'Etat, leur modèle est l'intelligence des anciens Romains. Ils aiment tant la liberté que, pour être à l'abri des excès de pouvoir, ils préfèrent être gouvernés par des consuls que par des chefs. Comme ils sont divisés en trois ordres, celui des capitaines, celui des vassaux et celui du peuple, leurs consuls, pour éviter toute arrogance, sont choisis non pas dans un seul de ces ordres, mais dans les trois ».

⁴⁸ Il n'était pas question de s'attarder davantage ici sur la variante lombarde et communale de la société d'ordres. Il serait cependant intéressant d'y revenir ultérieurement pour évaluer comment on peut intégrer les analyses de H. Keller (*Adelsherrschaft und städtische Gesellschaft...*) et les miennes (*Campagnes lombardes... ; Lombardia feudale...*), d'il y a 30 et 20 ans respectivement, dans les problématiques actuelles sur les sociétés urbaines d'une part, sur les pratiques sociales de l'aristocratie féodale de l'autre.

⁴⁹ Fossier, *Société médiévale*, p. 146.

⁵⁰ Cf. aussi le « Plan pour l'étude historique du vocabulaire social de l'Occident médiéval », proposé par Contamine, Le Goff, Guenée et Batany dans le colloque *Ordres et classes*, p. 87-92 : ce projet reste très abstrait, mais il souligne pour commencer que « ordre » est une notion médiévale, à forte connotation religieuse, et il fournit en cours de route quelques indices –très brièvement exprimés- pour l'analyse sociale.

⁵¹ R. Mousnier, *Les hiérarchies sociales de 1450 à nos jours*, PUF, 1969.

⁵² Les tenants de la société d'ordres n'affirment cependant jamais qu'elle est un modèle universel, exclusif de tout autre type de société : elle existe en concurrence avec d'autres, qui peuvent prédominer dans d'autres milieux ou d'autres pays. Mousnier lui-même souligne cette diversité de formes sociales Voir la citation de Mousnier ci-dessous, VII, § introductif.

France d'Ancien Régime sur celle que fait en 1610 Charles Loyseau dans son *Traité des ordres et simples dignités*, un texte qui est la référence classique des historiens qui entendent montrer que la société d'ordres fonctionnait vraiment⁵³. Le critère principal de la société d'ordres, c'est l'inégalité juridique entre les ordres et la spécificité des droits et des devoirs de chacun. Ce statut se transmet par l'hérédité (la servitude, la vassalité, la noblesse) ou bien par investiture (d'un fief, d'une tenure agricole), ou par d'autres formes d'entrée dans l'ordre : dédition d'hommes libres, vœux religieux, mariage...

Ordres ou classes ? Une fracture épistémologique et académique au sein des historiens français des années 60

Les historiens qui ne croient pas que la société d'ordres soit un modèle universel, récurrent d'une civilisation à l'autre, pensent que les écrivains du X^e s. se représentent leur société comme une société d'ordres (ou la présentent comme telle : c'est « l'imaginaire du féodalisme » de Duby), mais qu'elle fonctionne en réalité selon un schéma différent, non perçu par les contemporains : par exemple un historien marxiste analysera la société d'ordres en termes de mode de production féodal, qui est fondamentalement de nature économique, les seigneurs étant caractérisés par le prélèvement de la rente, et les paysans par son versement⁵⁴.

Ainsi Jacques Le Goff, analysant le vocabulaire social de saint François⁵⁵, montre que celui-ci –sans utiliser le schéma tripartite ni les ordres de façon générale–, construit une représentation qui mêle différents critères de classement social : âge, sexe, profession, fortune, puissance ... : il s'agit de « l'utilisation de schémas familiaux à l'idéologie chrétienne soucieuse de déstructurer les schémas de type socioprofessionnel de façon à nier la division en classes et la lutte des classes et à mieux appesantir sa domination idéologique sur une société découpée à sa convenance ».

Ces différences d'approche se sont révélées le plus clairement dans le colloque *Ordres et classes*, tenu à l'ENS de Saint-Cloud en 1967⁵⁶. Organisé autour de Labrousse, il exprime globalement la tendance « classes ». On trouve dans ce colloque Soboul (ainsi que le jeune Daniel Roche, qui vient de quitter ses fonctions de caïman à Saint-Cloud, et qui publiera les actes du colloque), Labrousse fait les conclusions, Le Goff analyse le vocabulaire des catégories sociales chez saint François....

Mousnier, qui ne participe pas à ce colloque, s'active de son côté à définir la société d'Ancien Régime comme une société d'ordres et à généraliser cette notion : il a publié en 1965 *Problèmes de stratification sociale : deux cahiers de la noblesse pour les Etats généraux de 1649-1651*, organisé quelques mois plus tôt un colloque concurrent, *Problèmes de stratification sociale* (1966, publié en 1968), et publie deux ans plus tard sa synthèse radicale, *Les hiérarchies sociales*.

Les deux colloques *Ordres et classes* et *Problèmes de stratification sociale* montrent qu'au milieu des années 60 les historiens français restent passionnés de classifications, mais ils préludent en même temps à la fin du grand débat qui les oppose, et qui divisait en particulier les modernistes⁵⁷ depuis au moins le début de ces mêmes années 60 : le débat s'épuise avec la désaffection générale pour l'une et l'autre des deux classifications ; elles n'ont pas réussi à embrasser la réalité sociale, à laquelle croyaient fermement les uns et les autres tout en cherchant à l'atteindre par des démarches distinctes, et à la décrire par des classements différents⁵⁸.

La divergence d'analyse se traduit par des choix divergents lors de la division de l'université de Paris (1971) : Mousnier va à Paris-IV, tandis que les partisans des classes vont à Paris-I : Daniel Roche ira à Paris-VII (1973) puis Paris-I (1978), Labrousse à Paris-I, et Soboul prend en 1967 la chaire d'histoire de la révolution française et la direction de l'Institut d'histoire de la révolution française, qui part à Paris-I lors de la séparation.

Au demeurant, la notion de société d'ordres ne survit pas à l'Ancien Régime, ni dans les représentations des contemporains⁵⁹, ni dans les reconstructions des historiens. Les spécialistes de la seconde moitié du XVIII^e s., même ceux qui tiennent pour la société d'ordres, admettent que ce demi-siècle est une phase de transition entre la société d'ordres (ou qui se présente comme telle) et la société de classes. Et les historiens et les grands romanciers du XIX^e s. voient quant à eux clairement qu'ils vivent désormais dans une société de classes, car les

⁵³ Pour une vue critique sur le texte de Loyseau, Duby, *Les trois ordres...*, p. 11-12.

⁵⁴ Remarquons qu'en ce sens la société d'ordres a bien une réalité économique : les privilèges qui l'organisent, et qui confèrent à chacun une place dans la société qui lui est propre et en principe immuable et héréditaire, forment aussi les cadres de répartition des ressources, prélevées par les groupes dominants (les deux premiers ordres dans la société d'Aymon et d'Adalbéron et dans celle d'Ancien Régime) sur les producteurs (le 3^e ordre).

⁵⁵ Le Goff, « Le vocabulaire social de saint François », p. 106 ; cf. Le Goff, « Les paysans et le monde rural... », Spolète 1965, p. 729-731.

⁵⁶ Ed. de l'EHESS, Paris-La Haye, 1975.

⁵⁷ Les Anglo-Saxons continuent à manifester un intérêt plus durable : avec l'école de Birmingham qui continue à affiner l'analyse de la société de classes autour de E. P. Thompson et de ses élèves (ci-dessous, VI, 1, c), et d'autre part autour d'un courant qui partage au contraire les analyses de Mousnier et s'exprime dans le colloque *Social Orders and Social Classes*, dir. M. L. Bush, 1992.

⁵⁸ Conclusion lucide, après une bonne analyse du débat, de D. Cohen, « Ordres et classes sous l'Ancien Régime ».

⁵⁹ Sauf peut-être au XX^e s. dans des essais de reviviscence de type fasciste–corporatif ?

ordres qui gouvernaient l'ordonnancement de la société ont été abolis : la barrière des ordres qui passait au sein des privilégiés a disparu, et les transformations du monde du travail sont en train de créer la classe ouvrière en fusionnant les groupes professionnels (maîtres, compagnons, manœuvres...) que distinguait le système corporatif⁶⁰. Cf. des livres célèbres comme celui de Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe s.* (1958), qui puise largement dans les descriptions de Balzac, Eugène Süe, Hugo⁶¹...

4. Sens des mots et modes de classification

a) Le sens des mots : sens indigène, sens commun, sens critique

Nous avons vu qu'une partie des catégories d'analyse que nous esquissions en commençant correspond plus ou moins aux classifications que les hommes du Moyen Âge faisaient eux-mêmes de leur société, mais que pour chaque notion on doit évidemment confronter le sens qu'elle a pour les hommes du Moyen Âge (pour autant que ce sens nous soit réellement accessible -et il faut bien vérifier comment la perception d'un mot évolue au fil des siècles médiévaux) avec celui que lui donne un observateur d'aujourd'hui, à la fois dans le registre du sens commun et dans celui de la réflexion critique⁶². Le vocabulaire médiéval des catégories sociales, qui semble souvent le même que le nôtre, correspond en fait à des représentations sociales différentes.

Deux exemples faciles⁶³ :

« Bourgeois »

« Bourgeois » a un sens très différent selon la personne qui l'emploie :

- pour l'homme du XIIIe siècle, il correspond au statut juridique d'un habitant d'une agglomération (*burgus*) dotée de certains privilèges ; en Italie, le *burgensis* a un statut inférieur à celui du *civis*, membre de la communauté urbaine de la *civitas*, la ville épiscopale, cité par excellence. En France cela semble différent : le « bourgeois de Paris » est l'habitant de la capitale qui est doté de la plénitude des droits reconnus à la communauté parisienne⁶⁴. Mais dans toutes les villes on distingue nettement la *civitas* et le *burgus* ou les *burgi*.
- « Bourgeois » peut désigner d'autres variantes du statut de libre : en Berry un « bourgeois » est un homme libre, particulièrement un serf affranchi (alors que le serf est un « baron », autre usage d'un mot fort loin du sens que nous lui prêtons communément)⁶⁵.
- pour le sens commun d'aujourd'hui, c'est une classe sociale, caractérisée surtout par son genre de vie et ses valeurs
- et pour un observateur nourri de sciences sociales, la bourgeoisie naît du capitalisme et ne se conçoit que par rapport à la classe des producteurs, prolétaires, dont elle vit.

Miles

Miles (plur. *milites*) ne peut être traduit qu'en prenant parti sur la valeur qu'accorde au mot l'auteur médiéval qui l'écrit : « combattant à cheval de la cavalerie lourde », « chevalier », « membre de l'aristocratie seigneuriale », ou « vassal ». Comme pour beaucoup de mots du vocabulaire du classement social, ses différents sens se révèlent le plus clairement dans des oppositions binaires :

- *miles/rusticus* (noble laïc, exerçant le pouvoir seigneurial/paysan soumis à ce pouvoir),
- *milites/pedites* (cavalier [lourd]/fantassin) : les deux composantes majeures des armées médiévales ; l'association des deux termes a un sens technique, mais aussi une nuance sociale, dans les armées communales par exemple. Le binôme va même devenir politique dans les communes du XIIIe siècle en se transformant en partis politiques, *milites* et *populus*.
- *milites/scutiferi* : les *scutiferi* – littéralement « porte-bouclier » – sont les écuyers : cavalerie légère et assistants du *miles* au combat. Socialement, ce sont soit de jeunes nobles qui font leur apprentissage militaire, soit, plus souvent, une élite paysanne, combattant presque comme des chevaliers mais ne jouissant pas de leurs privilèges.

⁶⁰ A. Desrosières, «Catégorie».

⁶¹ Mais non de Zola, parce que la situation qu'il décrit est postérieure à celle qu'étudie Chevalier.

⁶² La distinction entre les représentations indigènes et les notions construites par l'observateur extérieur, par les sciences sociales en particulier, correspond à peu près à l'opposition entre *emic* et *etic*, voir ci-dessous.

⁶³ On pourrait ajouter, parmi bien d'autres, un bel exemple de faux ami que Laurent Feller a mis en lumière dans son introduction au programme « Salaire et salariat au Moyen Âge » (<http://expedito.univ-paris1.fr/lamop/LAMOP/lamopII.Salaire.htm>) : « Une partie des difficultés rencontrées dans l'appréhension des modes de rémunération médiévaux repose sur l'assimilation faite entre *salarium* et salaire et sur l'absence de nuances induite par le recours à un terme unique. L'usage que les scribes médiévaux firent de *salarium* n'a, toutefois, rien de comparable avec celui que nous faisons de salaire (etc.) ».

⁶⁴ C'est mon impression d'après quelques lectures, mais elle est à vérifier.

⁶⁵ F. Michaud-Fréjaville, « Les dépendants de la Sainte-Chapelle de Bourges à Genouilly en 1466 », dans *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, V/2, dir. M. Bourin et P. Chareille, Tours, 2002, p. 111.

- le binôme chevalier/écuyer peut prendre une autre valeur sociale, correspondant à une séparation au sein même de l'aristocratie : l'écuyer est au XIII^e s. un noble qui n'a pas été adoubé –faute de moyens financiers le plus souvent-, et se trouve à un degré inférieur de la hiérarchie militaire et sociale.

Ces mots qui expriment les classifications sociales du temps ne nous parviennent qu'à travers le filtre de l'écrit, sous la plume d'auteurs qui ont leur propre point de vue ; jusque tard dans le Moyen Âge ce sont tous des clercs, et leur vision de la société est influencée par leur état. Prendre au pied de la lettre, par exemple, la tripartition sociale d'Aymon d'Auxerre et d'Adalbéron de Laon serait une grave erreur d'appréciation. Les travaux en cours sur la réforme grégorienne, ceux de Dominique Iogna-Prat notamment, ont beaucoup contribué à renouveler nos approches sur ce sujet.

b) Classification sociale et statuts juridiques

Les classifications des historiens intègrent aussi le **statut juridique personnel**, tel qu'il était défini à l'époque et en reprenant les mots utilisés alors -mais en veillant à réviser leur sens en fonction de nos conceptions critiques (cf. les cas de *burgensis* et de *miles* ci-dessus) :

-serf : *servus* peut être selon les cas traduit par « esclave » (rare toutefois au Moyen Âge) ou par « serf ». Le mot disparaît après l'époque carolingienne, puis réapparaît au XII^e s. et surtout au XIII^e : on interprète cette réapparition comme un indice du nouveau servage ; mais le sens est profondément modifié pour les contemporains, car il est désormais imprégné de droit romain : « serf de la glèbe »⁶⁶...

-libre : les citadins des villes de communes en sont l'exemple parfait ; on les appelle *cives*, citoyens, avec une nuance politique, là où nous traduisons plutôt « citadins ».

-noble, clerc.

Ces statuts juridiques sont formulés et reconnus comme contraignants par les contemporains, et, si l'on se fie aux textes, normatifs et judiciaires surtout, ils hiérarchisent fortement la société.

Chacune de ces catégories se divise en outre en **sous-groupes** correspondant tantôt à l'avis des contemporains tantôt à celui des historiens. La condition paysanne en est le cas le plus compliqué : existe-t-il des états de semi-liberté ? Des niveaux intermédiaires entre noblesse et paysannerie libre ? En tout cas il existe -paradoxalement- des statuts qui tiennent à la fois du servage et de la chevalerie : les ministériaux (*ministeriales*)⁶⁷ ; l'expression « chevaliers-serfs » qu'utilisent certains historiens pour les désigner montre bien l'ambiguïté de ce statut, de même que leur tendance à s'assimiler subrepticement à la noblesse, et les brutales réactions de rejet dont ces tentatives de changement de statut font l'objet.

En fait ces catégories précisément définies sont diversifiées à l'infini, chaque région, chaque village, et même chaque groupe de familles possédant son statut propre qui repose sur une coutume particulière : dans un même village telle famille est jugée par un seigneur mais doit des corvées à un autre, les redevances varient de l'une à l'autre, etc. D'où l'intérêt du type de source constitué par les enquêtes -un domaine de recherche très actuel-, qui révèlent cette infinie diversité.

c) Approche juridique et approche essentialiste

Différences de principes avec les méthodes sociologique et anthropologique

On doit mentionner, au moins pour exprimer pourquoi on n'y adhère pas, deux approches de la société médiévale qui se placent aux antipodes de la démarche sociologique et anthropologique qui va être exposée ensuite. Pour comprendre en quoi les approches juridique et « essentialiste » diffèrent de celles-ci, il est de bonne méthode de définir leurs fondements. Comme nous le verrons en détail plus loin, la démarche sociologique et anthropologique repose sur :

-la pluralité des critères d'analyse

-la prise en compte de la fluidité sociale

-l'attention à la divergence entre représentations indigènes et construction scientifique de l'objet.

L'approche juridique, quant à elle, se concentre sur la définition du statut personnel dans la société, tel que le définissent les textes normatifs du temps. Nombreux exemples : les paysans dans la seigneurie dans une bonne

⁶⁶ Sans remonter jusqu'à un célèbre article de ce titre de Marc Bloch, voir en dernier lieu les deux volumes dirigés par P. Freedman et M. Bourin, *La servitude dans les pays de la Méditerranée ... et Forms of Servitude in Northern and Central Europe...*

⁶⁷ Avec des noms et des statuts différents selon les pays, mais tournant toujours autour des mêmes valeurs et de la même ambiguïté de position entre nobles et serfs. Les exemples les plus connus, et probablement les plus nombreux, sont allemands et flamands. En Italie la catégorie correspondante est celle des masnadieri (hommes de masnade, *homines de maxinata*).

partie de l'historiographie qui les concerne, la noblesse féodale (Ganshof⁶⁸), les institutions et leurs rapports avec la société...⁶⁹

L'approche que j'appelle essentialiste⁷⁰ est proche de l'approche juridique, qu'elle porte à ses conséquences ultimes. Plus largement, elle traduit l'idée que la société médiévale est bloquée, chacun restant dans son état : cette idée se modèle en bonne partie sur les représentations du temps, inspirées par un idéal social d'immobilisme ; mais en fait les auteurs, tout en vantant la stabilité sociale, voulue par Dieu, se plaignent des parvenus qui troublent cet ordre, ce qui confirme la réalité de la mobilité⁷¹. Le meilleur exemple en est la recherche de K. F. Werner sur la noblesse⁷² : il la considère comme un groupe bien défini, qui se perpétue biologiquement sur des siècles, en n'admettant qu'un renouvellement marginal.

Critique des approches juridique et essentialiste

Je fais tout de suite la critique de l'approche juridique –critique qui s'applique a fortiori à l'approche essentialiste–, quitte à anticiper sur certains développements ultérieurs : nous savons aujourd'hui que le statut juridique n'épuise pas l'analyse de la place d'un individu dans la société, et que par ailleurs les sources dont nous disposons tendent à donner une idée de stabilité sociale, en privilégiant les familles qui se perpétuent : on perd la trace de celles qui descendent l'échelle sociale ou s'éteignent biologiquement, et on tend donc à faire l'histoire de celles qui durent et conservent leur niveau social. Au contraire, les analyses récentes de la noblesse (Le Jan, Dutour, Morsel, Aurell) insistent sur son renouvellement constant et les marges très amples qu'offre sa délimitation : les critères sont flous, font une large place à la richesse, au comportement *more nobilium* (« à la façon des nobles »), au consensus du public... Les périodes de fermeture existent mais ne sont pas les seules.

NB : Cet effort pour assouplir le concept de noblesse, pour l'extraire de sa gangue juridique, passe par le recours, en remplacement de « noblesse », aux termes « aristocratie » (plus large : tout le niveau supérieur de la société), et désormais essentiellement « élites ».

C'est déjà dans cette direction –prêter attention aux renouvellements, aux critères effectifs de reconnaissance sociale et de pouvoir...– qu'allaient Marc Bloch et Georges Duby, en gros.

Cela ne veut pas dire que la continuité de certains lignages aristocratiques soit exclue : on a montré parallèlement la réelle ancienneté de certains groupes nobiliaires (reconstruction prosopographique par la *Namenforschung* de « l'école de Münster » et de K. F. Werner, à partir des *libri memoriales*). Ce qui change, c'est plutôt la façon d'aborder ce genre de question : au lieu de chercher à définir a priori des groupes, des structures, on cherche leur définition dans leurs relations, leur évolution... ; au lieu de reprendre le vocabulaire et les représentations indigènes, on élabore un langage qui se veut scientifique.

III- Les catégories sociales et leur terminologie

1- Le travail de l'historien : classifier les acteurs sociaux, établir leurs rapports

a) Les méthodes de la classification

Avec cette préoccupation de comprendre la société médiévale en distinguant et en classant, dont je viens d'ébaucher quelques orientations, nous sommes au cœur du travail de l'historien.

Rappelons d'abord l'approche empirique familière aux historiens⁷³, dont nous verrons de nombreux exemples au cours de ce séminaire. Il est intéressant et utile de l'analyser, en cherchant à définir les opérations intellectuelles qui constituent ce travail d'historien, et sur quels fondements elles reposent.

⁶⁸ F.L. Ganshof, *Qu'est-ce que la féodalité ?*

⁶⁹ François-Olivier Martin, *Histoire du droit français*, 2010 : sans que l'éditeur l'indique, il s'agit en fait de la réédition d'un cours de droit publié pour la première fois en 1947... Bel exemple de description purement juridique et immobiliste de la société et des mécanismes de pouvoir.

⁷⁰ « Les spécialistes de sciences sociales doivent constamment faire la chasse à l'essentialisme... pour proposer des explications plus complexes, c'est-à-dire sociales » (P. Ndiaye, *La condition noire...*, p. 267). L'essentialisme dont parle ici Ndiaye est biologique, mais la mise en garde peut être étendue.

⁷¹ Voir en dernier lieu les exposés introductifs au colloque *La mobilità sociale nel Medioevo*.

⁷² K. F. Werner, *Naissance de la noblesse...* Voir le commentaire critique de Devroey, *Puissants...*, p. 219-224.

⁷³ Ci-dessus, Introduction, § 3.



Jean-Pierre Devroey

« Le travail de l'historien est de classer les différents acteurs [sociaux] en les rassemblant en groupes en fonction de leurs rôles, de leurs valeurs, de leurs stratégies de domination et de distinction et de la manière dont ils se définissent eux-mêmes comme un ensemble »⁷⁴.

Cette phrase de Devroey dit bien que le travail de l'historien (comme celui du sociologue, de l'anthropologue) consiste à classer⁷⁵, mais aussi à mettre en lumière les rapports entre les composantes de la société qu'il distingue :

- chaque catégorie sociale ne prend sa valeur que par rapport à d'autres catégories mises en rapport avec elle
- c'est l'action sociale, collective et individuelle, qui nourrit l'effort de lecture de la société que pratique l'historien : cette action prend par exemple la forme de lutte des classes (on va examiner dans quelle mesure cette notion est applicable au Moyen Âge), de réciprocité, de construction du lien social (dont la réciprocité est un élément), de compétition, de stratégies de hiérarchisation, de distinction et de reproduction. Ces stratégies convergent vers un même but : assurer la domination du groupe qui les produit (et des individus au sein de ce groupe) ; cet ensemble de notions s'applique donc a priori plutôt aux groupes dominants, dont il est constitutif. Reste à examiner dans quelle mesure elles sont applicables aux groupes dominés, et utiles pour analyser leur fonctionnement et leurs représentations : c'est un des buts que nous nous fixons cette année.

Pour chaque groupe, et pour leurs rapports entre eux, il faut donc veiller à prendre en compte simultanément le lien social et ses représentations d'une part (hiérarchies définissant la place de chacun dans la société, pratiques de sociabilité assurant l'entretien du lien social) et d'autre part son fondement économique : place dans le système de production et rapports d'exploitation avec d'autres groupes.

Il faudra prendre en compte aussi des modes d'analyse nouveaux, qui renoncent plus ou moins à définir des groupes sociaux par leurs caractéristiques, mais privilégient plutôt les relations que chacun de ces groupes entretient avec les autres : les seigneurs ne le sont que parce qu'ils dominent que des paysans ; les élites rurales ne se définissent et n'existent que par leur rôle d'intermédiaires indispensables entre ces deux groupes, et plus largement entre les paysans et la société englobante...

Mais la démarche initiale, en abordant les grilles de classification qui peuvent être appliquées aux catégories sociales médiévales, est d'esquisser une vue d'ensemble aussi exhaustive que possible de la terminologie dont dispose le français en ce domaine. Les historiens utilisent en fait des classifications et une terminologie dont les critères de choix et la généalogie intellectuelle restent le plus souvent largement implicites : nous nous appliquerons (ci-dessous, III, 2) à recenser les principales notions correspondantes, sans nous dissimuler que notre définition de chacune sera fatalement sommaire et sans doute souvent incomplète.

b) Classification et réalité sociale

Une précaution de méthode préalable consiste à rappeler que les catégories sociales ne sont pas la réalité sociale elle-même, mais des reconstructions, des découpages de cette réalité par l'observateur scientifique, l'acteur politique ou le sens commun. Les catégories sociales, quelles qu'elles soient, ne sont donc évidemment pas intemporelles : elles se forment et se transforment en fonction à la fois de l'évolution effective des sociétés et de celle de la science sociale. Alain Desrosières⁷⁶ montre par exemple, à partir de travaux antérieurs⁷⁷, que « deux des catégories essentielles des sciences sociales de la seconde moitié du XXe siècle, les *ouvriers* et les *cadres*, ont été pensées en tant que telles, à des moments historiques bien précis, l'une dans les années 1830, l'autre un siècle plus tard, dans les années 1930 »⁷⁸ ; les travaux de Maria Malatesta sur les professions libérales révèlent

⁷⁴ Devroey, *Puissants...*, p. 216 (à propos de la définition de l'aristocratie et de l'emploi de *nobilis*).

⁷⁵ On peut peut-être dire simplement « classer » ? je conserve le mot « classer », souvent utilisé dans ce contexte, mais il ne me semble pas apporter une nuance supplémentaire.

⁷⁶ A. Desrosières, « Catégorie », dans *Historiographies...*, II, p. 676-681.

⁷⁷ Notamment l'étude classique de L. Boltanski, *Les cadres : la formation d'un groupe social*, Paris, 1982.

⁷⁸ Desrosières, « Catégorie », p. 680.

également la formation de cette catégorie depuis le XVIII^e siècle, selon des modalités et un périmètre variables selon les pays⁷⁹.

Ces exemples, éloignés de notre période mais de grande importance méthodologique, confirment que lorsque nous réfléchissons sur les catégories plus ou moins correspondantes aux nôtres que peuvent présenter les sociétés du passé –par exemple deux cas qui semblent émerger aux derniers siècles du Moyen Âge : les travailleurs des villes et les experts et techniciens–, nous ne pouvons pas faire l'économie d'identifier tout le chemin qu'a parcouru chacune des notions que nous comptons utiliser, entre l'époque que nous étudions et celle où nous écrivons : le salariat en est peut-être le meilleur exemple, puisqu'il existe sans aucun doute sous certaines formes au Moyen Âge, comme type de rémunération et de lien social, mais ne se définit dans sa conception actuelle qu'au XIX^e siècle, sous le coup d'une profonde transformation des structures de production qui les rend bien différentes de celles que nous pouvions observer aux temps préindustriels⁸⁰.

c) Quelques mots de la classification sociale dans différentes langues

Notons d'emblée un gros problème : les historiens et sociologues allemands, fort influents en ce domaine, écrivent dans leur langue, dans laquelle l'expression des concepts ne correspond pas à celle du français. Les autres langues couramment utilisées en sciences sociales –je relèverai ci-dessous des termes anglais et italiens– présentent bien sûr elles aussi des nuances de sens bien difficiles à traduire sur des notions essentielles du vocabulaire des catégories sociales, mais ces difficultés ne me semblent cependant pas comparables à celle que présentent en allemand certains concepts fondamentaux.

Nous allons en particulier affronter **Stand** (plur. *Stände*), très commode mais pas facile à mettre en équivalent d'un mot français. On en reparlera en détail plus loin ; résumons déjà : il est inexact de traduire *Stand* par « ordre » ; on dira plutôt « état » ou avec Devroey « groupe de statut », précis mais pas très fluide.

L'allemand possède aussi –entre autres mots - **Schicht**, littéralement « couche » (en français aussi on dit « couche sociale », pas très couramment cependant) : *Schicht* me semble proche de « groupe social » mais peut-être un peu moins passe-partout que cette expression, car la notion me semble également proche de « strate ». Nous y reviendrons⁸¹.

Signalons aussi un mot italien, **ceto** (*ceto medio* : classe moyenne ; *ceti alti* : les classes supérieures ; *ceti abbienti* : les classes aisées), également difficile à traduire exactement, mais extrêmement commode pour l'analyse de par sa souplesse même, et, me semble-t-il, son absence de connotations idéologiques qui en rend l'usage plus facile pour l'historien.

Achevons cette esquisse de survol du vocabulaire polyglotte de la classification sociale en rappelant que les Anglo-Saxons font un usage plus souple et plus désinhibé que les autres peuples du mot « **class** »⁸², en le complétant par des qualificatifs : *lower class*, *middle class*, *upper* et *lower middle class*, *upper* ou *high class* ; « class » peut aussi être au pluriel : *lower classes*, *upper classes*, ce qui donne encore plus de souplesse à ce terme plutôt rigide dans les autres langues⁸³. On dit aussi **working class** : l'équivalent français qui me semble le plus exact, « classes laborieuses », n'est guère usité aujourd'hui, et on traduit par « classe ouvrière », en perdant peut-être une petite nuance⁸⁴. L'anglais dispose même d'*underclass*, qui désigne le dernier échelon de la société, formé de personnes incapables de mener leur existence de façon autonome sans tomber dans la misère. Et *overclass* a été forgé sur le modèle d'*underclass* pour désigner les très riches et très puissants.

2- Le vocabulaire français de la classification sociale : un essai de recensement

Abordons maintenant les différentes façons dont notre langue exprime la classification sociale.

a) La catégorie sociale

Le degré zéro de la classification n'est pas le « groupe », mais la **catégorie sociale** : c'est le terme le plus neutre, la notion qu'on emploiera pour désigner des individus qui partagent des caractéristiques communes mais ne forment a priori pas un ensemble. Elle a d'ailleurs dans la langue sociologique un sens bien précis : les catégories socioprofessionnelles de l'INSEE, constituant une « stratification » (ci-dessous), ordonnent l'ensemble de la société à la fois en fonction du métier, de l'indépendance professionnelle et du niveau atteint dans l'échelle professionnelle (cadre, technicien...). La création de ces catégories en 1954 est le couronnement d'une évolution dans la façon, commune et savante, de concevoir l'organisation des métiers en l'adaptant à

⁷⁹ Voir ci-dessous, VII, 3.

⁸⁰ R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale...*

⁸¹ Ci-dessous, III, 2, d.

⁸² Voir ci-dessous (V, 2) d'autres considérations sur les débuts de l'utilisation du mot « classe » et son usage dans différentes langues.

⁸³ On a un témoignage remarquable de la sensibilité britannique aux nuances de classe dans les œuvres de Richard Hoggart, en premier lieu son autobiographie, *33 Newport Street* ...

⁸⁴ Voir ci-dessous, V, 1, a. E. P. Thompson, *The Making of the English Working Class* (voir ci-dessous, VI), devient ainsi dans l'édition française *La formation de la classe ouvrière anglaise*.

l'évolution des conditions de travail⁸⁵. De 1954 à 1982, l'expression était CSP, catégories socioprofessionnelles (9 groupes divisés en 42 catégories). Depuis 1982 elles sont remplacées par les PCS (profession et catégorie socioprofessionnelles), avec un découpage un peu différent et plus fin (plus de 400 catégories)

L'expression « catégorie sociale » est au demeurant peu employée par les historiens, mais elle pourrait avantageusement l'être davantage, à l'exemple des sociologues, ou même dans un sens moins précis.

b) Le milieu

Une recherche sommaire dans les dictionnaires et manuels de sociologie ne révèle aucune occurrence, du moins en tant que terme technique qui mériterait de figurer dans les index. « Milieu social » ou « milieu » tout court est cependant largement utilisé dans la langue courante, pour désigner un ensemble plutôt imprécis, et le plus souvent en relation avec l'origine sociale et le poids qu'il exerce sur les trajectoires individuelles. Un article de sociologie⁸⁶ atteste la possibilité d'un emploi bien plus précis, mais que les auteurs semblent créer, sans citer de travaux antérieurs qui l'utiliseraient : il s'agit d'affiner la notion de catégorie socioprofessionnelle de l'INSEE, en introduisant, en plus des données du chef de famille qui sont seules prises en compte par les PCS, celles du conjoint et des ascendants jusqu'aux grands-parents : on obtient ainsi des « milieux » et « sous-milieux » sociaux plus homogènes que les PCS, et plus sensibles par exemple à la mobilité sociale ou au rôle de chacun des parents dans l'influence sur le parcours du sujet.

c) Le groupe

Cette notion peut paraître élémentaire, et on l'emploie aisément si on souhaite rester neutre en désignant une partie de la population ; elle indique cependant une certaine cohésion.

d) La strate et la stratification sociale

Le mot « strate » n'est guère utilisé aujourd'hui pour décrire une société. Mousnier l'employait volontiers -au masculin, curieusement-, quand « ordre » ne convenait pas, et l'usage qu'il en fait reflète bien la nuance de stabilité, d'immobilisme social, de société hiérarchisée qui s'attache à « strate »⁸⁷.

Si on n'utilise guère le mot strate, celui de **stratification** continue en revanche une belle carrière, dans laquelle on peut distinguer deux valeurs assez différentes.

La stratification socioprofessionnelle de l'INSEE

D'une part la sociologie contemporaine l'utilise couramment pour désigner simplement les divers niveaux de société, dans une perspective certes « verticale » -il s'agit d'un empilement de couches sociales différenciées, de plus en plus aisées et puissantes- mais relativement neutre (ne prenant pas en compte la dépendance des uns par rapport aux autres). La stratification socioprofessionnelle de l'INSEE est l'exemple majeur de cet usage ; son histoire a été remarquablement expliquée par Desrosières qui l'a replacée dans son contexte sociologique et politique.

Hiérarchie et stratification sociale

L'autre grande orientation que je distingue dans l'usage du terme « stratification » relève en revanche d'une conception de la société hiérarchisée et compétitive. Sa meilleure et plus récente illustration est le volume *Hiérarchie et stratification sociale dans l'Occident médiéval (400-1100)*, qui est une des publications issues du programme sur les élites du haut Moyen Âge. Les choix qui s'expriment dans ce volume sont très éloignés d'une optique de catégorisation à l'ancienne : au contraire, il se pose en réaction aux constructions de catégories comme ordres et classes, et privilégie les facteurs de mobilité, de mutabilité des rapports sociaux : le lien social se substitue à la structure, la compétition (qui est actuellement le fil conducteur de ce programme) remet sans cesse en question la stratification, on insiste sur la construction permanente de l'identité (même si les contemporains, eux, essaient de se persuader d'être dans une société stable, ou du moins qui tend vers un idéal de stabilité : mais les historiens déconstruisent leur propos)... Mais tout ce mouvement se passe à l'intérieur d'une partie seulement de la société, l'élite, et même seulement la frange supérieure de l'élite, la seule assez documentée jusqu'au XIIe s. pour qu'on puisse en dire quelque chose.

e) La condition

On peut penser à d'autres termes qui permettent de prendre en compte tel ou tel aspect de la classification sociale : par exemple « condition ». Sous l'Ancien Régime, « condition » est un terme de classification sociale, proche d'« état »⁸⁸ ; sans qualificatif, « un homme de condition » est un gentilhomme, un homme de l'élite.

Aujourd'hui le mot désigne non seulement un groupe et sa position dans la société, mais sa condition matérielle, son mode de vie. On dirait d'ailleurs que le terme s'applique surtout aux non-élites : la condition ouvrière, la condition paysanne... Il semble au demeurant vieillir, et a un peu disparu de la langue courante.

⁸⁵ Détail dans l'excellente présentation de Desrosières, « Catégorie ».

⁸⁶ M. Dalud-Vincent, O. Rissoan et R. Gasparini, « Une autre manière de construire des milieux sociaux ? ».

⁸⁷ Voir aussi ci-dessus (III, 1) « couche sociale », à propos de *Schicht*.

⁸⁸ Ci-dessus, III, § 3, a.

Les sociologues l'emploient cependant⁸⁹. Et on peut lire dans un article de *Libération* intitulé « La délinquance, un problème mineur ? » : « Un rapport des Renseignements Généraux a désigné comme facteur décisif des événements (=les « émeutes des banlieues » de novembre 2005) la « condition sociale d'exclus de la société française » vécue par leurs protagonistes (c'est-à-dire les « jeunes des banlieues »)⁹⁰.

Dans les analyses de Pap Ndiaye sur « la condition noire », la condition sociale est associée à l'**expérience sociale** individuelle, qui pourrait en somme être définie comme le ressenti, le vécu par chacun, au quotidien, de sa condition, et de la façon dont celle-ci pèse sur son parcours personnel⁹¹.

f) Les élites

Je choisis cet endroit pour définir la notion d'élites, que nous rencontrons de façon récurrente dans ce tableau d'ensemble des analyses sociales : elle est en effet très utilisée aujourd'hui par les historiens, qui tendent à la substituer à des catégories plus précises comme la noblesse⁹² : nous avons même la tentation de définir les groupes sociaux dominés, que nous voulons privilégier dans ce séminaire, comme „non-élites“, tant les élites occupent l'attention des historiens.

La notion est tirée de la sociologie, et précisément de Pareto⁹³. Elle est utilisée couramment et consciemment par les médiévistes depuis le congrès *Les élites urbaines* de 1997, où elle a été définie par les introductions de Philippe Braunstein et Elisabeth Crouzet-Pavan. Elle s'imposait au même moment pour l'analyse des sociétés du haut Moyen Âge, sans être toutefois encore définie dans ce cadre, avec le colloque organisé par Régine Le Jan sur *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne*, et affleurerait également comme une notion-clef dans le programme *Genèse de l'Etat moderne*⁹⁴ ; les études de Pierre Monnet sur les élites urbaines allemandes de la fin du Moyen Âge – parmi bien d'autres travaux qui utilisent la notion – offrent des pistes de réflexion supplémentaires⁹⁵. Les historiens qui écrivent dans d'autres langues que le français ont très largement cédé à la vogue de ce mot, soit en conservant la graphie française (ital. *élites*), soit en l'adaptant, essentiellement par la suppression de l'accent sur le e et la transformation du pluriel (all. Elite/Eliten, angl. elite/elites, esp. elite ou élites/elites ou élites, portug. elite/elites). Il serait intéressant de comprendre comment se sont opérés les transferts du terme et des représentations sociales correspondantes, et dans quelle mesure ils ont été inspirés par les sociologues qui, depuis Mosca et Pareto, avaient considérablement affiné et rendu plus présentable la notion d'élites⁹⁶.

Je reprends la définition de l'élite que donne R. Le Jan : « une minorité qui dirige, qui concentre les richesses et le prestige » et englobe « tous ceux qui jouissent d'une position sociale élevée, qui passe non seulement par la détention d'une fortune, d'un pouvoir ou d'un savoir, mais aussi par la reconnaissance d'autrui »⁹⁷.

⁸⁹ S. Beaud et M. Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière...* ; P. Ndiaye, *La condition noire...*

⁹⁰ *Libération*, 15 octobre 2010, p. 15.

⁹¹ Voir aussi ci-dessous, en conclusion.

⁹² Voir ci-dessus, I, 2.4.

⁹³ Vilfredo Pareto, 1848-1923, sociologue et économiste italo-suisse, « premier utilisateur scientifique » de la notion d'élites (L. Feller, *op. cit.* ci-dessous). Le pan de son oeuvre qui nous concerne ici est sa théorie des masses et des élites, celles-ci se renouvelant sans cesse en puisant dans celles-là, faute de quoi elles ne peuvent se maintenir. Le principal exposé là-dessus se trouve dans le *Traité de sociologie générale* de Pareto. Pareto a emprunté des idées à Gaetano Mosca, un peu antérieures. Sur les précautions qu'impose l'usage de Pareto par les médiévistes et les ambiguïtés politiques qu'il a suscitées, voir le jugement rapide mais lucide de L. Feller, « Introduction », dans *Les élites au haut Moyen Âge. Crises et renouvellements*, p. 8 et n. 9. Cf. G. Perrin, *Sociologie de Pareto*, 1966 : ce tout petit manuel, genre *Que sais-je ?*, porte des jugements très négatifs sur les idées de Pareto. Voir notamment les p. 181-199, qui expliquent que le chapitre « Les élites et le pouvoir » du *Traité de sociologie générale* révèle une doctrine extrêmement statique et antipathique, détachée des réalités économiques et sociales, et fondée essentiellement sur la psychologie (dans toute société se détache un groupe qui a des prédispositions pour le pouvoir : c'est l'élite).

⁹⁴ *L'Etat Moderne et les élites...* La notion d'élites s'affirme exactement au même moment dans un autre champ de recherche, d'histoire contemporaine celui-là, où elle est promise à un bel avenir : C. Charle, « Légitimité en péril. Eléments pour une histoire comparée des élites et de l'Etat... ». Et le recours un peu fourre-tout à l'élite qui se manifeste alors s'exprime bien dans le livre – toujours de 97- de J. Julliard, *La faute aux élites*, 1997, qui oppose, dans l'histoire française ou européenne depuis la Révolution, le peuple aux élites, et distingue parmi celles-ci, classiquement, élites politiques, économiques et intellectuelles.

⁹⁵ P. Monnet, *Villes d'Allemagne*, chap. 3-5.

⁹⁶ Dès 1956 par exemple, C. Wright Mills intitulait *The Power Elite* son étude de la circulation et de la reproduction des élites dans la société américaine : C. Wright Mills, *The Power Elite*, Oxford, 1956.

⁹⁷ R. Le Jan, *La société du haut Moyen Âge* ; Feller, « Introduction », dans *Les élites au haut Moyen Âge. Crises et renouvellements*. Ces deux textes situent le contexte épistémologique de l'adoption du terme et de la notion par les historiens et ses filiations intellectuelles plus ou moins explicites. Dans le même sens, R. Le Jan, Introduction (encore inédite) à *Echange et compétition* (c'est le thème en cours du groupe de recherche « « Les élites au haut Moyen Âge » » : « le croisement des concepts de pouvoir, de prestige et de richesse permet de dépasser le vieux débat noblesse et aristocratie ». Voir ci-dessous des éléments d'appréciation supplémentaires, pour l'époque moderne surtout.

Ces critères peuvent s'appliquer selon les cas à des groupes et à des niveaux de la société assez différents, et cette plasticité explique au moins pour une part le succès de la notion. On peut l'appliquer à la frange supérieure de toute société, de tout pan de société : élites rurales, élites ouvrières... Elisabeth Crouzet-Pavan a même intitulé le sujet de la séance qu'elle a fait dans ce séminaire « La culture des élites populaires dans la seconde moitié du XIII^e siècle ».

La prédilection des historiens des élites va toutefois vers les couches sociales les plus élevées : les élites rurales de l'Antiquité qui ont donné lieu à un beau numéro de la revue *Histoire et sociétés rurales*⁹⁸ sont de grands propriétaires, et les élites de la France d'Ancien Régime, abondamment étudiées, se trouvent au sommet de la hiérarchie sociale, de même que celles du haut Moyen Âge, objet d'un programme de recherche en cours que nous avons déjà cité plusieurs fois. Très éloignées de celles-ci dans le temps et par les moyens de domination, les élites des anciens pays communistes, qui ont récemment suscité un livre collectif⁹⁹, tiennent cependant elles aussi tous les leviers du pouvoir politique et économique et élaborent des stratégies de distinction et de reproduction destinées à les maintenir au faite de la société.

g) Ordres et classes

Ces deux notions sont mentionnées dans ce recensement par souci d'exhaustivité, mais c'est ailleurs dans ce texte qu'on trouvera des développements à leur sujet.

3- Le concept de Stand chez Max Weber

a) La notion d'« état », son rapport avec les ordres et sa traduction allemande

On a vu qu'à partir du milieu du XII^e siècle, la notion d'« états » (*status*), fort ancienne, se substitue ou se juxtapose à celle d'ordres pour la classification sociale¹⁰⁰. Dans *Les hiérarchies sociales* Mousnier définit les états comme la subdivision habituelle des ordres : à l'intérieur de ceux-ci existe une hiérarchie de degrés appelés dans la France d'Ancien Régime « estats » ou « conditions ». Il donne l'équivalent allemand d'« état » : *Stand* (sans préciser si on pourrait traduire « ordre » par ce mot) ; on rapprochera de l'anglais *estate*.

Le mot « états » va en fait se confondre avec celui d'ordres dans le vocabulaire de l'Ancien Régime : « Etats généraux », « Tiers Etat »... ; cf. ci-dessous¹⁰¹ Marc Augé qui prend les deux termes comme synonymes dans le vocabulaire d'Ancien Régime.

Nous avons esquissé plus haut les équivalences entre le français et l'allemand dans le domaine des ordres et des états. Un élément de réflexion supplémentaire est apporté par la traduction de Duby, *Les trois ordres*, sous le titre *Die drei Ordnungen : das Weltbild des Feudalismus*. Un compte-rendu¹⁰² critique la traduction, donnant comme exemple de sa faiblesse l'usage du mot « Ordnung » pour traduire « ordre » : « on peut douter (*zweifelhaft*) qu'il fallait toujours choisir *Ordnung* pour rendre le concept central du livre, 'ordre' »¹⁰³. Le C. R. n'en dit malheureusement pas plus. Sur *Ordnung*, cf. le titre proposé par les historiens allemands (menés par le médiéviste Bernhard Jussen) pour le programme doctoral franco-allemand en histoire Paris-I-Francfort : *Normative Ordnungen* (= « mises en ordre par les normes », plus ou moins) ; les Français ont du mal à suivre sur ce terrain.

Stand est sans doute un meilleur équivalent d'« ordre », sans en être vraiment synonyme : la traduction allemande la plus proche de « société d'ordres » est peut-être *Ständegesellschaft*, ou *Ständeordnung* qui permet de combiner les deux mots et renforce le caractère institutionnel¹⁰⁴.

b) Le Stand

Le *Stand* se place en fait entre « ordre » et « état », et son utilisation par Max Weber lui donne des facettes qui débordent largement la société d'ordres : « Le *Stand* est donc bien davantage que la société d'ordres, car il a une large implication économique ; mais à la différence de la notion de classe il prend en compte des variables non-

⁹⁸ *Histoire et sociétés rurales*, 19, 2003/1. Ce n'est que l'un des volets des nombreux travaux de ces dernières années sur les élites antiques. Retenons seulement, parmi les plus proches de notre sujet, M. Cebeillac-Gervasoni et L. Lamoine (dir.), *Les élites et leurs facettes : les élites locales dans le monde hellénistique et romain*, Rome, 2003.

⁹⁹ N. Bauquet et F. Bocholier (dir.), *Le communisme et les élites en Europe centrale*, Editions rue d'Ulm, 2006.

¹⁰⁰ Ordres : ci-dessus, I, 2.3 ; classes : ci-dessous, toute la partie V.

¹⁰¹ III, § 4.

¹⁰² *Deutsches Archiv*, 38, p. 685-686 (<http://www.digizeitschriften.de/main/dms/img/#navi>). L'auteur est un certain W.H.

¹⁰³ La traduction en anglais, *The three orders. Feudal society imagined*, ne pose en revanche apparemment pas de problème. Le résumé anglais du livre mentionne au passage un traité du XVII^e s. sur "three estates", le parallélisme avec le français est donc bon. Le principal mot anglais dans cette gamme semble cependant *status*.

¹⁰⁴ Exemple de sens très proches de *Stand* et *Ordnung* : M. Füßel et T. Weller (dir.), *Ordnung und Distinktion – Praktiken sozialer Representation in der ständischen Gesellschaft*. Münster, 2005.

économiques »¹⁰⁵. Notons à ce propos avec Devroey que l'œuvre de Weber est plus riche du point de vue de l'analyse sociale que celle de Marx (qui est demeurée inachevée)¹⁰⁶. La multiplicité des variables que comporte la notion de *Stand* correspond aussi au refus par Weber de la monocalité : « au déterminisme économique du matérialisme historique, Weber oppose une pluralité des causes »¹⁰⁷.

Beaucoup de commentateurs insistent sur la difficulté de traduire le concept de *Stand* chez Weber en anglais (*status, estate*) ou en français (« ordre » est une des deux traductions françaises habituelles, avec « état »).

Pour enlever toute ambiguïté à la traduction de *Stand*, Devroey retient comme équivalent français « groupe de statut », qui permet de construire l'examen de la société médiévale et de sa stratification en deux phases : 1) aborder les théories et des représentations de l'ordre social ; 2) analyser les critères multiples qui sous-tendent la division en groupes.

Pour Weber, les personnes qui partagent un style de vie, des modes de consommation, des conventions, un sens spécifique de l'honneur et des positions économiques ou statutaires monopolistiques forment un « *Stand* ». « La stratification par le statut implique toujours la 'monopolisation des biens matériels ou idéels ou des opportunités' ainsi que la distance sociale et l'exclusivisme »¹⁰⁸. « Le concept élaboré par Weber est précieux pour la pratique de l'historien parce qu'il permet d'inclure une pluralité de critères dans les fondements théoriques de la stratification sociale : le statut (consommation et distinction sociales), le revenu (classes économiques au sens de Weber) et le pouvoir (élites dirigeantes) »¹⁰⁹.

En fait, le *Stand*, ainsi défini, évoque passablement le bouquet de critères que le médiéviste rassemble empiriquement pour évaluer l'insertion et la condition sociales d'un individu. Simplement, Weber présente cet ensemble de critères sous une forme plus théorisée, et dans le cadre de la définition d'un groupe social lui-même et non pas sous l'angle de l'individu.

Devroey donne un exemple de ce qu'est, dans sa lecture de Weber, un groupe de statut¹¹⁰ : l'aristocratie guerrière du Haut Moyen Âge. Dans mon étude de cas sur les appartenances sociales de Primeranus de Diviciolis, le *Stand* auquel appartient Primeranus pourrait être défini comme « la petite aristocratie féodale urbaine guelfe ralliée au Popolo ».

¹⁰⁵ J.-P. Devroey, *Puissants...*. Dans ce qui suit, sur le *Stand*, je reprends des phrases entières de ce livre de Devroey, qui est d'une clarté insurpassable sur ce sujet difficile. Je complète par diverses lectures, en particulier M. Lallement, *Histoire des idées sociologiques*, 2 vol., 2000.

¹⁰⁶ Selon Devroey, « Les parties les plus significatives de l'œuvre de Weber (1976²), *Wirtschaft und Gesellschaft*, à propos du féodalisme (p. 625-653 de l'édition allemande) sont encore indisponibles en français ». Dans le volume de M. Weber intitulé *Economie et société* (traduction française de 1971, réédition en poche de 2004), il n'y a là-dessus qu'un chapitre, en partie inachevé (chap. 4, « Ordres et classes », t. I, p. 336-344). A vrai dire Weber n'a pas lui non plus -pas plus que Marx pour *Le Capital*- achevé l'œuvre majeure où il aurait ordonné sa pensée : *Wirtschaft und Gesellschaft*.

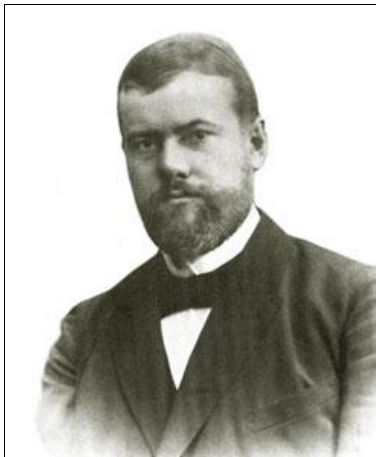
¹⁰⁷ Lallement, *Histoire des idées sociologiques*, I, p. 209.

¹⁰⁸ S. Kalberg, *La sociologie historique comparative de Max Weber*, 2002, p. 77, cité par Devroey. La traduction « groupe de statut » est retenue par l'éditeur français de Kalberg, Alain Caillé.

¹⁰⁹ J.-P. Devroey.

¹¹⁰ Devroey, *Puissants...*, p. 241.

c) Excursus à propos de Weber : l'idéal-type



Max Weber propose un outil particulier d'analyse¹¹¹ : le type idéal ou idéal-type¹¹². C'est un outil d'investigation qui permet de définir un phénomène social par ses caractères les plus généraux observables dans tous les types de société. L'idéal-type est un modèle, une construction intellectuelle, qui permet d'extraire de la réalité empirique certains traits caractéristiques. Weber propose un certain nombre d'idéal-types qui peuvent nous aider à mettre de l'ordre dans les faits observés et à percevoir des détails révélateurs dans les attitudes sociales.

L'idéal-type peut présenter une reconstruction intelligible d'une réalité historique complexe : le capitalisme, la ville occidentale, la bureaucratie ; ou des éléments abstraits qui se retrouvent dans diverses configurations historiques : les formes de pouvoir, ou les types d'activité. L'*homo oeconomicus* et le marché de concurrence pure et parfaite dont se servent certains économistes pour établir leurs hypothèses sont des sortes d'idéal-type.

Une fois établi ce schéma qui simplifie et synthétise ses observations, l'historien doit revenir à la réalité que l'idéal-type va lui permettre de mieux comprendre, car il élague les détails, les particularités, et met en valeur les caractères principaux : soit la réalité particulière se conforme à l'idéal-type, soit elle présente des différences qui vont être relevées comme ses singularités -sans étonnement, puisque la réalité historique est par définition diverse, plurielle, imprévisible ; la confrontation entre l'idéal-type et la réalité observée permet également de déceler des causalités.

4- En guise de conclusion : Un petit exemple actuel de la préoccupation classificatoire, à l'ère de la globalisation, et du choix des mots pour la satisfaire

Un exemple, pour finir, de la préoccupation constante qu'éprouvent les analystes des sociétés, présentes ou passées, d'en donner une image ordonnée –ici à très grande échelle- et de lui appliquer la gamme de termes classique en la redéfinissant : Marc Augé, anthropologue des sociétés contemporaines, identifie dans l'évolution actuelle à l'échelle mondiale une tendance à la juxtaposition de trois "sphères sociales", « mais le terme "classe", dans le langage du siècle dernier, ou, mieux encore, celui d'"état", dans le sens du XVIIIe s., seraient plus appropriés » :

« -une aristocratie ou oligarchie planétaire dominée par tous ceux qui se rattachent, d'une façon ou d'une autre, à la sphère du pouvoir politique, scientifique et économique,
-entretenu par la masse des utilisateurs passifs que sont les consommateurs astreints au devoir de consommation
-et subie par la masse immense de tous les exclus du savoir et de la consommation »¹¹³.

Et encore, dans le même article :

« On peut faire l'hypothèse que le refus de penser ensemble le problème de l'économie et celui de l'éducation est la cause profonde de nos échecs dans les deux domaines ».

Cette remarque me paraît fondamentale pour nous autres, analystes de la société médiévale : les essais de classification sociale restent très loin de la réalité s'ils ne prennent pas en compte, de manière fondamentale, les rapports économiques entre individus et entre groupes (ces derniers étant eux-mêmes essentiellement définis par ces mêmes rapports économiques) et l'importance de la culture, de l'information, de la capacité à penser et orienter son action par des techniques intellectuelles (prévoir, écrire, compter...).

¹¹¹ Ce qui suit est surtout inspiré de M. Lallement, *Histoire des idées sociologiques*, I, p. 209-211 : « Complexité historique et idéal-type », et du *Dictionnaire des sciences économiques et sociales*, en ligne. La définition de l'idéal-type par Weber se trouve dans Id., *Essais sur la théorie de la science* (1918), trad. fr., 1965, p. 179-181 (reproduit dans Lallement, *op. cit.*, p. 210).

¹¹² N. B. : « idéal » est un faux ami, il vaudrait mieux dire « idéel » : il est ici dérivé d'« idée » et non d'« idéal » : il ne s'agit pas d'un jugement de valeur mais d'une construction intellectuelle.

¹¹³ M. Augé, "Fin de la crise, crise des fins", dans *M le Monde*, supplément au *Monde*, septembre 2010, p. 46-47.

IV- « La véritable histoire est sociologique »

Notons, en ouvrant cette nouvelle piste de réflexion, que Paul Veyne, l'auteur de cette formule¹¹⁴, assure que, vice versa, la seule véritable sociologie est l'histoire : une sociologie sans profondeur historique reste théorique, et au fond histoire et sociologie sont deux facettes d'une même discipline.

Une variante de cette réunion des deux disciplines est la **socio-histoire** de Gérard Noiriel¹¹⁵, née de « la rencontre de l'histoire et de la sociologie »¹¹⁶ en comblant, dit Noiriel, le fossé somme tout peu profond qui sépare Marc Bloch de Norbert Elias. La socio-histoire concerne essentiellement en pratique la période contemporaine : il s'agit de retracer les fondements historiques de phénomènes actuels. Mais Noiriel pose que cette méthode peut s'appliquer à toute autre période : c'est en somme de l'histoire régressive, et c'est très proche de la démarche que nous allons définir comme histoire sociologique.

1- Le « tout social », ses divisions et les relations entre ses parties

L'histoire sociologique, quant à elle, se propose d'**analyser les sociétés du passé en utilisant les méthodes de la sociologie** -autant que le permettent la compétence des historiens et l'état des sources - ; en tout cas à titre de principe, de démarche d'ensemble.

a) Le « tout social » et sa division par l'historien

Le point de départ –qu'on dépasse très vite mais qu'il ne faut pas oublier- est la notion que la société forme un « tout », qu'on divise pour l'étudier¹¹⁷.

L'approche sociologique cherche en effet à **identifier des groupes sociaux** et à les **caractériser**. Elle focalise l'attention sur les éléments qui distinguent et qui divisent dans le champ social : c'est « l'inventaire des différences », pour revenir à la formule de P. Veyne déjà évoquée. Il faut simplement choisir comment on détermine les divisions que l'on pratique sur le tout : classe etc. En fait le principe qui est la base de ces divisions reste presque toujours implicite dans les études de sociétés médiévales (cf. par exemple, ci-dessous, les rares prises de position sur l'usage des classes sociales, alors que le mot et la notion, sous une forme vague, sont courants dans les travaux d'histoire sociale du Moyen Âge).

Ayant -dans l'idéal- défini des groupes lors de cette étape initiale, l'historien-sociologue peut alors les situer dans une série de perspectives, en leur appliquant notamment :

- la méthode comparative
- l'analyse des rapports sociaux et économiques (rapports symboliques, rapports de production)
- l'analyse des représentations.

b) Comprendre une société plutôt que construire un modèle

L'élaboration de l'objet de la recherche débouche normalement sur la généralisation des faits observés : c'est la construction d'un modèle. L'objectif premier de l'histoire n'est cependant pas de construire un modèle –qui est toujours construit, ou au moins remodelé, a posteriori- mais de **comprendre** une société dans son fonctionnement. La différence entre les deux notions me semble être que le modèle est abstrait et en principe reproductible, applicable à des situations qui sont encore inconnues au moment où on le construit, alors que la compréhension ne se soucie pas de généraliser et d'extrapoler à d'autres situations. Le fonctionnement de la société ne peut se comprendre sans la prise en compte simultanée de ses différentes composantes, c'est-à-dire les différents groupes (quel que soit le nom que nous leur donnons, cf. ci-dessus : classes, catégories, etc.) : élites et dominés, urbains et ruraux, etc.

c) Relations entre groupes et mobilité

C'est pourquoi l'étude des relations entre les individus et entre les groupes est inséparable de la définition de ces derniers : l'attention aux relations est fondamentale dans notre étude des sociétés médiévales. Un peu plus loin on va appeler l'ensemble de ces relations, avec Dutour, « relationalité », par opposition aux structures sociales, aux différentes formes de groupes. Cette attention aux relations passe par l'étude de notions comme :

- les réseaux,
- l'échange,
- la compétition et la conflictualité,

¹¹⁴ Elle provient de Max Weber, et est interprétée par Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, p. 380-382. Cf. Devroey, *Puissants...*, p. 10.

¹¹⁵ G. Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, La Découverte, 2006 ; F. Buton et N. Mariot, éd., *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, PUF, 2009. G. Noiriel, comme N. Mariot, enseigne au département de sciences sociales de l'ENS.

¹¹⁶ Titre du chap. 1 de Noiriel, op. cit.

¹¹⁷ Voir ci-dessus, II, § 1.

-l'acculturation,

-la domination et la violence : violence physique, mais aussi violence institutionnelle et violence symbolique, qui fait que le dominé intériorise sa condition en faisant siennes les représentations sociales modelées par les élites

-la réputation, qui définit le statut social de chacun en fonction du regard d'autrui...

Nous reviendrons en détail sur ces approches dans la dernière partie.

Les rapports entre groupes comprennent aussi la mobilité sociale, qui fait qu'un individu, une famille ou un groupe se déplace sur l'échelle sociale en modifiant ses différents attributs : capital matériel, culturel, symbolique. La mobilité peut être ascendante, descendante, individuelle ou pluri-générationnelle, ou de groupe ; exogène ou endogène, selon que le déplacement fait passer d'un groupe à l'autre ou reste à l'intérieur du groupe d'origine. Associée ou non à la mobilité géographique (sous la forme fréquente de l'installation en ville¹¹⁸).

2- Histoire sociologique, érudition, histoire anthropologique

L'histoire sociologique ne s'oppose évidemment pas à l'érudition, à l'établissement des faits, des événements : elle dépasse ce type d'histoire et s'appuie sur elle. C'est ce que confirme l'attention renouvelée que prêtent les médiévistes d'aujourd'hui au texte, à la source¹¹⁹, et le renouvellement qui a transformé les sciences de l'érudition : manuel de diplomatique de Guyotjeannin, manuel d'héraldique de Pastoureau... ; ou la réévaluation de l'histoire-bataille depuis *Le dimanche de Bouvines* de Duby.

L'histoire sociologique ne s'oppose pas non plus à l'histoire anthropologique, ou anthropologie historique, mais elle l'englobe. Celle-ci analyse quant à elle « l'articulation entre symbolique et réalité sociale, et la fonction du rituel dans la création du lien social », « les liens personnels qui investissent tout le champ de la communication sociale, le système de représentation symbolique qu'exprime un ensemble de rites et de rituels (...) »¹²⁰.

Un point de vue à creuser : l'« espace épistémologique non poppérien, c'est-à-dire différent des sciences de la nature et spécifique aux sciences sociales, organisé autour de trois pôles, l'histoire, l'anthropologie et la sociologie » ; c'est Jean-Claude Passeron qui le définit¹²¹.

3- Altérité et pluralité

Pour l'approche anthropologique, l'altérité de la société médiévale par rapport à la nôtre est radicale : c'est le grand enseignement de *La civilisation de l'Occident médiéval* de Jacques Le Goff (1966). Le basculement se complète en 1976, lorsque le séminaire EHESS de Le Goff perd l'intitulé "Histoire et sociologie de l'Occident médiéval" pour adopter celui d'"Anthropologie historique de l'Occident médiéval" (que porte encore aujourd'hui l'héritier de ce séminaire, le GAHOM).

Pour l'approche sociologique, cette altérité est moins radicale : régression, comparaison sont des méthodes appropriées à l'enquête historique sociologique, ce qui suppose que les cultures possèdent des éléments communs suffisants pour être comparées et insérées dans une même évolution¹²². Avec Devroey, nous préférons à la notion d'« altérité » du Moyen Âge (ou de toute autre société du passé prémoderne) celle de « **pluralité des cultures** »¹²³ : cette présentation évite l'ethnocentrisme que traduit celle d'altérité (ou d'étrangeté), fondée implicitement sur l'opposition eux/nous¹²⁴. Mais le recul reste indispensable : en particulier on veille à ne pas employer sans examen les concepts des hommes du temps sur leur propre société¹²⁵.

¹¹⁸ Cf. le colloque « Arriver » en ville : les migrants en milieu urbain au Moyen Âge. Installation, intégration, mise à l'écart, ENS de Lyon, 24 et 25 février 2011 (laboratoire junior VILMA).

¹¹⁹ Les travaux exemplaires en ce domaine se sont multipliés ces dernières années, il serait trop long de les citer sans en oublier. Rappelons simplement, parmi les types de sources concernés, les cartulaires, les enquêtes, les actes notariés...

¹²⁰ Les deux citations dans Le Jan (2001), *Femmes, pouvoir et société*, p. 10, 13.

¹²¹ J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Nathan, 1991 (et nouvelle éd. : « L'évolution de l'humanité », Albin Michel). Cf. B. Müller, « Sociologie et histoire », dans *Historiographies. Concepts et débats*, I, Paris, Folio Histoire, 2010, p. 625-635. Karl Popper (1902-1994), philosophe des sciences, sépare les sciences dont les énoncés sont vérifiables de celles (ici désignées comme « non-poppériennes ») qui émettent des propositions générales qui se fondent sur des séries d'observations, mais ne peuvent pas être vérifiées.

¹²² La possibilité de la comparaison entre moments historiques différents (sociétés différentes, civilisations différentes...) est en elle-même un problème propre. Une référence classique : M. Detienne, *Comparer l'incomparable. Oser expérimenter et construire*, Seuil, 2000, rééd. 2009. Pour le Moyen Âge, voir par ex. *Das europäische Mittelalter im Spannungsbogen des Vergleichs...* Mais Marc Bloch reste l'exemple le plus stimulant en ce domaine à travers toute son oeuvre, depuis ses livres jusqu'aux simples comptes-rendus qu'il a multipliés dans les *Annales*.

¹²³ Je ne suis pas sûr du mot « cultures » sous la plume de Devroey, j'ai égaré la référence ; mais c'est la notion, en gros.

¹²⁴ Une variante de la dichotomie eux/nous, dans un contexte différent mais comparable (culture du pauvre/culture des élites), est finement analysée par R. Hoggart, 33 *Newport Street* ; cf. *Id.*, *La culture du pauvre*.

¹²⁵ Ci-dessus, II, 2, particulièrement §§ 2.2 et 2.4.

4- Nos sociétés, objets d'analyse ethnographique

Au demeurant, l'analyse ethnographique¹²⁶ n'est pas réservée aux sociétés différentes de la nôtre, exotiques ou perdues dans un lointain passé : elle s'applique à nos réalités les plus actuelles et les plus quotidiennes.

Exemple parmi des centaines d'études : Florence Weber, *L'honneur des jardiniers* : pourquoi cultive-t-on des « jardins ouvriers », comment fonctionnent les rapports sociaux autour d'eux, quelles valeurs expriment-ils ? Par exemple les notions de rentabilité et de temps sont très différentes, dans ce contexte, des mêmes notions telles que les pratiquent les jardiniers amateurs dans leur travail professionnel ou chez eux. F. Weber remarque ainsi que le jardin ouvrier avec sa cabane est un espace masculin, où s'épanouit l'homme qui, chez lui, est dans un cadre dominé par sa femme ; ou qu'on ne compte pas le temps au jardin : on n'établit pas un rapport de rentabilité entre le temps passé à jardiner et la valeur marchande éventuelle des légumes produits. Ce genre de questionnaire peut très bien nous inspirer dans nos enquêtes sur les hommes du Moyen Âge¹²⁷.

5- Le lien social et ses fondements économiques

L'attention exclusive portée aux élites et aux rapports sociaux en leur sein a amené l'approche anthropologique de la société médiévale à gommer le lien entre les comportements sociaux et les conditionnements économiques, pourtant essentiels. C'est le principal (le seul ?) reproche que l'on peut faire au programme de recherche *Les élites au haut Moyen Âge* : excellentes analyses, mais qui masquent trop la base économique qui rend possibles de tels comportements, et qui fonde le lien social entre catégories de population différentes (dominés/dominants) : cette base, c'est l'exploitation des groupes dominés.

Ces (remarquables) analyses portent donc essentiellement sur **les mécanismes, les modalités des rapports sociaux à l'intérieur de l'élite** : réseaux, rituels, gestion du capital symbolique, représentation de la parenté, voire rôle des émotions dans la définition de groupes¹²⁸... Tendance analogue chez les **modernistes** français, bien définie par l'introduction de Cosandey, *Dire et vivre l'ordre social*.

N'exagérons pas cependant l'indifférence des historiens des élites à l'égard du facteur économique : pour reprendre certains des plus brillants exemples évoqués ici¹²⁹, rappelons que Dutour enracine son étude du groupe dominant de Dijon dans une analyse de ses ressources, en particulier le prêt à intérêt (sans toutefois éclairer les conditions de production et d'extraction des surplus) ; Maire Vigueur identifie dans la compétition pour les bénéfices procurés par la participation au pouvoir la racine majeure des faides dans la *militia* des communes ; et le programme sur les élites du haut Moyen Âge comprend un volume sur « les élites et la richesse »¹³⁰. L'un des animateurs du programme, Laurent Feller, s'est d'ailleurs affirmé ces dernières années comme le meilleur analyste des modalités de la production et de la circulation des richesses, de l'évaluation de la valeur, de la formation des prix entre facteurs sociaux et symboliques et nécessités économiques, et il a même suscité un ensemble de recherches sur la notion de salariat, débordant largement vers les derniers siècles du Moyen Âge et les milieux du travail industriel.

L'intérêt des excellents historiens qui viennent d'être cités se porte cependant essentiellement vers les mécanismes de répartition des ressources entre les élites et sur la compétition qu'ils provoquent.

Je reprends par exemple le prospectus du volume des actes du colloque *Les élites et la richesse*, qui définit parfaitement les objectifs et les limites de ce type de recherche : « Ce volume recueille les actes d'un colloque tenu à Bruxelles dans le cadre du programme international 'Les élites au haut Moyen Âge' et se propose d'étudier la richesse comme critère d'appartenance à l'élite sociale, politique ou religieuse et les usages faits de leurs biens matériels par les membres de ces groupes. La possession de biens matériels, qu'il s'agisse de terres, de demeures, de bijoux, d'armes, de biens de production ou de biens de prestige, fait partie des éléments permettant à des groupes sociaux ou à des individus d'exercer leur domination sur les autres. À côté du prestige qu'assure la culture ou de la situation à la tête de réseaux complexes dans une société où les hiérarchies sont essentielles, la richesse classe et contribue à l'établissement du rang d'un individu ou d'un groupe dans l'ordre social. Être riche entraîne un certain nombre de comportements et contraint à la satisfaction d'obligation de tous ordres : il existe un usage chrétien de la richesse et donc tout un discours sur sa signification et sa destination. La composition des fortunes, leur évolution, leur gestion et leur transmission sont de véritables problèmes auxquels le colloque « Les élites et la richesse durant le haut Moyen Âge » s'est efforcé de répondre, en axant ses interrogations sur les rationalités à l'œuvre dans les comportements des grands agents économiques de la période, qu'il s'agisse d'abbés, d'évêques ou de membres de l'aristocratie laïque. Pour cette raison, les vingt contributions de l'ouvrage sont distribuées en trois parties, « Discourir sur la richesse », « Être riche » et « Obtenir et utiliser les richesses » qui marquent toutes trois un point de vue sur les interactions entre la richesse et la domination sociale telle qu'elle apparaît à travers les sources à notre disposition ».

¹²⁶ Sur anthropologie et ethnographie, voir ci-dessus, Introduction, § 3.

¹²⁷ Par exemple *Pour une anthropologie du prélèvement seigneurial... Ecrire, compter, mesurer...*

¹²⁸ Voir ci-dessous, VII, § 4, b.

¹²⁹ Voir surtout ci-dessous, VII, 3 et 4.

¹³⁰ Dir. J.-P. Devroey, L. Feller et R. Le Jan, Publication prévue en février 2011, Brepols.

Pour intéressantes et utiles qu'elles soient, ces études restent limitées à « la composition des fortunes, leur évolution, leur gestion et leur transmission¹³¹ », c'est-à-dire aux circuits internes aux élites. Le prélèvement, l'extraction des ressources par les élites sur les classes laborieuses, restent en revanche marginales, de même que les transactions marchandes. Pour être complète, l'analyse sociale doit prendre en compte ce pan fondamental des relations économiques : en d'autres termes, comme nous allons le voir immédiatement, il faut associer le champ de la production (et de l'extraction de ses surplus) à ceux de la distribution et de la consommation.

En conclusion, nous nous réclamerons clairement pour notre compte d'une **approche sociologique, régressive, comparatiste, faisant une large place aux fondements économiques des rapports sociaux** ; mais nous ne négligerons pas d'enrichir cette démarche par les **apports de l'anthropologie** : nous placerons ainsi notre réflexion « dans le souci d'allier la théorie à la pratique et de privilégier une approche pluraliste de l'historiographie »¹³².

6- Un exemple de combinaison des approches sociologique et anthropologique: la question des échanges, des transactions.

L'exemple que je choisis pour illustrer les rapports entre les deux approches n'est certes pas le plus facile. Les échanges constituent une question immense, puisqu'ils se situent au centre du processus économique : production/distribution/consommation. Selon les écoles et les points de vue, l'une ou l'autre de ces phases de l'économie est privilégiée pour observer les rapports sociaux :

- **production** : réflexions inspirées du marxisme : le mode de production détermine les rapports sociaux.

- **distribution** : c'est la réflexion sur le marché et les transactions non marchandes, comme dans ce passage du séminaire, et comme –dans une tonalité très différente- chez les économistes classiques, selon lesquels le libre fonctionnement du marché suffit à équilibrer les rapports sociaux.

- **consommation** : c'est un phénomène social comme le sont la production et le marché : même la consommation individuelle de base -alimentaire, vestimentaire...- répond à des conditionnements sociaux (et culturels)¹³³.

Ce qui nous intéresse pour l'instant dans cette question, qui relève a priori plutôt de l'économie que du social, c'est la façon dont on peut l'utiliser pour **définir deux voies d'approche des relations sociales : genèse du marché vs. don/contre-don, transaction marchande vs. transaction non marchande**. Les deux notions ont d'ailleurs de larges marges de recoupement.

Il est clair, quoique cela reste dans l'ensemble implicite, que chaque type de transaction caractérise une période¹³⁴. Les derniers siècles du Moyen Âge pourraient bien constituer en Europe la transition entre les deux : on peut penser que **vers le XIIIe siècle on est à la charnière des deux mondes**, au moment du « grand partage » que Polanyi place lui au début de la révolution industrielle, au XVIIIe s. Mais les débats à ce sujet sont infinis.

On peut cependant pratiquer une analyse en partie « d'économie politique » pour les siècles antérieurs. Cela a été fait sans trop de nuances autrefois : Fossier est le plus rude en ce sens ; cette analyse est en revanche pratiquée avec beaucoup de doigté par Devroey, parfaitement conscient des outils qu'il emploie.

De même on a cherché, avec la microhistoire notamment, à insérer une certaine dose de don/contre-don dans les transactions de l'époque moderne -démarche transposable, avec ses limites, aux derniers siècles du Moyen Âge, comme le sont beaucoup de phénomènes socio-économiques modernes ; les transactions économiques sont « insérées » (*embedded*) dans les relations sociales, le tout est de trouver à quel dosage. Dernier essai en ce sens : le M1 de Sébastien Walczyszyn, qui identifie une certaine valeur symbolique des montants monétaires que mentionne Giovanni Villani. Celui-ci est pourtant considéré d'habitude comme l'un des premiers chroniqueurs à fournir des chiffres fiables : c'est donc précisément chez lui que l'on ne soupçonnerait pas cet usage symbolique des valeurs.

Devant cette dualité d'approche, **une historiographie anthropologique va privilégier l'analyse don/contre-don, une analyse sociologique va chercher la naissance du marché, de façon régressive**, et chercher à préciser le moment où le marché devient prépondérant dans l'économie et la société occidentales, en opérant des comparaisons régionales et en essayant de mesurer l'effet de cette généralisation du marché. Des exemples parmi beaucoup :

-les famines et les modifications des relations sociales qu'elles suscitent : dès la fin du XIIIe siècle au plus tard, les mécanismes et l'ampleur des crises alimentaires sont bouleversés par le marché et par la spéculation, pour le meilleur et pour le pire¹³⁵

¹³¹ Sur la transmission, voir aussi *Dots et douaires dans le haut Moyen Âge* et *Sauver son âme et se perpétuer*, tous deux issus du même groupe de recherche sur les élites du haut Moyen Âge.

¹³² Devroey, *Puissants et misérables*, p. 12.

¹³³ Voir ci-dessous, partie VI, § 5, les analyses de la société médiévale fondées sur la consommation.

¹³⁴ *Le marché dans son histoire*, *Revue de synthèse*, 2006, n° 2.

¹³⁵ M. Bourin et F. Menant, « Introduction », dans *Les disettes dans la conjoncture de 1300...*

-ou le déséquilibre croissant entre sociétés rurale et urbaine : le jeu du marché concentre de plus en plus les ressources et la propriété foncière aux mains des citadins, dans un mouvement de très longue durée qui devient perceptible dès le début du deuxième millénaire, à l'aube de la croissance urbaine.

Excellent exemple d'une prise en compte simultanée des deux types de transactions (et aussi du rôle de l'Etat dans les transactions, qui est le 3e élément essentiel) : *Economic history of Byzantium*.

V- La société de classes : élaboration de la notion et possibilité de l'appliquer au Moyen Âge

1- La notion de classe sociale et son histoire

a) L'histoire du mot „classe“ avant Marx

Jusqu'à la Révolution, on emploie (par exemple les encyclopédistes) les mots « **états** » ou « **ordres** » pour désigner les groupes sociaux fondamentaux¹³⁶. Le mot « classe » est cependant aussi utilisé à partir au moins de la fin du XVIIe siècle, dans un contexte de description analytique de la société, avec des finalités intellectuelles (sociologiques avant la lettre) ou administratives et fiscales. La première mention signalée¹³⁷ date de 1695, lorsque Colbert décide la répartition de la population, pour des besoins fiscaux, en 22 classes fondées en principe sur la fortune (et donc la capacité contributive) mais aussi sur la profession, l'état et la qualité. Convergence de critères qu'on retrouve dans d'autres essais de classification qui jalonnent le XVIIIe s.

Ainsi L. S. Mercier, *Tableau de Paris*, 1782-1788 -tout le contraire d'un théoricien- range la population parisienne en 8 ou 9 classes selon la profession et la richesse -en fait elles ne concernent que la partie « utile » de la société : professionnels...- ; Mercier range aussi les différentes sortes de parasites inutiles (sans leur donner le nom de classes) et propose encore une 3e classification des principaux groupes¹³⁸.

Turgot de son côté distingue trois classes : producteurs (agriculteurs), classe industrielle (commerçants, artisans), gens disponibles (capitalistes) ; mais il doit ensuite les subdiviser à l'infini. C'est d'ailleurs lui qui, dans une de ces subdivisions, identifie le prolétaire, avant Marx : il l'appelle le brassier, qui ne peut fournir que son travail et reçoit un salaire qui lui permet seulement de survivre.

En 1794 Babeuf réclame « qu'il n'y ait plus de division des citoyens en plusieurs classes », ouvrant ainsi la phase socialiste de la notion de classe.

Saint-Simon (v. 1820) parle de « la classe industrielle », qui doit dominer « les autres classes ».

Le mot est d'usage courant chez les socialistes français de la première moitié du XIXe s., Proudhon, Fourier... : « classes possédantes », « classes moyennes », « classes laborieuses ». Ricardo (1772-1823), chef de file de l'école classique et libérale, non seulement utilise le mot mais met les classes sociales en relation avec les modes de production, préfigurant ainsi Marx¹³⁹.

Quant à la notion de classe ouvrière, elle apparaît en France dans les années 1830, lorsque les émeutes de 1832 et 1834 révèlent violemment son existence : elle englobe dès lors les ouvriers qualifiés (que l'on appelait auparavant compagnons) et les manœuvres, que l'organisation corporative considérait jusque-là comme des catégories bien différentes. « Quand, en 1848, Marx publie le *Manifeste du parti communiste*, la classe ouvrière est encore une innovation taxinomique récente, peu présente dans les représentations communes »¹⁴⁰. La coupure nette entre patrons et salariés, complétant la définition d'une classe ouvrière, reste en fait masquée à cette époque par la présence de catégories intermédiaires très nombreuses, comme les petits producteurs travaillant comme sous-traitants (comme les canuts lyonnais). La concentration industrielle et la création du droit du travail vont clarifier la notion de salariat et durcir les clivages.

¹³⁶ Le passage qui suit s'inspire beaucoup, parfois mot à mot, de trois excellentes synthèses : D. Cohen, « Ordres et classes... », Desrosières, « Catégorie », et Bourdieu-Martin, *Les écoles historiques*, p. 280-288 (chap. 11 : « Le marxisme et l'histoire », § 2 : « La sociologie des classes ») ; j'utilise le manuel de Bourdieu et Martin par habitude, mais il y en a d'autres plus ou moins équivalents, comme C. Delacroix, F. Dosse et P. Garcia, *Les courants historiques en France*). J'ai également utilisé Mousnier, *Les hiérarchies sociales...*, chap. III : « La stratification sociale en classes », p. 30-36, et Devroey, *Puissants...*, p. 27-30 (« Classes et groupes de statut »).

¹³⁷ J.-C. Perrot, « Rapports sociaux et villes au XVIIIe siècle », dans *Ordres et classes*, p.143-146.

¹³⁸ J.-C. Perrot, « Rapports sociaux... », p. 146-150.

¹³⁹ D. Ricardo, *On the principles of political economy and taxation*, 1817. Cf. C. Delacroix, « Histoire sociale », p. 420 : en 1852 Marx reconnaît sa dette envers les historiens bourgeois qui ont « exposé le développement historique de cette lutte de classes ».

¹⁴⁰ Desrosières, « Catégorie », p. 679, comme ce qui suit.

	C'est à ces « protosociologues », observateurs de la réalité sociale de l'industrialisation et inventeurs de modèles de société, que Marx emprunte le mot et la notion de classe, auxquels il va donner la notoriété et qu'il va imposer pendant plus d'un siècle (si l'on considère une désaffection rapide à la fin du XXe s.) comme un outil central de l'analyse sociale¹⁴¹. Le <i>Manifeste du parti communiste</i> (1848) commence ainsi : « L'histoire de toute société jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte des classes. Homme libre et esclave, patricien et plébéien, maître de jurande et compagnon, en un mot : oppresseurs et opprimés, se sont trouvés en constante opposition ; ils ont mené une lutte sans répit...qui ...finissait soit par une transformation révolutionnaire de la société.., soit par la ruine des diverses classes en lutte »¹⁴².
---	---

b) *L'élaboration de la notion de classe sociale et de mode de production chez Marx et ses successeurs*

Marx n'a jamais traité systématiquement cette notion pourtant centrale dans sa pensée¹⁴³ : il l'a effleurée dans plusieurs de ses opuscules¹⁴⁴ et il est mort alors qu'il rédigeait le chapitre qui aurait sans doute fourni la mise au point définitive (*Le Capital*, livre III, chap. 52, publié par Engels¹⁴⁵) ; il n'en reste qu'une ébauche : « Comment les travailleurs salariés, les capitalistes et les propriétaires fonciers en viennent-ils à constituer les trois grandes classes de la société ? A première vue, c'est à cause de l'identité de leurs revenus et des sources de leurs revenus : voici trois grands groupes sociaux dont les membres individuels vivent respectivement du salaire, du profit et de la rente, c'est-à-dire de la mise en valeur de leur force de travail, de leur capital, de leur terre ». Mais Marx utilise aussi la notion d'ordre [N. B. : je suppose que c'est *Stand* ?], qu'il distingue des classes dans *L'Idéologie allemande* (1845-1846)¹⁴⁶.

En employant le mot « classes » à propos de l'Antiquité et du Moyen Âge, Marx a voulu donner des ordres une image distancée des représentations idéologiques propres à ces sociétés. « Il a voulu les faire apparaître non plus comme des rapports plus ou moins harmonieux, mais comme des rapports d'oppression et

¹⁴¹ L'allemand utilise le mot *Klasse* : *Arbeiterklasse*, classe ouvrière, *Klassenkampf*, lutte des classes (comme les autres langues : *classe operaia*, *working class*...). Faut-il comprendre qu'il est venu du français, via les théoriciens socialistes (ou de l'anglais : Ricardo par exemple) ? En revanche, l'expression de la distinction (« avoir de la classe »), analogue en italien (*avere classe*), semble passer par des mots différents dans d'autres langues : « c'est classe » se dit « *das ist edel* ». Un aspect marginal, amusant à approfondir... Autre nuance, celle de l'anglais *working class*, plus large que la classe ouvrière française ou italienne (Desrosières, « Catégorie », p. 680). Mais voir ci-dessus, III, 1, c, sur les mille nuances des distinctions de classe Outre-Manche.

¹⁴² Cité par Bourdé-Martin, *Les écoles historiques*, p. 282.

¹⁴³ La maturation de la notion dans la pensée de Marx et de ses héritiers, que je résume ici, est bien présentée dans Bourdé-Martin, *Les écoles historiques*, p. 286-287.

¹⁴⁴ *Le 18 Brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte*, *L'idéologie allemande*...

Marx (1818-1883) a exposé ses idées –dans leur évolution– principalement dans :

-*L'idéologie allemande* (1846), où s'esquisse le matérialisme historique (il avait déjà écrit une réfutation de la philosophie hégélienne, qu'il avait d'abord professée : *La sainte Famille*, 1844) ;

-*Le manifeste du parti communiste* (1848, préparé pour une association ouvrière) ;

-*La guerre civile en France* (1871), où Marx –qui a vécu en France et y a beaucoup fréquenté les socialistes et les organisations ouvrières– analyse la composition sociale des camps ennemis dans la guerre civile, et les causes de l'échec de la Commune ;

-et *Le capital*, dont seul le t. 1 a été publié de son vivant (1867), les tomes 2 et 3, restés inachevés, ayant été publiés par Engels après sa mort.

¹⁴⁵ Friedrich Engels (1820-1895) est en quelque sorte le Dr Watson de Marx (si l'on peut se permettre de broder sur le fécond rapprochement entre Marx et Sherlock Holmes qui a déjà été osé par certains auteurs, y compris un médiéviste britannique des plus éminents). Industriel allemand installé en Angleterre, il est un observateur attentif et direct de la révolution industrielle, dont il est lui-même acteur, et de ses conséquences sociales. Ses œuvres principales :

-*La situation de la classe laborieuse en Angleterre* (1845), saisissante description de la misère matérielle et morale des ouvriers anglais et de ses causes, fondée sur ses observations, sur la presse et sur les premières statistiques ; une lecture toujours actuelle, à conseiller absolument et à coupler avec celle de E. P. Thompson, *The Making of the English Working Class*, et Chevalier, *Classes laborieuses*...

-*L'anti-Dühring* (1877) ; c'est un exposé du matérialisme historique, à l'occasion de la réfutation des idées d'Emil Dühring, professeur à Berlin, socialiste mais qui développait des vues différentes de celles de Marx ;

-*L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat* (1884).

¹⁴⁶ Ce § est tiré de Devroey, *Puissances*...

d'exploitation, non comme des rapports fondés seulement sur des idées religieuses ou autres, mais comme renvoyant également à une base matérielle déterminée »¹⁴⁷.

Engels, et surtout Lénine, ont étoffé les indications rapides données par Marx sur l'histoire des classes, en les intégrant dans un récit plus continu et en reprenant la question de leur existence avant le capitalisme. Lénine donne cette définition : « On appelle classes de vastes groupes d'hommes qui se distinguent par la place qu'ils tiennent dans un système historique défini de la production sociale, par leur rapport aux moyens de production, par leur rôle dans l'organisation sociale du travail, et donc par les moyens d'obtention et la grandeur de la part des richesses sociales dont ils disposent ».

Cette définition s'applique aux trois grands systèmes d'organisation dans l'histoire de l'humanité que distingue Marx, définis par des modes de production différents, chacun fondé sur un rapport de production propre :

- mode de production antique (esclavage sur grands domaines),
- mode de production féodal (rapport de production = servage, le seigneur perçoit la rente ; nous disons plutôt aujourd'hui que c'est un rapport « seigneurial »),
- mode de production capitaliste (domination du capital industriel appartenant à la bourgeoisie/prolétariat ouvrier ; rapport de production = salariat).

Chacun de ces modes de production correspond plus ou moins à une phase de l'histoire de l'humanité (selon des schémas de développement par phases successives qu'on utilise volontiers alors, et même bien après), mais plusieurs modes de production peuvent coexister : ainsi au temps de Marx le salariat coexiste avec l'esclavage en Amérique et le servage en Russie ; cela nous donne un fil conducteur pour les derniers siècles du Moyen Âge, où le servage (ou autres formes de dépendance agricole) persiste et même renaît alors même que le salariat se développe. Marx ajoute ensuite un mode de production asiatique dominé par l'Etat (Egypte pharaonique, Chine impériale, Pérou des Incas).

c) Résumé de la notion de classe chez Marx et Engels

Maurice Godelier¹⁴⁸ : « l'existence de classes au sens strict suppose l'égalité juridique de tous les membres de la société en même temps que leur inégalité matérielle et sociale dans leurs rapports aux conditions et au déroulement du procès de la production (...). Dans les sociétés à ordres cette égalité de principe n'existe pas (...). Pour que de véritables classes et rapports de classes se constituent, il faut donc précisément que soient abolies les distinctions entre des ordres.

Pour pouvoir être considéré comme une classe, un groupe social doit être défini par sa position dans le processus de production, et avoir conscience de celle-ci ».

Un groupe humain déterminé par son statut économique constitue une strate sociale ou « une classe en soi » ; pour être considéré comme classe sociale à part entière, « classe pour soi », il doit avoir conscience de son état et de la solidarité que celui-ci confère à ses membres, de leurs intérêts communs¹⁴⁹. Un groupe économique se transforme en classe sociale à travers une prise de conscience et les actes qui l'accompagnent : grèves, émeutes, choix électoraux¹⁵⁰, organisation de partis, de syndicats... accompagnés de la formation d'une idéologie.

On ne doit pas considérer les classes isolément, mais par rapport les unes aux autres : une classe ne se définit que par ses rapports avec d'autres classes¹⁵¹. « Les individus isolés ne forment une classe que pour autant qu'ils doivent mener une lutte en commun contre une autre classe »¹⁵².

d) Des questions encore pendantes après Marx

Marx laisse sa réflexion sur les classes à l'état d'ébauches. En particulier deux questions ne sont pas entièrement résolues :

¹⁴⁷ M. Godelier, *L'idéal et le matériel*, p. 300-301.

¹⁴⁸ M. Godelier, *L'idéal et le matériel*... En-dehors de Godelier, ce qui suit provient essentiellement de Bourdieu et Martin, *Les écoles historiques*..., p. 287-288. Des résumés analogues, moins complets, se trouvent chez d'autres auteurs.

¹⁴⁹ Ainsi la paysannerie française, décrite par Marx dans *Le 18 Brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte*, ne constitue pas une classe dans la mesure où les paysans, tout en ayant des intérêts identiques, ne sont aucunement organisés pour les défendre.

¹⁵⁰ N. B. : les conflits de classes déterminent en grande partie les conflits politiques mais ne les recouvrent pas exactement. D'autre part, dans une période « archaïque » de la prise de conscience de classe, la classe dominée, analysant sa situation comme une conséquence des transformations récentes des équilibres économiques, peut s'orienter vers des choix politiques conservateurs, voire réactionnaires : Hobsbawm, *Les primitifs de la révolte*... (ci-dessous, V, § 2, d).

¹⁵¹ Voir à ce sujet le résumé de l'intervention de Claire Lemerrier à la Journée d'étude du CRESC (Université Paris 13), 14 mars 2008 (en ligne) : une identité de classe (ou toute autre forme d'identité) se construit sur des relations et sur la représentation que l'on s'en fait ; elle influence en retour les choix relationnels ultérieurs. C. Lemerrier cite à ce propos Roger V. Gould, *Insurgent Identities. Class, Community and Protest in Paris from 1848 to the Commune*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1995, « dont les conclusions empiriques peuvent être contestées, mais dont l'introduction reste un modèle ».

¹⁵² Marx, *L'idéologie allemande*.

Le nombre des classes sociales

Le *Manifeste* distinguait deux classes, les entrepreneurs, ou bourgeoisie, et les salariés, ou prolétaires ; Engels précise dans une note à la réédition de 1888 : « Par bourgeoisie, nous entendons la classe des capitalistes modernes, propriétaires de moyens de production et exploitant le travail salarié. Par prolétariat, nous entendons la classe des travailleurs modernes qui, n'ayant aucun moyen de production, sont obligés de vendre leur travail pour vivre ». Le mode de production capitaliste oppose ainsi deux classes.

Mais des vues complémentaires sont données ici et là :

-le Manifeste mentionne d'autres classes : aristocratie foncière (qui peut s'insérer dans les propriétaires fonciers identifiés par *Le Capital*, ci-dessous), petite bourgeoisie, et classe moyenne comprenant petits industriels, petits commerçants, artisans, cultivateurs.

-Le fragment du *Capital* dénombre quant à lui trois grandes classes, entrepreneurs, salariés, et propriétaires fonciers.

-En observant la société française (dans *Le 18 brumaire...*), Marx décrit à nouveau une société plurielle, avec petite bourgeoisie, sous-prolétariat, prêtres...

Mais la tendance générale, dans l'évolution du capitalisme, est clairement définie comme une réduction croissante à deux classes antagonistes.

Les classes avant l'époque capitaliste

C'est une question qui concerne directement les médiévistes : peut-on considérer qu'il existait des classes sociales avant que le mode de production capitaliste ne se généralise ? Marx utilise en fait le mot classes avec une certaine facilité pour brosser le tableau des oppositions sociales du passé, cf. ci-dessus : « Homme libre et esclave, patricien et plébéien, maître de jurande et compagnon ». Chaque mode de production met en présence une classe dominante qui concentre les moyens de production et une classe dominée qui n'a que sa force de travail. Mais, avant la classe ouvrière du XIXe s., ces groupes sociaux ne correspondent généralement pas à la définition stricte de la classe, puisqu'il leur manque la conscience collective¹⁵³.

Enfin, comme nous l'avons vu, Marx, puis Engels, ajoutent progressivement à leur histoire des modes de production le « communisme primitif » des Celtes, Germains, Indiens d'Amérique..., qui ignore les classes. Le mode de production asiatique, dominé par l'Etat, serait lui aussi exempt de classes. Les classes sociales apparaîtraient, et sous une forme imparfaite, avec le mode de production antique (maîtres/esclaves) et féodal (seigneurs/serfs). Engels précise que les classes n'existent que dans les sociétés historiques, dotées de l'écriture.

2- Peut-on parler de société de classes au Moyen Âge ?

a) Les médiévistes et le marxisme

Très peu de médiévistes se proclament marxistes aujourd'hui, en France en tout cas. L'application littérale de la doctrine par les historiens de l'Est, même bons, n'a pas donné de fruits bien durables, alors même qu'il y a eu en URSS et en RDA des écoles de médiévistes importantes, officiellement inspirées par le marxisme.

En revanche l'ambiance générale des travaux sur le Moyen Âge a été fortement marquée, au moins de façon implicite, par la prédominance idéologique du marxisme, de 1945 jusqu'aux années 70-début des années 80¹⁵⁴ : l'interprétation qui allait de soi pour la majorité des historiens de cette génération, et les plus influents, plaçait **l'économie et la redistribution des revenus à la base de l'évolution sociale, dans un contexte permanent ou récurrent de conflictualité entre groupes sociaux aux intérêts divergents, pour l'appropriation des ressources** (en particulier des fruits de la **croissance** des Xe-XIIIe s.)¹⁵⁵.

L'intérêt pour la **culture matérielle**, qui a caractérisé la génération des années 50-70, et qui se poursuit aujourd'hui (et qui a permis l'essor de l'archéologie médiévale) a la même origine : les fouilles de villages ont été introduites en France par des Polonais...

Un courant important, et un des plus proches du marxisme : Bonnassie et son école sur la „révolution féodale“ autour de l'an mil, qui saisit le surplus paysan, dégagé par la croissance, au profit des *milites* et des clercs par l'instauration du féodalisme, du prélèvement seigneurial¹⁵⁶.

¹⁵³ Cette question est traitée, de façon très suggestive pour les situations médiévales, par Deborah Cohen dans son exposé à la séance du 11 février 2011 : « Problèmes historiographiques et méthodologiques de l'histoire du peuple: qu'est-ce qu'une identité politique populaire au XVIIIe ? ». Voir le texte en ligne sur le site du département d'histoire.

¹⁵⁴ Cette prédominance est rarement confessée par les intéressés et n'a jamais analysée depuis par les historiens de l'historiographie –pourtant nombreux et volubiles. On en trouvera désormais une fine analyse dans T. Aprile, « Marxisme et histoire », particulièrement p. 504.

¹⁵⁵ Voir en bibliographie les références à Bois, Bonnassie... Dans l'oeuvre de Duby, *Les trois ordres, ou l'imaginaire du féodalisme* est le « livre majeur où il payait sa dette au marxisme » (P. Boucheron, « An mil et féodalisme », p. 961) ; on pourrait en dire autant de *Guerriers et paysans*, plus directement attaché à démonter les mécanismes du prélèvement.

¹⁵⁶ Dernier retour en date sur la controverse, et un des plus fins : P. Boucheron, « An mil et féodalisme »...

La fin de cette période de croissance est marquée par une autre crise sociale, la crise du bas Moyen Âge, qu'on peut interpréter également en termes marxistes : c'est la „crise du féodalisme“ (Bois) et la „grande dépression médiévale“ (Bois également). Cette interprétation est une variante de l'explication malthusienne qui est absolument dominante depuis les années 50 : elle introduit le prélèvement seigneurial comme facteur supplémentaire, et décisif, du déséquilibre provoqué par l'incapacité technique à procurer de la nourriture à une population en croissance géométrique.

Le succès de la notion de structure dans les années 70 a donné un moyen élégant de contourner la question de l'existence de classes sociales au Moyen Âge, et détourné les esprits de ce débat. Le coup de grâce a été donné par le *linguistic turn* qui a remis en question la recherche même d'une réalité sociale, et par des tendances historiographiques qui se situent aux antipodes du modèle d'analyse sociale marxiste, comme le « retour de l'individu » (ou « de l'acteur ») et l'histoire culturelle¹⁵⁷ (même si les *cultural studies* sont pour une bonne part issues de l'école de Birmingham, qui se proposait de compléter Marx en prêtant attention aux valeurs et à la culture de la classe ouvrière¹⁵⁸).

Les analyses explicitement marxistes ont été cependant poursuivies par quelques médiévistes et écoles éminents¹⁵⁹ : Guy Bois et Pierre Bonnassie, Rodney Hilton et l'école de Birmingham (*Past and Present*), avec actuellement Chris Wickham et Chris Dyer, qui revisitent très consciemment leur héritage marxiste¹⁶⁰, et des Espagnols (par exemple catalans et valenciens) : Bois a bien plus de succès outre-Pyrénées que chez nous.

b) *Réflexions sur l'analyse de la société médiévale en termes de classe*

Aucun médiéviste n'a construit tout un livre sur la notion de classe, et l'intérêt d'utiliser celle-ci a même été généralement esquivé. On pourrait d'ailleurs en dire autant de la plupart des présupposés théoriques, dont l'énoncé ne fait pas partie de notre culture professionnelle : on peut avancer cette constatation pour les médiévistes de tous pays, unis pour la circonstance, sauf exceptions. Je rassemble cependant les éléments du débat.

Je donne d'emblée le point de vue qui me paraît le plus efficace et équilibré –le plus récent aussi, et le mieux nourri de lectures sociologiques–, celui de Devroey¹⁶¹ : « Le concept sociologique de “classe” mérite d'être conservé, pour les études médiévales en particulier, pour la raison qu'il articule fortement l'étude des phénomènes sociaux et politiques sur l'économie (ou plus largement sur la vie matérielle), sans écarter pour autant les autres dimensions extra-économiques (qui donneront lieu à d'autres voies d'approche, comme le groupe de statut weberien, plus large que la notion de classe sociale). Il y avait des différences de richesse considérables dans la société médiévale. Si celles-ci avaient des effets déterminants sur la stratification sociale, les contemporains percevaient le statut et la différenciation selon des critères qui ne coïncident pas toujours avec la distribution des ressources économiques »¹⁶².

c) *Un indicateur : les révoltes du XIVe siècle*

J'ajoute une évolution chronologique : les classes sociales apparaissent en tout cas dans les villes des derniers siècles du Moyen Âge, industrielles surtout.

Elles se révèlent dans les conflits sociaux qui éclatent au XIVe s. : en ville les soulèvements de travailleurs pauvres, les Ongles Bleus flamands, les Ciompi (1378), les émeutes antifiscales des Maillotins et de la Harelle (Rouen), toutes deux de 1382..., et chez les paysans les jacqueries, dont le caractère est cependant assez différent : révolte de Flandre, 1323-1328, Grande Jacquerie de 1358 en France du N., « grande révolte » antifiscale et antiseigneuriale de 1381 en Angleterre (dite aussi « révolte des travailleurs » ou « des paysans », elle mobilise en effet surtout des paysans, mais aussi des artisans ; des soulèvements locaux de paysans anglais du XIVe s. sont également assez bien connus), Tuchins de Languedoc (1381-1384)... Après ces flambées de revendications et de violences, des révoltes s'engrènent encore jusqu'à la « guerre des paysans » de 1525 dans l'Empire.

¹⁵⁷ T. Aprile, « Marxisme et histoire ».

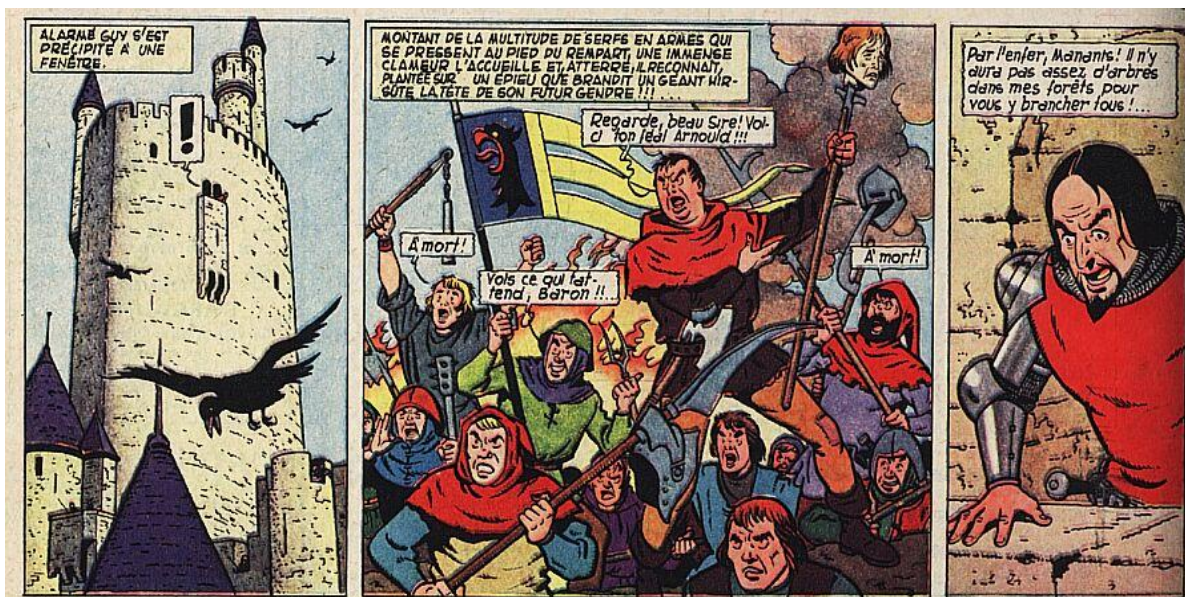
¹⁵⁸ P. A. Rosental, « Cultural Studies », dans *Historiographies...*, I, p. 92-97. Cf. ci-dessous, VI, 1.

¹⁵⁹ Il n'est bien entendu question ici que des historiens « pratiquants », qui abordent des situations historiques concrètes en leur appliquant les concepts marxistes ; l'autre grande branche de l'héritage marxien est celle de la philosophie de l'histoire, illustrée par Althusser : T. Aprile, « Marxisme et histoire », p. 505.

¹⁶⁰ C. Dyer, P. Coss, C. Wickham, *Rodney Hilton's Middle Ages. An Exploration of Historical Themes (Past and Present, Supplement 2, 2007)* ; C. Wickham, éd., *Marxist history-writing for the twenty-first century*, 2007.

¹⁶¹ Devroey, *Puissants et misérables*, p. 21 (chap. I, « Outils »).

¹⁶² Devroey, *Puissants...*, p. 20, qui cite l'opinion convergente de W. Davies, *Small Worlds : the Village Community in Early Medieval Brittany*, Londres, 1988, p. 86-87.



Ma recherche bibliographique s'est arrêtée à E. P. Jacobs, *Le piège diabolique*¹⁶³, et je n'ai pas rouvert pour l'occasion les études de première main sur ces révoltes : Hilton, Wolff... Ni le récent colloque *Rivolte urbane e rivolta contadina*...¹⁶⁴, qui offre un tour d'horizon parfaitement à jour, complet et perspicace. Il serait intéressant en particulier d'identifier les révoltés et leurs meneurs : la jacquerie, la révolte de Flandre, la révolte anglaise de 1371 sont conduites par des élites rurales¹⁶⁵. C'est une direction à suivre dans une séance de séminaire. Il serait important aussi de préciser le caractère de ces révoltes : anti-seigneuriales, antifiscales, ou pour de meilleurs salaires, ou révoltes de la faim, ou du désespoir (la réponse a priori est plutôt non sur ces deux derniers points)¹⁶⁶...

Cette inflexion chronologique est en tout cas bien montrée par Robert Fossier, *La société médiévale*, qui intitule son dernier chapitre « Acuité nouvelle des conflits de classe »¹⁶⁷. Jusqu'au XIV^e siècle, explique-t-il, on entrevoit sous certains conflits -révoltes paysannes, hérésies...- des oppositions de classe, mais elles restent marginales, sans doute en raison de la rigidité de la structure sociale hiérarchique, reposant sur le consentement commun ; on devine seulement l'hostilité des paysans, qu'on a à diverses reprises, mais un peu laborieusement, tenté d'assimiler à des conflits de classe : on a bien peu d'éléments en fait. Exemples : les premières hérésies (Monforte en Piémont, XI^e s.), la révolte des paysans normands au milieu du XI^e s. étudiée par Mathieu Arnoux...

A partir de 1300 en revanche « débute une phase d'hostilité ouverte entre exploités et privilégiés »¹⁶⁸. « Les rapports entre dominants et dominés atteignent au XIV^e s. un stade 'capitaliste'. La chose est claire en ville, où les relations se placent désormais et uniquement [c'est moi qui souligne] sur le plan d'une opposition de classes ; mais je serais enclin à déceler un phénomène assez proche à la campagne. En effet, cette société est [...] partout caractérisée par la disparition des éléments moyens, par une polarisation vers les extrêmes, condition fondamentale des rivalités sociales ; au milieu du XIII^e s., la formation d'une classe moyenne semblait imminente... : l'histoire rurale, comme l'histoire urbaine des XIV^e et XV^e s., aboutissent à rejeter princes, laboureurs, maîtres et marchands d'un côté, brassiers, hobereaux, valets ou miséreux de l'autre, chaque groupe social se trouvant cassé en deux sous l'effet du triomphe de l'esprit de profit et de l'argent »¹⁶⁹. « On assiste à une complicité évidente, après 1350 ou 1400, entre les détenteurs de l'autorité [l'Etat, l'Eglise] et ceux de la

¹⁶³ E. P. Jacobs, *Le piège diabolique*, Une aventure de Blake et Mortimer, éditions du Lombard, Bruxelles, 1962.

¹⁶⁴ Abondante bibliographie sur les révoltes rurales et quelques titres classiques sur les révoltes urbaines dans Menant et Jessenne, « Introduction », dans *Les élites rurales*... Quelques titres parmi beaucoup : R. Hilton, *Bond men made free* ; M. Mollat et Ph. Wolff, *Ongles bleus, Jacques et Ciompi*... ; et en dernier lieu *Rivolte urbane e rivolta contadina nell'Europa del Trecento*... et S. K. Cohn Jr, *Lust for Liberty. The Politics of Social Revolt*...

¹⁶⁵ Une des études les plus précises : C. Dyer, « The Social and Economic Background to the Rural Revolt of 1381 »..

¹⁶⁶ Rappelons qu'un des points de départ du débat société d'ordres/société de classes qui a agité les historiens modernistes français dans les années 60-70 (ci-dessus) était la traduction du russe, à l'incitation de Fernand Braudel et de Robert Mandrou (qui a participé à la traduction) du livre de Boris Porchnev, *Les soulèvements populaires en France de 1623 à 1648* : Porchnev décrit la société française de ce temps en termes de classes, révélées par les révoltes.

¹⁶⁷ Fossier, *La société médiévale*, p. 415-436. Position plus nuancée dans son article « Classes sociales » du DEMA,

¹⁶⁸ Fossier, *La société médiévale*, p. 440, comme ce qui suit.

¹⁶⁹ Pour une conclusion plus récente dans un sens globalement voisin, *La mobilità sociale nel Medioevo*, particulièrement la conclusion de S. Carocci.

richesse ». « Ce phénomène ... a ouvert une longue période d'alliance entre l'ordre et l'argent, entre l'autorité et le profit, dont les bornes ne nous sont pas encore visibles »¹⁷⁰.

d) L'économie morale de la foule est-elle applicable au Moyen Âge ?

Fossier propose aussi une analyse de l'arrière-plan intellectuel de ces révoltes : c'est « **une prise de conscience sociale** » de **l'injustice**, qu'on trouve à la fois chez des intellectuels et dans des soulèvements spontanés, souvent dirigés par la **frange supérieure des groupes populaires** : gros fermiers, maîtres artisans, petits commerçants, meuniers... disposent à cette époque d'une certaine instruction et émettent des idées sur l'organisation sociale et le rôle du gouvernement¹⁷¹. Les « intellectuels intermédiaires »¹⁷² (employés seigneuriaux, bas clergé, notaires, maîtres d'école) jouent également un rôle important dans ces mouvements.

La pensée sociale de ce temps, très pauvre, ne peut pas analyser ces révoltes, ni les mécanismes de l'oppression, et les révoltes visent des objectifs qui ne sont pas toujours les bons. Au total très peu de résultats¹⁷³. C'est l'Etat, « fossoyeur de la société d'ordres et bientôt arbitre de la société de classes », qui va arbitrer ces conflits.

Il y a sur ce thème de la prise de conscience de l'injustice sociale une recherche à faire (et déjà un thème à traiter en séminaire en faisant le point sur la bibliographie existante¹⁷⁴), en s'inspirant de l'« **économie morale de la foule** » d'Edward P. Thompson et de son vaste héritage intellectuel¹⁷⁵. En s'inspirant aussi des livres de Eric J. Hobsbawm, *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne* et *Bandits*¹⁷⁶ : Hobsbawm définit la notion de "bandit social", qui porte les protestations populaires contre l'injustice, mais sans la faire aboutir à un projet social cohérent ; fondamentalement ces protestations sont conservatrices, et demandent le retour au "bon vieux temps". Ces travaux sur les protestations et révoltes populaires des temps modernes peuvent se transposer aux deux ou trois derniers siècles du Moyen Âge : ils suggèrent que les soulèvements et émeutes –les soulèvements annonaires par exemple, dont on a de nombreux récits, ou les protestations ouvrières contre les niveaux des salaires et le coût de la vie- répondent à des notions précises de la justice sociale et ne sont pas seulement des mouvements collectifs de colère et de violence aveugle, désespérée.

e) Des points de vue hostiles à l'usage de la notion de classe pour l'analyse des sociétés médiévales

Beaucoup de médiévistes n'évoquent la notion de classe que pour en rejeter aussitôt toute application aux sociétés médiévales. Un des refus les plus argumentés là-dessus est celui du grand médiéviste Hans-Werner Goetz (NB : Goetz est spécialiste du haut Moyen Âge, ce qui doit émousser sa sensibilité à la notion de classe) : il est selon lui inconcevable de parler de « classes » (au sens marxiste) parce que « les théories médiévales ne perçoivent pas clairement le rôle de celles-ci dans le processus de production et que, durant le Haut Moyen Âge au moins, il n'y a pas de signes d'une réelle conscience de classe et d'un intérêt commun de leurs membres ». Il n'y a donc pas de classe « pour soi », selon la terminologie de Marx.

La suite du raisonnement de Goetz me convainc moins, car il semble confondre les représentations indigènes et la construction de l'objet historique, et on bute de surcroît en le traduisant sur le sens du mot *Stand* et sa traduction –délicate- par *ordo*, ordre : il serait plus adéquat –poursuit en effet Goetz- de décrire la société du Haut Moyen Âge d'après une division en « ordres sociaux » (latin : *ordines*, allemand : *Stände*) qui étaient « au moins théoriquement, fondés sur la naissance, sur la fonction et, plus important, sur des distinctions légales ». De plus, la pensée médiévale connaissait l'idée d'*ordines*¹⁷⁷. Avec ce raisonnement, Goetz est très proche de Mousnier réhabilitant les ordres comme catégorie d'analyse scientifique.

f) Des points de vue favorables à l'usage de la notion de classe pour l'analyse des sociétés médiévales

Les marxistes anglais et catalans, mais je ne suis pas entré dans le détail¹⁷⁸.

Parmi les Français¹⁷⁹ :

¹⁷⁰ Fossier, *La société médiévale*, p. 441.

¹⁷¹ Un bon exemple est celui des chefs du soulèvement anglais de 1381, Watt Tyler, paysan aisé et ancien soldat qui se rallie à la révolte à la suite d'une injustice fiscale, et le prêtre John Ball, disciple de Wyclif, qui prêche l'égalité sociale.

¹⁷² L'expression est de J. Verger, *Les gens de savoir dans l'Europe de la fin du Moyen Âge*, Paris, 1997, p. 25. Un des cas les plus célèbres et les mieux connus (grâce à sa biographie écrite par l'« Anonyme romain ») est celui de Cola di Rienzo, chef populaire qui prend le pouvoir à deux reprises à Rome au milieu du XIVe s. : c'est un notaire d'origine très modeste, mais très cultivé.

¹⁷³ Fossier, *La société médiévale*, p. 439.

¹⁷⁴ Voir une liste de travaux significatifs ou récents dans la bibliographie. Bibliographie complémentaire : Menant et Jessenne, « Introduction », dans *Les élites rurales*....

¹⁷⁵ Voir bibliographie et ci-dessous, VI, § 1, et aussi §§ 2-3.

¹⁷⁶ Voir bibliographie.

¹⁷⁷ H. W. Goetz, "Social and Military Institutions", dans *The New Cambridge Medieval History*, dir. R. McKitterick, II, c. 700-C. 900, 1995, p. 451-480, aux p. 452-453, cité par Devroey, *Puissants*..., p. 27.

¹⁷⁸ Voir cependant par exemple la revendication lucide de la part méthodologique de l'héritage marxien par Wickham, *The Other Transition*, p. 3-8.

Fossier, *La société médiévale*

-p. 7-8 : notion de classe et ses nuances ; partie III, chap. 3 : reprend en détail la notion de classe et la possibilité de son usage au Moyen Âge : p. 415-416 : mise au point sur les classes sociales au Moyen Âge à propos de leur durcissement à la fin de la période (cf. ci-dessus) : la notion de classe sociale relève si fortement de l'héritage hegélien-marxien qu'elle est rejetée d'office par tous ceux qui sont adversaires de ces philosophies, et surexploitée par d'autres. « La notion de classe est indiscutable au Moyen Âge, si l'on désigne par là les couches sociales ; on dit alors les « états », dont l'unité provient d'un même statut économique ou juridique, et d'une même conscience de ce statut. Dès lors, l'affrontement de couches que séparent leurs intérêts débouche sur une rivalité, qui tourne à l'hostilité ».

Alain Derville, *La société française au Moyen Âge*, Lille, 2000

Un bon livre, bien méconnu, comme les autres ouvrages de Derville sur l'économie et la société françaises, centrés sur le XIIIe s. et sur la France du Nord mais riches en observations générales. Celui-ci est le dernier : Derville, né en 1922, meurt en 2002.

L'ouvrage est divisé en deux parties de longueur inégale : I- Les cadres sociaux (famille et parenté, liens d'homme à homme, cadres ruraux, villes) ; II- Les groupes sociaux : 3 fois 2 chapitres, pour chacune des 3 périodes du Moyen Âge ; dans chaque période, un chapitre « Caractères généraux » et un autre « Les classes sociales ».

L'introduction (p. 7-8) reprend longuement le choix du mot qui va servir à la classification sociale, classe ou autre, en le situant dans un débat entre historiens qu'il présente comme très politique : Derville proclame qu'il fait « ce que l'on appellerait volontiers une sociologie historique, mais, comme il y a de tout dans la sociologie, on dira plus prosaïquement de l'histoire sociale », qu'il « faut débarrasser des excroissances anthropologiques » : l'anthropologie historique a tout envahi.

« Je n'ai pas craint d'utiliser les expressions de « classes sociales » et « luttes de classes » que tout le monde entend sans peine, mais où certains historiens ... à l'extrême droite voient une infection marxiste »¹⁸⁰. « D'où, vers 1965-1972, un débat furieux, certains prétendant interdire aux savants l'usage du mot classe et lui substituer la notion d'ordre. L'argument était que, le mot n'étant apparu qu'à la fin du XVIIIe siècle, la chose n'avait pu exister avant ».

Bois, *Crise du féodalisme*

2e éd., 1981, conclusion, p. 360 : souligne que l'identification des deux lois, de baisse tendancielle du niveau de prélèvement¹⁸¹ et de baisse tendancielle de productivité, qui provoquent la crise de la fin du XIIIe s., n'exclut pas la lutte des classes de l'explication, bien au contraire. Il ne fait ainsi que confirmer que l'explication marxiste de la crise de 1300 est l'explication malthusienne, complétée par la prise en compte du prélèvement seigneurial.

VI- *L'histoire récente des humbles : quelques orientations*

L'histoire des humbles, depuis une ou deux générations d'historiens, s'est diversifiée dans ses thématiques, à partir de la constatation fondamentale et récurrente de l'exploitation des humbles, de leur oppression et de leur exclusion culturelle, avec la violence symbolique qui l'accompagne. Les façons de comprendre ces rapports entre dominants et dominés se sont beaucoup affinées depuis Marx ; cela explique d'ailleurs en bonne partie la désaffection qui touche celui-ci : pour beaucoup d'historiens des sociétés médiévales ou modernes, il conserve implicitement la figure du père fondateur (ou du moins d'un des pères fondateurs), mais les sciences sociales ont connu un tel développement pendant ces dernières générations, en particulier dans leurs applications au passé, qu'il est inconcevable de ne pas modifier, affiner, les constats et les intuitions de Marx et des autres observateurs de la classe ouvrière au temps de la « splendeur » de celle-ci. Une aventure intellectuelle comme celle des *Cultural Studies* (qui ne nous intéressera que marginalement ici¹⁸², précisément à cause de sa dérive très loin de l'histoire ouvrière de ses débuts) illustre bien comment, à partir de l'héritage marxiste, se sont élaborées des thématiques qui en sont très éloignées –en partie à cause de l'évolution des sciences sociales, et en partie parce que leur objet d'étude a changé avec l'éclatement de la classe ouvrière et la mondialisation.

¹⁷⁹ Un florilège de prises de positions est rassemblé, au moment même où le débat commence à s'épuiser, par M.-T. Caron, « Peut-on parler de « classes » ou de luttes de classes » en France à la fin du Moyen Âge ? ».

¹⁸⁰ Il doit s'agir d'une allusion à usage interne parmi les médiévistes lillois de la génération de Derville –professeur dans les années 60-80 avec Michel Rouche, Guy Fourquin...-, qui ont été violemment divisés par la politique, de l'Algérie à mai 68.

¹⁸¹ A cause d'une part de la dévaluation de la monnaie : elle frappe les redevances en monnaie, dont on s'accordait jusqu'à récemment à dire qu'elles étaient de plus en plus nombreuses, par conversion des cens en nature ; et d'autre part de l'épuisement de la disponibilité des bonnes terres, qui doit rendre les prélèvements moins fructueux sur les nouveaux défrichements.

¹⁸² Cf. immédiatement ci-dessous, § 1 de cette partie VI.

Ces recherches débordent très largement le cadre chronologique du Moyen Âge, et beaucoup d'entre elles ne l'effleurent même pas. D'où une probable imprécision dans ce que je vais en dire, des oublis, des évaluations inexactes de l'influence de tel ou tel courant de pensée. Il me semble cependant très enrichissant, pour une démarche qui s'attache aux groupes sociaux dominés du Moyen Âge, d'évoquer ces possibilités d'analyses.

Les principaux champs dans lesquels se sont développés ces travaux me paraissent relever de trois ou quatre grandes catégories d'analyse :

- la culture, d'une part – comprise au sens large d'une histoire sociale de la culture, ou d'une histoire culturelle du social¹⁸³
- d'autre part l'autonomie d'action et de représentation – ce que les Anglo-Saxons appellent *agency*- des groupes dominés, paysans ou ouvriers
- la consommation
- on pourra y ajouter l'approche micro-historique, qui ne concerne certes pas exclusivement les humbles mais offre pour les étudier une méthode qui se situe aux antipodes de l'histoire quantitative et de l'analyse par classes sociales.

1- Une histoire sociale de la culture (ou histoire culturelle du social)

a) Daniel Roche

La réputation de Daniel Roche comme historien n'est pas exactement fondée sur l'histoire des groupes dominés, du moins ne les a-t-il pas abordés de front en tant que tels. Son œuvre offre néanmoins une belle illustration de ces nouveaux champs de l'histoire des humbles.



D. Roche (né en 1935) a commencé sa recherche dans la mouvance de Labrousse et Soboul : publication du colloque *Ordres et classes*. Thèse d'histoire culturelle sous l'angle social (*Le Siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1689-1789*, 1978). Il se tourne ensuite vers la culture populaire : *Le Peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au XVIII^e siècle*, 1981 ; *Journal de ma vie : édition critique du journal de Jacques-Louis Ménétra, compagnon vitrier au XVIII^e siècle*, Paris, 1982 (le journal de Ménétra couvre les années 1764-1802). Puis il aborde la culture matérielle, en utilisant largement les sources notariées : *La Culture des apparences : essai sur l'histoire du vêtement aux XVII^e et XVIII^e siècles*, 1989, et *Histoire des choses banales. Naissance de la société de consommation, XVIII^e-XIX^e siècle*, 1997. Ses livres sont donc au croisement de deux des renouvellements thématiques récents dans l'étude des groupes populaires : la culture et la consommation.

b) Roger Chartier

Risquons nous à convoquer ici aussi Roger Chartier, même si cela nous entraîne un peu loin et si nous pouvons seulement évoquer quelques points utiles à notre problématique. R. Chartier occupe au Collège de France la chaire « Écrit et cultures dans l'Europe moderne ». A partir des livres du XVIII^e s. et de la façon qu'ont les contemporains de les lire – une part essentielle de la recherche consiste en fait à identifier ces façons de lire –, Chartier construit une « histoire culturelle du social », fondée sur la notion d'« appropriation » du texte par le lecteur¹⁸⁴. « Lorsque Chartier caractérise son approche comme une 'histoire culturelle du social', il s'attaque au modèle traditionnel d'une 'histoire sociale de la culture' qui part du principe que les clivages culturels sont avant tout l'expression des hiérarchisations sociales. À cette division dérivée des critères socioprofessionnels ou proprement politiques, il oppose une réévaluation différente des principes sociaux et culturels de différenciation : l'appartenance à un sexe, à une génération, les convictions religieuses, les traditions d'éducation et de formation en font par exemple partie ».

« Roger Chartier montre que la circulation de l'imprimé dépasse les frontières étroites des catégories sociales. Afin de saisir des partages sociaux plus fermes à l'intérieur d'une société, il propose une démarche qui prend comme point de départ la variété des pratiques de lecture effectuées par des "communautés de lecteurs" et les processus multiformes d'appropriation des textes. Les livres n'ont pas, selon lui, un "sens" inhérent et absolu que le lecteur devrait retrouver. La construction de la signification n'est effectuée que par le lecteur : « [...] les réceptions sont toujours des appropriations qui transforment, reformulent, excèdent ce qu'elles reçoivent »¹⁸⁵.

¹⁸³ Voir ci-dessous, à propos de R. Chartier, la différence entre les deux expressions.

¹⁸⁴ Parmi ceux de ses livres qui sont en rapport avec la réflexion menée ici : R. Chartier et G. Cavallo (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental* ; R. Chartier et P. Bourdieu, *Le sociologue et l'historien*.

¹⁸⁵ Ces deux passages sont tirés de D. Kraus, « Appropriation et pratiques de la lecture. Les fondements méthodologiques et théoriques de l'approche de l'histoire culturelle de Roger Chartier ».

Cette approche, même si elle est un peu lointaine de notre propos d'analyse sociale, concerne malgré tout celui-ci dans la mesure où le XVIII^e s., comme les XIV^e-XV^e, est une période d'ample diffusion de diverses formes de culture – la lecture en premier lieu, parfois aussi l'écriture, voire l'écriture de soi- dans des milieux relativement étendus, jusqu'à des niveaux assez modestes de la société : cette diffusion de techniques et de pratiques culturelles joue un grand rôle dans la prise de conscience des appartenances sociales¹⁸⁶, aussi bien que dans les mobilités¹⁸⁷.

Dans son article « Le monde comme représentation »¹⁸⁸, qui aura une grande influence, Chartier constate le renoncement au projet d'une histoire globale et la fin du primat accordé au découpage social. Il faut passer « de l'histoire sociale de la culture à l'histoire culturelle du social », à une histoire des « appropriations », conçue comme une « histoire sociale des usages et des interprétations ». Sa démarche s'inspire de celle de Michel de Certeau¹⁸⁹ : il faut partir des objets, des formes et des codes, et non plus des groupes sociaux, centrer le regard sur des principes de différenciation plus divers que la simple classe sociale (clivages sexuels, générationnels, religieux), accorder une grande attention à la matérialité et à la réception des textes. Ne plus axer le propos sur les luttes de classes entre les acteurs, mais travailler sur les luttes de représentations auxquelles se livrent ces mêmes acteurs ; étudier les « stratégies symboliques » qui construisent la hiérarchisation de la structure sociale¹⁹⁰.

c) Une autre histoire sociale de la culture : Edward P. Thompson et les Cultural Studies



E. P. Thompson

Autour d'Edward P. Thompson a pris naissance un mouvement d'étude des humbles, fondé en bonne partie sur une réflexion sur leur culture et ses rapports avec celle des groupes dominants. Ces recherches ont connu des développements inattendus et très divers, qui ont exercé et exercent encore une influence importante bien loin de Birmingham d'où ils sont partis.

A l'origine des *Cultural Studies*, trois historiens de Birmingham :

- Edward Palmer Thompson (surtout connu par *The making of the english working class*, 1963, et l'article « The moral economy of the crowd »)

- Richard Hoggart, plutôt sociologue, même s'il refuse cette étiquette : *The uses of literacy/La culture du pauvre*, 1957 : sur la culture populaire et ses transformations au XX^e s. ; et son autobiographie en 3 vol., *Life and Times*, dont le premier raconte son enfance en milieu ouvrier : trad. fr. : *33 Newport Street, autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises*

- et Raymond Williams (*Culture and Society, 1780-1950*, 1958).

Thompson, Hoggart et Williams entendent « combler le silence de Marx sur les systèmes de valeurs » (Thompson) et mettre en lumière les pratiques de résistance des classes populaires à la culture des classes dominantes : sociabilités ouvrières, pratiques culturelles et comment elles résistent (ou non) à l'ère des medias, rôle du sentiment moral. A partir des années 80, les *Cultural Studies* se diffusent dans les universités américaines et du Commonwealth et changent de nature en absorbant la « french theory » de la théorie textuelle, Barthes, Foucault, Deleuze, puis des composantes tiers-mondistes (*estudios culturales* d'Amérique latine, *African Cultural Studies*), et en déplaçant l'intérêt de la culture populaire à proprement parler vers celle de communautés et minorités de toutes sortes, ethniques, sexuelles... Des départements de *Cultural Studies* se créent dans la plupart des universités américaines, mais l'histoire y est secondaire et nous abandonnerons donc là ce courant.

Ce qui nous intéresse surtout, en somme : les livres des trois de Birmingham eux-mêmes (par ordre décroissant d'intérêt pour nous : Thompson, Hoggart, Williams) et ceux qui s'en sont directement inspirés. L'affirmation comme domaine de recherche de la culture ouvrière ou populaire et du sentiment moral, voire religieux (aux origines de la classe ouvrière, au début du XIX^e s.), et l'accent mis sur l'autonomie culturelle et politique des classes populaires, qui peut déboucher sur des formes de « résistance ». Notons cependant la critique à ces approches portée par Gareth S. Jones¹⁹¹, dans l'esprit du tournant linguistique : « la construction linguistique [de

¹⁸⁶ Anticipons un instant sur la présentation de l'oeuvre de E. P. Thompson (surtout *The making...* ; cf. ci-dessous, § suivant) pour noter que cette prise de conscience fait souvent un détour important par la réflexion religieuse, en général autour d'une relecture des valeurs du christianisme, accompagnée d'une revendication d'autonomie des choix spirituels : un phénomène déjà récurrent dans les mouvements de contestation du Moyen Âge.

¹⁸⁷ Cf. E. Anheim et F. Menant, « Mobilité sociale et instruction... ».

¹⁸⁸ R. Chartier, « Le monde comme représentation ».

¹⁸⁹ M. de Certeau, *L'Invention du quotidien*, vol.1 : *Arts de faire*, Folio, 1980.

¹⁹⁰ Je m'inspire ici d'un cours d'Alexandre Marchant, ENS Cachan, février 2010 : http://www.melissa.ens-cachan.fr/IMG/pdf/L_histoire_culturelle_historiographie_methodologie_chantiers_de_recherche_.pdf.

¹⁹¹ G. S. Jones, *Languages of class. Studies in English working class history, 1832-1982*, Cambridge, 1983. Le volume regroupe cinq articles de Jones. L'analyse du propos de Jones donnée ici est reprise de l'annonce de la journée d'étude « Le monde ouvrier français », ci-dessous.

la classe ouvrière, analysée par Thompson et Hoggart] [est en fait] en retard sur l'expérience et ne parle du présent qu'avec les catégories du passé ; elle ne saurait donc traduire la réalité de la classe ouvrière¹⁹².

Cette critique reste marginale dans l'accueil extrêmement favorable qui a été fait à ces livres, et surtout à ceux de Thompson. Ils ont eu une postérité très étendue et durable en influençant différents courants à travers le monde : les *cultural studies* dans leurs formulations divergentes, enracinées sur plusieurs continents¹⁹³, les études ouvrières partout¹⁹⁴, les études sur la résistance paysanne (Scott), les *subaltern studies*. Pas tellement de médiévistes...¹⁹⁵

2- Approches actuelles de la condition ouvrière aux premiers temps de la révolution industrielle



Déborah Cohen (sur sa page web)

L'intervention de Déborah Cohen au séminaire, le 11 février prochain, va offrir un accès à tout un domaine d'analyse des représentations des milieux populaires, et particulièrement ouvriers, qu'elle a notamment défriché dans sa thèse, *La nature du peuple. Les formes de l'imaginaire social (XVIIIe - XXIe siècles)* (éd. Champ Vallon, 2010).

Je me contente en attendant d'insérer ici l'annonce d'une journée d'étude organisée par D. Cohen sous le titre « Le monde ouvrier français (1750-1850) : logiques d'éclatement, logiques unificatrices » (laboratoire Telemme, université de Provence, Aix-en-Provence, 4 février 2009)¹⁹⁶, qui ouvre de vastes perspectives, susceptibles de nourrir notre réflexion sur les milieux populaires des villes médiévales.

Cette journée part du constat et de la vivacité historiographique actuelle du travail sur la construction des catégories sociales et de la relative marginalité des interrogations sur la catégorie de classe ouvrière. Elle se propose de réinterroger cette notion à partir d'une analyse des forces d'éclatement (logiques de métier, logiques sexuées, logiques locales) et des forces intégratrices (linguistiques et politiques notamment) qui travaillent le monde ouvrier au tournant des XVIIIe et XIXe siècles.

Les années 1980-1990 ont mis en cause le caractère explicatif des grandes catégories utilisées en histoire sociale : bourgeoisie, magnats ou classe ouvrière n'auraient fonctionné que comme des clefs rhétoriques puisque les cas individuels, analysés en fonction d'une catégorie préétablie, servaient à spécifier cette catégorie, qui se trouvait ainsi forcément renforcée des propriétés de ce qu'elle groupait et avait servi à définir. Il ne s'agissait pas forcément de rejeter la catégorie en tant qu'instrument heuristique, mais de borner là son rôle, sans réifier les catégories sociales (soit en leur attribuant des fonctions interprétatives soit en les transformant en catégorie identitaire - décrivant non plus le point de vue du chercheur mais celui, supposé, de ceux qu'elle désigne). Les

¹⁹² On rapprochera cette déconstruction du discours populaire, aboutissant à rejeter l'expérience sociale du milieu correspondant à une époque antérieure, de celle qu'a opérée Gabrielle Spiegel –une des médiévistes américaines les plus connues- sur le développement de l'historiographie vernaculaire en prose dans la France du XIIIe s. : en croisant histoire sociale et histoire littéraire, elle montre que cette littérature est une réponse de la part de l'aristocratie, dont les membres sont les destinataires et souvent les auteurs de ces œuvres, aux menaces que fait peser sur son statut social l'évolution politique et économique des premières décennies du XIIIe s. : l'évocation littéraire d'un passé plus moins mythifié permet de désavouer les changements contemporains, dont ce passé est en réalité l'origine (G. Spiegel, *Romancing the Past : the Rise of Vernacular Prose Historiography in Thirteenth-Century France*, Berkeley-Los Angeles, 1993 ; démarche résumée par Spiegel elle-même, qui souligne ses limites, dans *Ead.*, « Theory into Practice : Reading Medieval Chronicles », dans *The Medieval Chronicle. Proceedings of the 1st International Conference on the Medieval Chronicle*, Driebergen/Utrecht, 13-16 July 1996, éd. Erik Kooper, Amsterdam-Atlanta, 1999, p. 1-12, aux p. 9-10).

¹⁹³ Ci-dessus.

¹⁹⁴ Par exemple en France, un colloque sur l'influence de Hoggart.

¹⁹⁵ L'influence de Thompson et les débats qu'il a suscités ne sont qu'effleurés ici. Pour compléter, on commencera par l'excellente introduction à ce champ historiographique que fournit l'exposé de Déborah Cohen à la séance du 11 février 2011 : « Problèmes historiographiques et méthodologiques de l'histoire du peuple : qu'est-ce qu'une identité politique populaire au XVIIIe ? ». Voir le texte en ligne sur le site du département d'histoire.

¹⁹⁶ N. B. : les notes à ce texte sont celles qu'ont mises ses auteurs. J'ai seulement développé les références.

historiens se sont alors orientés vers une analyse de ce qui, dans les pratiques des acteurs, permettait de construire la catégorie, tant dans l'ordre de l'expérience que dans celui des discours¹⁹⁷. Si le monde bourgeois des débuts de l'époque contemporaine a récemment trouvé les analystes des forces adjuvantes ou opposantes qui jouèrent pour ou contre la constitution d'un « ordre bourgeois »¹⁹⁸, il n'en est pas de même pour le monde ouvrier, du moins dans l'historiographie française.

Dans le sillage de ces travaux et sans présupposer aucun ordre de détermination des pans qui coexistent dans la réalité (l'économique, le politique, le culturel), cette future journée d'étude se propose de réfléchir à la diversité des logiques qui parcourent le monde ouvrier français entre 1750 et 1850, favorisant ou freinant son unification de fait ou de perception.

L'ampleur de l'ouverture chronologique vise à éviter qu'une focalisation sur la phase d'industrialisation massive réduise le monde ouvrier à un ensemble de rapports économiques ou qu'une focale braquée sur un événement politique (fût-il majeur comme la Révolution ou les journées de 1830 ou 1848) ne le cherche que dans une conscience politique forgée au feu de la lutte. Plutôt que de postuler une synchronie mécanique du sociologique, du politique et du culturel, la durée permet de poser la question de leurs décalages éventuels.

Reconnaissant le caractère construit des catégories, il s'agirait, dans un premier temps, de mettre l'accent sur le multiple, l'hétérogène à partir desquels la catégorie invente son unité. Derrière la catégorie existent une richesse d'expériences, qu'elles relèvent des métiers - avec, par exemple, la persistance de pôles d'artisanat dont le récit d'une prolétarianisation uniforme ne peut rendre compte¹⁹⁹ - ou des identités locales ou sexuelles.

Un second temps de la réflexion viserait à comprendre comment, en dépit de ce divers et sans toujours l'effacer, l'unité peut être vécue ou forgée. Si Jones²⁰⁰ n'a plus pu trouver la réalité de la classe que dans une construction linguistique en retard sur l'expérience et qui ne parlerait du présent qu'avec les catégories du passé, des analyses qui se concentreraient moins sur le discours politique (à destination des autres) mais se recentreraient sur la manière dont les ouvriers mettent en mots la réalité la plus quotidienne du travail ou de la sociabilité, la manière dont ils pensent le domaine économique, auraient des chances de ne plus introduire la coupure et la hiérarchie que l'historiographie a longtemps vu entre le discursif et le vécu. Le discours sur soi ne fonctionne probablement pas de la manière et n'a pas les mêmes effets que le discours des autres (qu'il est également utile d'analyser).

3- La peasant agency et ses variantes. De l'économie morale de la foule à la résistance paysanne et aux subaltern studies

Un avenir prometteur s'annonce pour les jeunes historiens français dont on vient de signaler les travaux, à travers la thèse de D. Cohen et le programme de la journée d'études « Le monde ouvrier français » ; mais ce sont incontestablement les chercheurs anglo-saxons, et particulièrement britanniques, qui ont été jusqu'ici les plus actifs et les plus influents dans le développement des études autour des thèmes de l'économie morale, de l'*agency* des groupes dominés (leur capacité à résister, ou à adapter les modèles imposés par les groupes dominants), de la résistance, de la « culture du pauvre ». Ces travaux ouvrent quantité de pistes de réflexion sur les sociétés médiévales.

a) Points de vue classiques et moins classiques sur les paysans médiévaux

Pour comprendre la portée de ces retournements de points de vue, on peut simplement prendre l'exemple de la société rurale :

Le paysan médiéval est généralement considéré comme passif, subissant l'exploitation du maître (cf. tous les titres de synthèses en « Seigneurs et paysans »). Les révoltes sont considérées comme des révoltes de désespoir, de colère, qui ne sont pas viables faute de projet réalisable. Une version particulièrement lénifiante est offerte par « l'école de Toronto » qui a travaillé autour d'Ambrose Raftis dans les années 60-90 et produit toute une série de *manor studies*, des monographies sur des villages anglais éclairés par de beaux ensemble documentaires des XIIIe-XIVe s., des *court rolls* surtout : le village est décrit comme un lieu du consensus et de la responsabilité assumée. Impression que ce type de documentation peut en effet donner puisqu'elle montre essentiellement des conflits réglés. On est très loin des analyses de la révolte de 1381 par l'école de Birmingham...

Au contraire, divers mouvements d'étude, dans des contextes différents, mettent en relief l'autonomie du paysan :

-« Société paysanne », d'inspiration chayanovienne²⁰¹. Relayée notamment par Wickham. Aurait dominé au haut Moyen Âge.

-*peasant agency* et *peasant insurgency* : type d'études particulièrement développé sur les anciens territoires coloniaux anglais d'Asie. Les livres de James C. Scott en sont emblématiques²⁰².

¹⁹⁷ F. Cosandey (éd.), *Dire et vivre l'ordre social...*

¹⁹⁸ *Vers un ordre bourgeois? Révolution française et changement social.*

¹⁹⁹ P. Joyce, *Visions of the people...* ; J. Vernon, *Politics of the people...*

²⁰⁰ Jones, *Languages of class...*, ci-dessus.

²⁰¹ Voir la séance 10 du séminaire (28 janvier 2011), « Élités rurales et modèles de société paysanne », appendice 2.

b) Subaltern studies et postcolonial studies

On peut les citer aussi, un peu dans le même ordre d'idées de stimulant pour l'histoire des humbles. C'est un courant issu de l'Inde postcoloniale, développé au début des années 80. L'auteur le plus connu de ce courant est Ranajit Guha, mais plusieurs autres se sont fait une certaine notoriété²⁰³. Le groupe publie de 1988 à 2005 12 volumes de *Subaltern Studies*, dirigés au début par Guha. Il s'agit de changer le regard sur la période coloniale et plus largement sur les rapports entre l'Europe et le reste du monde en déconstruisant le discours imposé par les Européens –on peut en venir jusqu'à mettre en cause la notion même de discours historique à l'europpéenne.

Les *subaltern studies* convergent assez largement avec les *postcolonial studies*, qui révisent l'histoire des rapports entre l'Europe et le reste du monde. Le fondateur : Edward Said, *Orientalism*, 1978 : archéologie du discours de l'Occident sur l'Orient islamique (transposé ensuite à d'autres relations) : le discours sur l'autre est déjà violence envers lui s'il manifeste la certitude de posséder la vérité à son sujet (le savoir se fait pouvoir : inspiré de Foucault). Les *subaltern studies* ont assimilé cette réflexion.

4- La microhistoire, une approche privilégiée pour l'étude des humbles ?

Importée d'Italie (*microstoria*), principale publication en France *Jeux d'échelles*²⁰⁴. La micro-histoire n'est pas une méthode (qui serait appelée par une échelle spécifique) mais une problématique, fondée sur l'analyse des relations personnelles, affectives comme matérielles. Ses créateurs réagissaient contre les grands systèmes, marxiste puis structuraliste, et contre les « êtres collectifs » chers à l'historiographie d'après-guerre (qu'il s'agisse d'ailleurs indifféremment des classes ou des ordres, cultivés par deux historiographies de tendances bien différentes), en cherchant une approche différente de l'exploration du passé. Il ne s'agit pas (pas seulement) de se placer à l'échelle locale comme le fait la monographie locale du type *manor studies*, qui ne trouve son sens que dans l'idée d'une cumulativité des résultats monographiques (ce qu'on fait dans beaucoup de travaux historiques : accumulation de petites monographies, supposée aboutir à un sens d'ensemble... mais souvent la vue d'ensemble n'est jamais construite). Une idée de base de la micro-histoire est au contraire les « jeux d'échelles » : selon l'échelle à laquelle on se place, l'observation peut donner des résultats différents, on ne voit pas les mêmes choses.

La micro-histoire est un des courants qui cherchent à réhabiliter l'individu (en tant que construction sociale) dans le devenir historique, et en même temps à sortir des analyses quantifiées. Les travaux réalisés pour l'époque moderne ont montré qu'elle s'appliquait aussi bien en milieu rural (Giovanni Levi) que dans des milieux urbains non-élites (Cerutti). C'est une des méthodologies les plus attrayantes pour qui travaille sur les sociétés de la fin du Moyen Âge, en combinaison avec des méthodes plus quantitatives.

On n'est pas très loin avec la *microstoria* de l'anthropologie telle que la pratique Florence Weber, une ethnographie :

- des pratiques familiales concrètes : prêter de l'argent, rendre des services ; on est en plein dans la réciprocité
- de la rationalité des transactions, par exemple à travers la fréquentation des marchés : très loin de la notion abstraite du marché ; éclairage différent, ras de terre, de la rationalité réelle des choix économiques individuels : pourquoi va-t-on au marché ? Pour payer moins cher ou avoir l'impression de payer moins cher ? Pour établir une relation sociale différente de celles que l'on a dans les autres circonstances ?
- de la production et de l'alimentation : les jardins ouvriers : cf. ce qu'on en a déjà dit précédemment : quel est leur sens selon le niveau de revenu et la représentation de chacun : véritable moyen de s'alimenter à bon compte, ou désir de se réaliser d'une certaine façon, voire de se distraire...

L'analyse réticulaire (voir ci-dessous, VIII) recoupe aussi certaines tendances de la microhistoire en s'attachant aux parcours individuels et en cherchant à identifier les différents milieux que fréquente une personne et l'influence que cette fréquentation a sur ses comportements et sur la construction de son identité sociale.

L'*Alltagsgeschichte*

Je cite en passant l'*Alltagsgeschichte*, un peu du même genre, bien qu'il s'agisse d'un secteur disciplinaire très limité : les travaux qui s'y réfèrent concernent essentiellement une société communiste, celle de l'Allemagne de l'Est ; il s'agit d'une approche minimaliste de la vie quotidienne et de la dialectique soumission/résistance dans un régime totalitaire. Il y a eu un petit courant d'*Alltagsgeschichte* médiévale, notamment en Autriche (Linz), tirant me semble-t-il davantage sur la culture matérielle ; il reste actif aujourd'hui²⁰⁵.

²⁰² J. C. Scott, *Weapons of the Weak...* ; Id., *The moral economy of the peasant...* ; Id., *La Domination et les arts de la résistance...*

²⁰³ R. Guha, *The Elementary Aspects of Peasant Insurgency* ; R. Guha et G. C. Spivak (dir.), *Collected subaltern studies*.

²⁰⁴ Voir la bibliographie.

²⁰⁵ Opll, *Zwang und Willkür...*

Alltagsgeschichte, microhistoire, sont assez propres à éclairer la vie des petites gens (à condition qu'ils aient laissé une certaine épaisseur documentaire, ce qui écarte l'immense majorité pendant presque tout le Moyen Âge), à reconstruire des milieux avec leurs liens effectifs, par exemple familiaux.

5- L'analyse des niveaux de vie et la définition des groupes sociaux par la consommation

On arrive ainsi à la consommation comme outil d'étude des groupes populaires.

Comme les études sur les groupes sociaux, les travaux sur la consommation ont évolué :

-d'une phase quantitative, qui privilégiait les sources sérielles et prenait en compte surtout l'alimentation de base, les étoffes et les matériaux de construction : rations alimentaires, prix, disettes, rapport entre alimentation et croissance démographique ... Pour les étoffes l'intérêt dominant allait vers la production et le grand commerce. Ce courant d'études comprend notamment un grand classique, qui reste un modèle pour toute étude de milieux populaires : Charles de la Roncière, *Prix et salaires à Florence au XIVe siècle*.

-à une phase qualitative qui s'intéresse à la cuisine, au goût, au vêtement et à la mode et qui porte aussi l'analyse sur le versant social : la consommation est observée comme marqueur social, en partie volontaire. Elle tient un rôle important dans les stratégies de distinction, aussi bien par les quantités consommées que par le choix des produits. Approche illustrée par D. Roche, cf. ci-dessus, et, en ce qui concerne les derniers siècles du Moyen Âge, par tout un courant de travaux (concernant pour l'essentiel les élites) sur les goûts alimentaires, les débuts de la gastronomie et des livres de cuisine., et par des travaux équivalents sur le vêtement.

Sur l'analyse sociale par la consommation aujourd'hui, particulièrement hors des élites (qui attirent toujours la majorité de la production en ce domaine, qu'il s'agisse d'alimentation, de vêtement, d'habitat ou d'objets de luxe), je relève plusieurs champs de recherche actifs chez les médiévistes²⁰⁶ :

-les livres de Chris Dyer sur l'Angleterre des derniers siècles du Moyen Âge offrent le meilleur exemple de cette approche de l'histoire sociale par la consommation. Il montre l'évolution des modes de vie à tous les niveaux sociaux. On pourrait citer d'autres travaux du même genre, anglais, catalans et valenciens, italiens, allemands... Les modes de vie des pauvres forment dans ce tableau une frange particulièrement difficile d'accès mais fascinante²⁰⁷.

-Niveaux et types de consommation sont également, et de plus en plus, traduits par leurs traces archéologiques : de nombreuses fouilles sont en cours un peu partout, dans le Midi de la France par exemple. Florent Hautefeuille discute ainsi la possibilité d'identifier les élites rurales de la fin du Moyen Âge par leurs traces archéologiques ; Chris Wickham²⁰⁸ relève la différence de richesse entre les élites franques et italiennes du haut Moyen Âge que révèle la qualité des objets trouvés en fouille (les Francs sont plus riches) et esquisse la définition de la société paysanne par sa consommation. L'approche archéologique conduit en particulier à réviser de fond en comble la notion de crise, qu'il s'agisse de celle du VIe²⁰⁹ ou du XIVe siècle²¹⁰.

-La commercialisation anglaise : ce mouvement d'étude a transformé les perspectives de l'histoire économique anglaise des XIIIe-XIVe siècles en réévaluant le rôle du marché et des activités non-agricoles dans les budgets, la production et la consommation des paysans²¹¹.

On pourrait y ajouter le crédit, surtout le crédit à la consommation, qui a suscité de très nombreuses études ces dernières années. Certaines ont un rapport très direct avec la définition des catégories sociales et avec leur évolution : ainsi celles de Julie Claustre sur la prison pour dettes à Paris²¹², ou les travaux sur les rapports entre spéculation annoncière et endettement²¹³, ainsi que sur rôle de celui-ci dans la mobilité sociale descendante²¹⁴. Les chantiers sont grand ouverts dans ces domaines, et les discussions vives.

²⁰⁶ Voir dans la bibliographie les références qui ne seraient pas indiquées dans les notes qui suivent.

²⁰⁷ V. Groebner, *Ökonomie ohne Haus...* ; S. Farmer, *Surviving Poverty in Medieval Paris...* (la source est le relevé des miracles de saint Louis lors de l'enquête de canonisation). Et deux classiques : M. Mollat (dir.), *Etudes sur l'histoire de la pauvreté* (recueil d'études dont Mollat a tiré une synthèse : *Les pauvres au Moyen Âge*) ; B. Geremek, *Les marginaux parisiens aux XIVe et XVe siècles* ; Geremek a aussi publié une synthèse sur l'histoire de la pauvreté médiévale et moderne, traduite en plusieurs langues, et un recueil de textes sur le même sujet.

²⁰⁸ C. Wickham, *Framing the Early Middle Ages...*

²⁰⁹ Voir les travaux de Laurent Schneider sur l'habitat du très haut Moyen Âge dans le Sud de la France, cités en bibliographie (parmi beaucoup d'autres du même chercheur).

²¹⁰ Cf. en bibliographie les deux synthèses récentes codirigées par Joëlle Burnouf, et, parmi beaucoup d'autres travaux : C. Puig, « L'apport de l'étude du stockage à notre connaissance de la conjoncture alimentaire de 1300... » ; M.-P. Ruas, *Productions agricoles... Le grenier castral de Durfort...*

²¹¹ Orientation bibliographique : M. Bourin, S. Carocci, F. Menant, L. To Figueras, « Les campagnes de la Méditerranée occidentale autour de 1300... ».

²¹² On pourra partir du premier article de J. Claustre-Mayade, « Le petit peuple en difficulté... » ; cf. aussi sa thèse, *Dans les geôles du roi. L'emprisonnement pour dette à Paris à la fin du Moyen Âge*, Paris, 2007, et parmi ses autres articles « Le corps lié de l'ouvrier. Le travail et la dette à Paris au XVe siècle ».

²¹³ M. Bourin et F. Menant, « Introduction », dans *Les disettes dans la conjoncture de 1300...* ; M. Bourin, S. Carocci, F. Menant, L. To Figueras, « Les campagnes de la Méditerranée occidentale... ».

VII- Du côté des élites urbaines : notables et société de l'honneur

Point de départ : des études récentes sur les élites urbaines de la fin du Moyen Âge

Je pars de plusieurs livres assez récents sur les élites urbaines des derniers siècles du Moyen Âge : Dutour, Monnet, Maire Vigueur...

Plusieurs grands thèmes de ces livres concernent notre recherche des méthodes d'analyse sociale : ils tournent autour de la notion d'honorabilité, d'honneur, comme lien social et valeur partagée, pierre de touche des rapports sociaux et de leurs représentations dans ces sociétés.

A première vue nous sommes ici dans un type d'approche aux antipodes des définitions « etic »²¹⁵ de groupes sociaux que nous venons de passer en revue : classes, catégories socioprofessionnelles, classements fondés sur les modes de production, la richesse... Avec les sociétés de l'honneur nous abordons au contraire un mode de classement « emic », indigène, « naturaliste » ; les indigènes peuvent exprimer cette valeur avec leur propre vocabulaire – nous allons voir un certain nombre d'usages du mot honneur, dans des sens variables. On est sur le terrain de la société d'ordres, cf. une phrase de Mousnier : « Dans la classification en Ordres ou en 'estats', les groupes sociaux sont hiérarchisés en principe non d'après la fortune des membres et leur capacité à consommer, mais d'après l'estime, l'honneur, la dignité, attachés **par la société à des fonctions sociales qui peuvent n'avoir aucun rapport avec la production des biens matériels** »²¹⁶. Cette phrase de Mousnier est précieuse parce qu'elle confirme que même pour les tenants les plus radicaux des sociétés d'ordres, fondées sur des classements juridiques et des valeurs morales, la prise en compte de l'honneur comme élément du lien social se combine à d'autres critères : aisance, pouvoir... C'est la pluralité de critères que nous retrouvons un peu partout dans cette enquête, par exemple chez Max Weber, et ailleurs.

Pour bien comprendre le fonctionnement de ces groupes sociaux, fondé sur l'honneur et les valeurs qui lui sont liées, il nous faudra faire un grand détour par les élites du haut Moyen Âge, pour lesquelles on a mis en évidence récemment, autour de Régine Le Jan, des modes de fonctionnement analogues.

Le thème de la société de l'honneur va aussi nous servir de point de départ pour esquisser un certain nombre d'autres approches de la société qui sont orientées vers les individus, leur action et leurs relations, davantage que vers la définition de groupes sociaux.

1- La longue histoire du mot « honneur » et ses variations de sens

L'honneur a une longue et tortueuse histoire, avec des valeurs successives assez différentes, comme beaucoup de mots-clefs des comportements sociaux médiévaux. Le mot recouvre d'autre part à toutes les époques une notion complexe : la plupart des passages de livres et des articles de dictionnaires consacrés à cette notion commencent par souligner cette difficulté, avant de définir l'honneur par ses connotations, sa pratique....

a) *Références de dictionnaires de latin médiéval et d'histoire*

C'est d'ailleurs un mot que les dictionnaires négligent aisément :

-Du Cange, *Glossarium mediae...latinitatis*²¹⁷, art. *Honor*, donne une série d'exemples assez brève, qui couvrent les divers sens (dotation, honneur au sens moderne, faire honneur...) mais sans trop les classer ; c'est quand même un article très complet, comme on pouvait s'y attendre ; mais on l'espérait plus détaillé, pour une notion si importante. L'annexe d'ancien français du Du Cange donne deux définitions, seule la seconde est un peu utile, en se plaçant dans le sens de l'honorabilité du XVe s. : « La marque ou le témoignage, qu'on donne à quelqu'un, de la considération ou du respect qu'on a pour lui ».

-J. F. Niermeyer, *Mediae et infimae latinitatis lexicon minus* : 24 entrées dans l'article *honor*. Le sens tourne autour de fief, fidélité au seigneur, cadeau d'honneur, compétence, pouvoir, situation bien établie, charge publique élevée. Tous les sens majeurs y sont, en somme, y compris des sens proches de l'honorabilité.

-le *Lexikon des Mittelalters* a un art. *Ehre* purement théologique, et pas d'art. *honor* (mais *honor imperii*, et *honour*, sorte de fief anglais).

Dictionnaire raisonné du Moyen Âge : pas d'entrée honneur.

b) *Références d'anthropologie et sociologie*

Je n'ai rien trouvé dans M. Weber, *Economie et société*, ni dans Dumont, *Homo hierarchicus* (pas d'entrée « Honneur » dans l'index). Les dictionnaires de sociologie et d'anthropologie n'ont pas d'entrée « Honneur » non plus.

²¹⁴ *La mobilité sociale...*, partic. S. Carocci, « Conclusion » ; M. Bourin, S. Carocci, F. Menant, L. To Figueras, « Les campagnes de la Méditerranée occidentale... », partic. M. Bourin, « Conclusion ».

²¹⁵ Voir ci-dessus, partie I, § 2, « Précautions de méthode ».

²¹⁶ Cité par D. Cohen, « Ordres et classes... » ; la référence à « Mousnier 1965 » n'est pas précisée (c'est un problème de ces deux volumes par ailleurs excellents : beaucoup de références bibliographiques ont été oubliées). Il doit s'agir de *Deux cahiers de doléances...*

²¹⁷ <http://www.enc.sorbonne.fr/le-glossarium-de-du-cange-en-ligne.html>

Bonte et Izard, *Dictionnaire de l'ethnographie et de l'anthropologie*, donnent bien un article « Honneur », mais il est entièrement consacré à l'anthropologie anglo-saxonne qui, depuis les années 1960, a développé tout un courant d'études des sociétés méditerranéennes autour de la notion d'honneur²¹⁸.

F. Weber, *L'honneur des jardiniers*, ne définit pas le mot honneur qui donne son titre au livre, mais on comprend qu'il s'agit d'un ensemble de valeurs liées aux jardins ouvriers : usage du temps libre, production de bons produits, rapports sociaux particuliers. Pas inutile pour nous, car cet « honneur des jardiniers », fort éloigné à première vue de la notion courante de l'honneur qui a quelque chose d'aristocratique et de militaire, aide en fait à comprendre comment le mot peut à la fin du Moyen Âge couvrir des conceptions morales aussi lointaines de celles qu'il avait dans l'aristocratie du haut Moyen Âge.

A propos de l'honneur des jardiniers, je relève aussi un curieux parallèle avec une déclaration faite (par un témoin, ou un acteur, d'un procès) devant le parlement de Paris au XVe s., relevée par F. Autrand, *Christine de Pizan* : « je suis homme d'honneur, et bon jardinier ». Cette déclaration correspond bien à ce qu'écrivent les historiens de la société urbaine de la fin du Moyen Âge : chacun a de l'honneur, il n'est plus besoin d'être noble pour cela ; et la profession, exercée avec compétence et sagesse, joue un rôle important dans la définition de l'identité personnelle et dans l'accès à une réputation honorable.

G. Simmel, *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation* (1908), éd. franç. 1999 :

-p. 431-432 : à propos des « cercles sociaux » (= Simmel désigne ainsi les groupes sociaux qui ont une certaine cohésion) : chaque cercle a sa propre forme d'honneur : une action admise par la conscience collective d'un milieu de spéculateurs ne l'est pas par celle d'un cercle de pasteurs.

-p. 525-52 529 : « L'honneur, symbole immatériel de la cohésion du groupe ». Simmel note bien que le contenu de l'honneur varie beaucoup selon les groupes sociaux et les pays, mais il semble rester assez attaché à une conception très proche du sens commun : chacun reçoit l'honneur et cherche à le conserver (mais n'a pas à le conquérir) ; chaque groupe élabore sa propre conception de l'honneur, assimilée ensuite par ses membres.

c) Des définitions confuses

La définition de ce qu'est l'honneur est malgré tout très confuse et diverse²¹⁹ : connotations avec la pureté du sang, l'hospitalité, la vengeance, la chasteté, le prestige, parfois aussi la richesse.... Ou bien on n'en voit qu'un aspect, dans une culture : ainsi l'honneur des sociétés méditerranéennes sur lequel se focalise l'anthropologie américaine : honneur fondé sur la restriction sexuelle, et comportant un large pan de vengeance -à cent lieues de l'honneur des jardiniers.

L'honneur, qualité individuelle relevant de la réputation, c'est-à-dire du jugement d'autrui, subit d'autre part un peu de confusion avec d'autres champs de la renommée²²⁰ : Gauvard rappelle que *fama* signifie au bas Moyen Âge réputation individuelle, honneur, mais aussi la « rumeur publique » (*fama publica*), les bruits qui courent, incontrôlés, et peuvent précisément détruire la réputation d'une personne²²¹. Un fait de notoriété publique n'a plus besoin d'être prouvé. La justice elle-même, dans la procédure inquisitoire, utilise cette *fama* pour établir des faits « notoires »²²². D'autre part Simmel relève que l'honneur se défend individuellement mais que sa définition (= ce qu'on doit refuser sous peine d'apparaître déshonoré) relève de la collectivité.

2- Deux clefs de compréhension de l'honneur

a) Partir de Bourdieu

Bourdieu a consacré un essai de jeunesse au sens de l'honneur chez les Kabyles²²³. L'honneur y apparaît comme une préfiguration du capital symbolique des individus et des groupes, c'est-à-dire la faculté de faire reconnaître par les autres la valeur de leur propriété sociale. Chez les Kabyles, le point d'honneur fonctionne de façon très proche des sociétés du haut Moyen Âge ou de l'Italie communale : l'honneur correspond à ce qui est sacré

²¹⁸ L'ouvrage le plus connu dans cette veine me semble être J. Pitt-Rivers, *The Fate of Shechem or the Politics of sex...* ; le titre de la traduction française est plus explicite : *Anthropologie de l'honneur. La mésaventure de Sichem*.

²¹⁹ Par exemple dans l'article « Honneur » de C. Gauvard, *Dictionnaire du Moyen Âge*, riche et qui tente de couvrir le plus d'aspects possible, mais sans parvenir à donner une image claire de l'évolution de la notion aux différentes époques.

²²⁰ Il doit aussi y avoir des références théoriques, littéraires... Elles m'échappent malheureusement, alors qu'elles sont certainement très abondantes, puisque la littérature et la réflexion sur le sens de la vie expriment précisément les conceptions de la société fondée sur l'honneur : littérature courtoise, etc. : par exemple Y. Robreau, *L'honneur et la honte. Leur expression dans les romans en prose du Lancelot-Graal (XIIe-XIIIe s.)*, Genève, 1981(cité par Gauvard, art. « Honneur », *Dictionnaire du Moyen Âge*). Sans doute aussi des oeuvres politiques, et Christine de Pizan, à propos de l'honneur des femmes.

²²¹ C. Gauvard, art. « Fama », *Dictionnaire du Moyen Âge*.

²²² C. Gauvard, art. « Honneur », *Dictionnaire du Moyen Âge*. Le rapprochement entre ces différents champs sémantiques -honneur, rumeur, « fait notoire »- et entre les domaines correspondants -anthropologie sociale, transmission des nouvelles et des rumeurs, procédures judiciaires- répond à différents intérêts de Claude Gauvard.

²²³ P. Bourdieu, « Le sens de l'honneur » (1969).

(*hurma*), dont on ne peut pas se moquer ni même, à la limite, parler –les femmes d’abord, la maison ensuite qui se confond avec elles (l’essai sur l’honneur est associé à un essai sur la maison kabyle, dont Bourdieu analyse la valeur symbolique). Fragile, l’honneur peut être entamé très facilement, par une offense voulue ou involontaire ; l’offensé est dans l’obligation de se venger, et la vengeance renouvelle l’offense. Les faïdes²²⁴ peuvent durer très longtemps, car l’honneur est une valeur collective des familles, et chacun est tenu d’aider un parent à venger l’offense qui lui a été faite, et si besoin d’assurer la vengeance lui-même.

L’honneur –qui porte alors un autre nom, *nif*- peut être aussi mis en jeu par provocation non hostile, dans une simple compétition : « chiche que tu fais ceci ! ».

L’atteinte à l’honneur ne peut concerner que des hommes de même statut social : les Noirs par exemple, méprisés par les Kabyles, n’entrent pas dans cette catégorie (on ne se bat pas contre un Noir), pas plus que des hommes considérés comme déséquilibrés ; en revanche, on peut être pauvre et avoir de l’honneur, c’est même d’autant plus estimable.

C’est en somme dans ce fonctionnement de l’honneur, qui se révèle lorsqu’il est blessé, que l’on comprend le mieux ce qu’il est : mieux que dans les accumulations de qualités (cf. ci-dessus), qui ne sont pas conclusives. Bourdieu décrit aussi les rituels de réconciliation qui entourent la fin de la faïde, et qui évoquent ceux du Moyen Âge.

b) *Les élites du haut Moyen Âge, une société de l’honneur*

Les sociétés du haut Moyen Âge sont des sociétés de l’honneur²²⁵. La première acception du terme *honos*²²⁶ concerne le courage du guerrier, et il conservera dans la plupart de ses champs ultérieurs une connotation héroïque et militaire. La notion s’étend ensuite à des biens matériels, des terres surtout, ceux qui récompensent les hommes qui manifestent de l’honor. Dans la version du haut Moyen Âge, l’honor correspond plus particulièrement aux fonctions publiques et aux biens qui sont affectés à l’entretien de leurs titulaires : on parlera d’honneur comtal, d’honor imperii. L’honneur est un capital fragile qu’il faut entretenir et accroître ; dans les élites du haut Moyen Âge, cela se fait par la compétition, que traduisent les dons et contre-dons de cadeaux, les cérémonies strictement hiérarchisées... L’honneur s’attache particulièrement aux femmes et circule avec elles : l’hypergamie permet d’acquérir de l’honneur, en participant à l’honneur de la famille de rang plus élevé dont on reçoit une femme. L’honneur est aussi attaché aux hautes charges publiques et ecclésiastiques, à des terres, à des biens symboliques comme les reliques ou certains objets personnalisés (épée...).

Dans la féodalité lombarde des XIe-XIIIe siècles, le *feudum honorabile* comporte les droits seigneuriaux et ne peut être détenu que par un noble (*capitaneus* ou *valvassor*), sous forme féodale. Ce type de fief relève en principe du roi, et ne peut pas être vendu, ni loué, ni inféodé à un non noble.

La compétition, inhérente aux sociétés d’honneur, rend l’équilibre social particulièrement fragile entre les membres des élites du haut Moyen Âge. L’honneur est très facilement entamé par une parole ou un geste qui créent l’inimitié et déclenchent la faïde²²⁷. La violence fait d’ailleurs partie des mécanismes normaux de la régulation sociale, et elle est une composante inévitable des sociétés d’honneur.

3.-La définition des élites urbaines par l’honorabilité et la notabilité

a) *D’une société de l’honneur à l’autre, après la période féodale*

C. Gauvard, dans le *Dictionnaire du Moyen Âge*, art. Honneur, traite (bien) de l’honneur à partir du XIIe s. L’honneur, reposant sur la réputation (ou renommée, *fama* ; le contraire est l’infamie, qui frappe celui qui a perdu son honneur), est particulièrement associé à la noblesse (notamment parce qu’il a aussi le sens ancien de gloire [militaire]), mais chacun, noble ou non, a son honneur : « on peut dire que la société médiévale est globalement une société de l’honneur, sans nuances de lieux ou de hiérarchie sociale ». On arrive ainsi à la « société de l’honneur » de Dutour et Monnet, où c’est un ensemble de qualités qui définit l’honneur, dont l’appréciation est confiée au jugement collectif (*fama*).

L’honneur est extrêmement fragile, celui des femmes surtout : une insulte, à caractère sexuel notamment, suffit à l’endommager, il faut alors le réparer par la vengeance.

A la fin du Moyen Âge, tendance des autorités à contrôler les meurtres commis pour venger l’honneur : ils sont toujours considérés comme de hauts faits, mais la justice tend à les restreindre. L’honneur tend d’autre part à être réservé aux couches supérieures de la société, en particulier aux nobles dont l’honneur repose sur le sang et l’hérédité plus que sur la réputation, même si celle-ci reste un élément important de la définition de la noblesse.

Mais à côté des nobles, des non-nobles trouvent aussi leur place dans le champ de l’honneur : ainsi certains bourgeois et employés royaux. Leurs femmes sont appelées « femmes d’honneur ». La culture d’honneur, avec

²²⁴ Sur cette notion, voir ci-dessous, VII, 4.

²²⁵ Ce qui suit, sur l’honneur des élites du haut Moyen Âge : R. Le Jan, *La société du haut Moyen Âge*, p. 267-270 : « Honneur et compétition » (dans la partie de chapitre « Compétition, violence et régulation sociale »).

²²⁶ *Honos* et *honor* s’emploient indifféremment, jusqu’à ce que *honor* l’emporte.

²²⁷ *Verletzte Ehre...*

les meurtres qui lui sont associés, reflue ensuite dans le N. de l'Europe mais se maintient dans le S., pour une raison encore obscure.

b) De l'honneur à l'honorabilité : les élites urbaines de la fin du Moyen Âge

De nouvelles élites citadines : hommes « notables » ou « honorables », patriciat, noblesse urbaine

C'est dans ces élites de la fin du Moyen Âge, surtout urbaines et en grande partie non-nobles, que la culture de l'honneur prend les formes qu'ont étudiées Dutour, Monnet, et d'autres, bas-médiévistes ou early modernistes. L'étude des comportements centrés sur l'honneur accompagne la définition d'un groupe social d'élites urbaines dans la configuration duquel la noblesse ou non-noblesse n'est pas l'essentiel : cf. les travaux récents de modernistes entraînant une frange de médiévistes, sur « les nobles et la ville », « la noblesse urbaine » ou « la notabilité »²²⁸, qui concluent à une forte mobilité géographique (des nobles de la campagne vers la ville) et sociale (avec ample renouvellement de la noblesse urbaine).

Je pars de Pierre Monnet, qui constate le rôle croissant de l'honneur et de l'ancienneté dans l'identité des élites urbaines allemandes du XVe siècle²²⁹. « Les notions d'honneur (entendu comme une qualité individuelle mais aussi comme un *medium* qui permet la communication sociale) et d'ancienneté ne cessent de jouer un rôle symbolique interne croissant qui se reporte sur le mariage, la conduite, la description de sa parenté. Être accepté dans le patriciat est un acte social... A la pensée des origines et de l'identification au territoire et à la maison, une notion nouvelle s'ajoute : celle de l'honorabilité comme capacité à participer au groupe dirigeant faisant mémoire. Cette honorabilité se révèle à la fois comme un instrument d'exclusivité sociale envers l'extérieur et comme un instrument interne de consensus au sein du groupe fermé ». Monnet retrace le développement de la conscience collective à partir de l'exercice même du pouvoir, puis la « mise en place d'une exclusivité sociale des élites comme base de leur identité de groupe », et enfin cette « 3e phase qui verrait apparaître l'affirmation de la dimension généalogique et de la dimension historique-urbaine comme fondements de l'identité culturelle du patriciat qui apprend, ce faisant, à en maîtriser les codes ».

L'honorabilité ou estime sociale, critère d'appartenance à l'élite urbaine

Dutour explique que les hommes « notables » et/ou « honorables » qui forment la couche supérieure de la société urbaine²³⁰ peuvent être nobles ou bourgeois. Aux notions de noblesse et bourgeoisie, on préférera celles d'honorabilité et de notabilité. Ce sont deux degrés d'une même considération sociale : la notabilité constitue le degré supérieur, la « forme superlative » de l'honorabilité²³¹ ; l'individu qui y accède s'est fait remarquer parmi l'élite des meilleurs hommes honorables, ce qui lui donne la possibilité d'accéder aux fonctions dirigeantes.

L'entrée dans l'élite urbaine est conditionnée par la reconnaissance de la part de ses membres que l'impétrant remplit un ensemble de conditions qui lui permettent d'avoir une réputation d'honneur (mot sur lequel est précisément formé celui d'honorabilité). Dutour ne définit malheureusement pas ce qu'est l'honneur qui donne son titre à son livre²³². La plupart du temps il parle plutôt d'honorabilité, qu'il définit comme « l'estime sociale » : « l'estime sociale dont ils bénéficient se traduit par une appréciation globale de ce qu'ils appellent (par exemple dans les contrats de mariage) l'« estat » de chacun, et que nous pourrions appeler condition sociale. Elle est fonction de leur honorabilité : une identification précise, une activité régulière et connue, une installation stable à Dijon, un niveau de fortune qui n'exclut pas de la vie sociale, confèrent une position dans la société. C'est, en somme, d'une façon générale, l'honorabilité des habitants qui est mesurée par le jugement d'autrui »²³³. L'acquisition de ces qualités –normalement fort lente- permet de s'agréger à l'élite : la ville est le creuset de toutes les élites ; « la noblesse n'est pas la seule forme de supériorité sociale en ville, ... qui devient à cette époque le lieu où se forment et se transforment les élites et les dimensions de la supériorité sociale ».

Ces orientations rejoignent certaines conclusions des tenants de la société d'ordres des années 60-70 : cela n'est pas réellement étonnant, puisque les uns et les autres tiennent beaucoup compte des représentations sociales des élites dans leur définition de celles-ci²³⁴.

Les qualités de l'homme honorable

²²⁸ Déjà la thèse de Jean Boutier sur Florence (1988, voir bibliographie), puis : *Les nobles et la ville dans l'espace francophone (XIIe-XVIe s.)* (avec un article comme F. Buylaert, « La "noblesse urbaine" à Bruges... »), ou *La notabilité urbaine Xe-XVIIIe siècle...*, notamment T. Dutour, « La notabilité urbaine vue par les historiens ... » et Id., « Désigner les notables... ».

²²⁹ Monnet, *Villes d'Allemagne*, introduction, p. 13.

²³⁰ C'est moi qui introduis cette expression pour définir ce groupe social.

²³¹ Dutour, notamment p. 234.

²³² Le mot n'apparaît même pas dans l'*index rerum* pourtant fort bien fait, qui ne mentionne que « honorabilité », avec deux renvois, p. 221 et 234.

²³³ T. Dutour, *Une société de l'honneur*, p. 234.

²³⁴ Cf. la phrase de R. Mousnier citée plus haut : « dans la stratification en ordres... les groupes sociaux sont hiérarchisés... d'après l'estime, l'honneur... ».

L'honorabilité repose sur la reconnaissance d'un certain nombre de qualités²³⁵ :

- **l'aisance et la stabilité** : un critère préalable de la reconnaissance sociale est d'être propriétaire, à l'abri des risques financiers, installé dans la ville depuis longtemps –depuis plusieurs générations de préférence.

- **la paix** : au XVe s. la société urbaine est éminemment civile (en contrecoup de la professionnalisation de l'armée) et privilégie des valeurs civiles comme la compétence professionnelle (ci-dessous) et la paix²³⁶. L'élite urbaine réproouve et exclut les violents ; cf. les lois contre les magnats dans les villes italiennes gouvernées par le Popolo, à la fin du XIIIe s. : les comportements violents, arrogants, « incivils » en somme, pèsent lourd dans la dénonciation des magnats.

- **la "sagesse"**, qui est à peu près équivalent de compétence, d'« expertise », comme on dit souvent aujourd'hui, dans un sens principalement de compétence professionnelle et sociale : au XIVe s. on dit « noble homme et sage » [=expert] ; il s'agit notamment de compétence juridique ou commerciale, ou de celle de l'entrepreneur²³⁷. Cf. l'équivalence du doctorat en droit pour la noblesse²³⁸.

Parallèle avec la constitution des professions libérales à l'époque moderne et contemporaine

On pourrait ici faire un rapprochement avec l'éthique et la pratique des professions libérales, ou plus exactement de la *profession* au sens anglais (par opposition à tous les autres métiers, qui ne sont qu'*occupation* ; l'italien *professione* a la même nuance, un peu différente du français « profession libérale »), telles que Maria Malatesta en a montré le développement dans l'Europe des XVIIIe-XXe siècles²³⁹. Les *professioni* se distinguent des autres métiers par la possession d'un savoir intellectuel ou technique de haut niveau, acquis dans l'enseignement supérieur, et un revenu (normalement élevé) tiré de l'exercice de ce savoir, le plus souvent de façon indépendante (c'est la « profession libérale », selon l'expression française). Les professionnels déterminent et contrôlent eux-mêmes les critères de recrutement de leurs nouveaux confrères et les normes de qualité des prestations. A cet effet, ils sont organisés en institutions collectives : en France ce sont les ordres des médecins, des avocats, des notaires..., dont on retrouve l'équivalent dans les autres pays. Malatesta distingue trois grandes branches au sein de ces « professions », en fonction du champ de leur savoir : médical (médecins, pharmaciens), juridique (avocats, notaires...), technique (ingénieurs, experts-comptables...).

4- Sociétés de l'amour et de la haine, de l'honneur et de la réciprocité

a) Honneur et réciprocité, amitié et haine, compétition et hiérarchie

Je voudrais rapprocher les analyses de Dutour et Monnet de celles de Le Jan et autres sur les élites du haut Moyen Âge. Le lien entre les deux, chronologique et thématique : Maire Vigueur (*Cavaliers et citoyens*²⁴⁰), analysant l'*odium* et la faide dans les élites des communes italiennes des XIIe-XIVe s. (avec en contrepoint l'amitié entre lignages). Je rappelle les grands traits de cette société.

Notions de base sur les élites communales italiennes et leur exercice de la faide

Au cours de l'évolution qui conduit à l'autonomie des villes italiennes sous la forme de la commune, autour de 1100, on voit arriver au pouvoir un groupe social appelé *militia* par les contemporains et par les historiens d'aujourd'hui. Il est né de l'osmose entre l'aristocratie militaire, féodale et seigneuriale d'une part (ce sont eux les *milites*, dans une première époque, avant que le terme ne s'élargisse à tout le groupe dirigeant) et les citadins non nobles (*cives*) de l'autre : les féodaux entrent dans la commune, s'intéressent au commerce, à la banque et au droit, qui constituaient le capital culturel et économiques des citadins aisés, tandis que ceux-ci acquièrent des fiefs et des domaines ruraux, et combattent à cheval. Maire Vigueur montre comment la guerre est le pivot de la société et de l'organisation politique communales : le groupe dirigeant, qui combat à cheval et dont l'appellation de *militia* est parfaitement fonctionnelle, en tire profits, prestige, distinction

²³⁵ Je tire principalement les notions qui suivent de l'analyse de Dutour sur Dijon, mais elles ont une valeur générale dans les élites urbaines de ce temps : Dutour les généralise dans *La ville au Moyen Âge*, et on les retrouve par exemple dans les élites allemandes de P. Monnet, *Villes d'Allemagne*.... Il serait intéressant d'élargir ces sondages suggestifs mais vraiment succincts.

²³⁶ Monnet, *Villes d'Allemagne*..., introduction, p. 15-17.

²³⁷ Monnet (*Villes d'Allemagne*..., introduction) relève lui aussi le rôle de la compétence professionnelle. Pour une époque plus tardive, cf. J.-C. Perrot, « Rapports sociaux et villes au XVIIIe s. », dans *Ordres et classes*, p. 143 : un des critères d'octroi des lettres individuelles d'anoblissement est l'excellence dans une profession (Perrot cite un manufacturier normand, auquel les lettres sont refusées en 1766 parce qu'il a certes bonne réputation, « mais beaucoup sont comme lui dans le royaume »). Et Perrot conclut, p. 144 : « Il faut de tout un peu pour être noble : mérite, argent, famille, patronage. La noblesse est un précipité qui résume un jugement social : c'est une trace, c'est le passé rappelé dans le présent ».

²³⁸ P. Gilli, *La noblesse du droit*...

²³⁹ Voir le choix d'ouvrages de M. Malatesta cité en bibliographie.

²⁴⁰ J.-C. Maire Vigueur, *Cavaliers et citoyens. Guerre, conflits et société dans l'Italie communale*...

sociale et justification de sa prééminence politique Le combat à cheval est aussi un facteur décisif de distinction entre la *militia* et les autres citoyens, le *popolo*, qui combattent à pied.

Les familles de la *militia* sont en compétition constante pour les postes politiques dans la commune, pour les fonctions ecclésiastiques, chargées d'influence et rémunératrices (prébendes de chanoines dans le chapitre cathédral, épiscopat, abbatiat des monastères citadins). Elles sont aussi en concurrence pour les profits marchands, pour les ambitions territoriales dans leurs seigneuries rurales, pour les partages d'héritages. L'honneur familial et l'échange des femmes constituent bien entendu des éléments-clefs de cette compétition. Elle débouche inévitablement sur la faide, qui joue un rôle essentiel dans les équilibres politiques des communes.

L'étude du règlement des conflits et de la vengeance se croise ici avec un thème proche, celui de la révision de l'opposition privé / public. On dépasse aujourd'hui l'interprétation traditionnelle²⁴¹ qui opposait radicalement le public, l'Etat (= la commune), avec ses institutions, son droit... au privé qui aurait été incarné par le pouvoir et les pratiques des familles aristocratiques, tendant spontanément au désordre. En fait Zorzi et Maire Vigueur expliquent que la faide remplit une fonction sociale et politique (c'est un thème majeur de Zorzi, que Maire Vigueur reprend d'une certaine façon en montrant la concurrence des lignages de la *militia*) : elle sert à gérer les conflits et à leur trouver une solution, dans les domaines divers où s'affrontent les lignages pour l'appropriation des richesses et des éléments de capital symbolique. Les phases d'affrontement violent, qui sont les plus visibles, sont entrecoupées de longues phases de négociation, de conciliation. Impliquant des solidarités étendues, qui jouent sur divers registres (parenté, alliances, amitiés, clientèles, voisinage...), la faide organise les regroupements : « Le conflit ainsi organisé de manières variées servait le processus de construction sociale, et constituait une mesure objective de contrôle et de non prolifération de la violence »²⁴². En somme, les factions sont des éléments d'organisation sociale. Si la faide peut jouer ce rôle régulateur, c'est qu'elle suit des règles bien précises (et même des rituels), qui peuvent être insérés dans la législation communale.

Les faides entre lignages remplissent parfaitement ce rôle de régulation à l'époque consulaire : c'est un fil conducteur du livre de Maire Vigueur, *Cavaliers et citoyens* : la commune n'est pas un « Etat » abstrait, qui s'opposerait aux rivalités entre familles, c'est au contraire la somme de ces rivalités, dont elle exprime l'équilibre (notamment par l'alternance de membres des différents lignages au consulat et dans les autres magistratures). « La principale fonction de l'autorité communale dans la première phase de son histoire, c'est de garantir le bon fonctionnement des mécanismes de régulation interne dans le cadre des conflits de lignage et, quand ceux-ci s'avèrent incapables de jouer leur rôle, d'intervenir comme instance supérieure de régulation mais sans rien modifier aux modes habituels de résolution ou de conduite des conflits »²⁴³.

L'équilibre finit par se rompre, entre la fin du XIIe et le milieu XIIIe siècle (surtout parce que les familles en compétition deviennent trop nombreuses, suppose Maire Vigueur), d'où le recours au podestat, magistrat suprême, professionnel, choisi dans une autre ville. Lorsqu'arrivent au pouvoir les régimes de Popolo, l'« Etat » prend une figure nouvelle, celle du bien public ; la faide peut désormais ne plus être comprise dans sa fonction régulatrice, et apparaître comme un danger pour l'Etat (ce qu'elle deviendra effectivement souvent, avec des dérives vers la guerre civile et le pouvoir personnel) et pour l'ordre public, qu'elle enfonce.

Les valeurs des élites

Dans toutes ces analyses, des élites du haut Moyen Âge à la *militia* italienne, au patriciat allemand et aux notables dijonnais, on approche un groupe social – toujours le groupe dominant – par les relations entre ses membres (et entre familles), et plus précisément à travers les valeurs et les modèles de comportement qui commandent ces relations :

- honneur

-réciprocité, associée à l'honneur qui impose de la respecter. Elle consiste en un échange, qui peut être égal ou inégal, amical ou compétitif, et qui comporte l'obligation de rendre. Les biens sont classés en catégories dont certaines ne donnent pas lieu à des transactions marchandes mais à des dons et contre-dons obligés. On échange particulièrement des biens qui par nature ne doivent pas être vendus : on peut par exemple échanger des reliques et autres objets sacrés ; ces biens peuvent être donnés plusieurs fois et passer de mains en mains. La réciprocité constitue ainsi une des deux grandes branches des échanges de biens et de services, parallèlement aux échanges marchands, ou en contaminant ceux-ci. La réciprocité concerne naturellement non seulement des biens matériels, mais des marques symboliques de reconnaissance sociale, à travers des rituels quotidiens ou exceptionnels (saluts, gestes exprimant la situation dans la hiérarchie et sa reconnaissance, banquets, fêtes comme les adoubements ...).

²⁴¹ Incarnée par ex. par J. Heers, *Le clan familial au Moyen Âge*, 1974 ; Id., *Partis et vie politique dans l'Occident médiéval*, 1977.

²⁴² A. Zorzi, « Ius erat in armis », p. 616.

²⁴³ Maire Vigueur, *Cavaliers et citoyens*..., p. 333-334.

-structures familiales en partie construites sur la réciprocité : échange des femmes...

- amitié (*amicitia*), au sens politique, et haine (*odium*).

- autre binôme de valeurs qui permet d'analyser ces sociétés, exprimé par R. Le Jan mais qui me paraît implicite chez Maire Vigueur : **compétition et hiérarchie** (dans la société communale, la compétition pour les charges et les profits que procure la commune). La compétition fait partie de la réciprocité.

- la compétition débouche sur la **violence** : c'est ce que Maire Vigueur a montré pour les communes italiennes, sans se référer aux théories anthropologiques et en cherchant des explications fonctionnelles : la violence entre lignages éclate selon lui lorsque les ayants-droit aux profits de la gestion communale deviennent trop nombreux.

En résumé : « La démarche anthropologique a ... permis de définir la société carolingienne [et, extrapolons-nous, d'autres sociétés élitaires comparables, comme celle des communes italiennes] comme une société compétitive et violente, articulée autour de l'honneur »²⁴⁴. [...] « La compétition, inhérente aux sociétés d'honneur, rendait l'équilibre social particulièrement fragile. Le rôle des autorités centrales consistait donc à contrôler et orienter les mécanismes de l'échange, à imposer les compromis nécessaires, y compris par le biais de la loi, dont on a compris qu'elle était un instrument de négociation entre le législateur et les élites, et par le biais de la justice »²⁴⁵. C'est exactement le rôle que, selon les analyses actuelles²⁴⁶, jouent la législation et la justice des communes lorsque la violence aristocratique devient si forte qu'elle menace l'équilibre de la communauté, au lieu de contribuer comme elle le faisait jusque-là à régler les conflits.

b) Notions complémentaires pour la compréhension de ces sociétés

Notons d'abord en passant qu'on recourt pour l'analyse du lien social –dans l'aristocratie du haut Moyen Âge particulièrement, mais pas seulement– à la notion d'émotions (communauté émotionnelle de Barbara Rosenwein) ou à celle de rituel, de formes de communication particulières relevant de conventions entre les membres de cette société²⁴⁷.

Les conflits et leur résolution

Tout un ensemble d'études récentes sur des sociétés médiévales de différentes époques se réfère de plus ou moins près à la sociologie du conflit et de leur résolution²⁴⁸ ; dans cette sociologie, le conflit a une valeur positive, il permet de régler les tensions sociales.

Le conflit est par ailleurs un moment privilégié pour étudier les relations sociales : c'est ce que montrent abondamment les travaux de Pierre Monnet sur les groupes dominants des villes allemandes²⁴⁹, ceux de Jean-Claude Maire Vigueur et d'autres sur les élites des communes italiennes, ceux de Régine Le Jan et d'autres sur les élites du haut Moyen Âge, et sur la France féodale ceux de Dominique Barthélemy et de médiévistes américains, et aujourd'hui de Bruno Lemesle.

Parmi les termes utilisés pour désigner la rupture et les manifestations d'hostilité qui s'ensuivent, le plus fréquemment employé est *iniuria* qui signifie à l'origine „injuste“, „contre le droit“. Pour justifier une rupture, on invoque toujours l'*iniuria* ou l'*offensio*, porteuses d'un caractère illégitime et offensant. Elles constituent des atteintes à l'honneur, qui créent l'*odium* et provoquent la vengeance, nécessaire pour rétablir l'équilibre rompu. Il est intéressant de noter que les révoltes sociales, comme les guerres civiles dans les communes italiennes du XIIIe s., sont toujours interprétées par les contemporains (chroniqueurs...) en termes de haine et de vengeance, à l'origine personnelle. Mais ce qui crée l'*odium*, c'est en réalité une exacerbation de la compétition pour le pouvoir entre des groupes rivaux et le sentiment d'une atteinte aux droits fondamentaux et à des biens inaliénables, donc à l'honneur. Cette explication des mécanismes de la faide a été élaborée parallèlement pour l'aristocratie du haut Moyen Âge, par R. Le Jan notamment (mais aussi des historiens anglo-saxons et allemands).

La faide

«Faide» est un mot germanique, latinisé puis passé en italien (*faida*), qui désigne depuis le haut Moyen Âge une hostilité durable entre deux lignages. On le retrouve chez les chroniqueurs italiens de l'époque communale, et il

²⁴⁴ R. Le Jan, « Histoire et sciences sociales », avec référence à R. W. Kaeuper (éd.), *Violence in Medieval Society*, Woodbridge, 2000.

²⁴⁵ R. Le Jan, *La société du haut Moyen Âge*.

²⁴⁶ Celles d'Andrea Zorzi en premier lieu, voir ci-dessus.

²⁴⁷ Je me limite à deux références, sur ces thèmes vraiment éloignés de notre sujet : B. Rosenwein, *Emotional Communities...* ; J.-M. Moeglin, « Performative turn, communication politique et rituels au Moyen Âge. À propos de deux ouvrages récents »... (il s'agit des livres de G. Althoff et de Ph. Buc sur les rituels ; voir aussi le C.R. de R. Le Jan, *AESC* 2003, p. 1378-1380).

²⁴⁸ Voir en bibliographie une orientation sur l'historiographie de la résolution des conflits et de la vengeance.

²⁴⁹ Monnet, *Villes d'Allemagne*, introduction, p. 14.

est couramment utilisé par les médiévistes. La vengeance (ital. *vendetta*, lat. *vindicta*) est la phase violente de la faide, qui alterne avec des périodes de négociation, de conciliation, traduites par de nombreux textes de compromis, les « chartes de paix ». La vengeance, comme la guerre privée (*werra*) qui est une notion très proche, est un moyen principalement aristocratique de résolution des conflits ; ces deux pratiques sont en tout cas considérées par les nobles comme un de leurs privilèges, puisqu'ils détiennent dans leurs seigneuries le pouvoir de rendre la justice, de verser le sang²⁵⁰. Mais l'habitude de se faire justice soi-même, et les haines durables entre familles qui l'accompagnent, débordent au-delà du milieu aristocratique. Impliquant des solidarités étendues, qui jouent sur divers registres (parenté, alliances, amitiés, clientèles, voisinage), la faide organise les regroupements : « Le conflit ainsi organisé de manières variées servait le processus de construction sociale et constituait une mesure objective de contrôle et de non prolifération de la violence » (A. Zorzi).

La médiation

La médiation relève d'un système de communication qui vise à maintenir un ordre légitimant la place des élites par la fonction sociale qui leur est attribuée. Elle s'exerce dans les deux domaines fondamentaux qui fondent l'unité de la société et qui permettent sa reproduction :

*le politico-religieux (rites et sacrements d'une part, accès au prince d'autre part) qui légitime la domination (y compris la domination économique) d'une minorité

*et le juridique (règlement des conflits) qui rétablit l'ordre social rompu et permet la reproduction.

c) Conclusion critique aux analyses des sociétés de l'honneur et de la compétition

Une telle approche, complétée par l'analyse des réseaux qui me paraît en être implicitement une composante, fournit un support théorique, un modèle, une grille de lecture, à l'analyse empirique des rapports sociaux que pratiquent habituellement les médiévistes.

J'émetts toutefois deux réserves sur ses limites :

-les historiens qui la pratiquent et l'ont érigée –avec talent– en méthode tendent à restreindre leur champ d'observation à un seul groupe social, **le groupe dominant**, les élites. Or on ne peut évidemment pas prétendre décrire une société en se limitant à une seule de ses composantes, fût-elle absolument dominante et seule bien documentée comme c'est le cas des élites médiévales. Mais il est vrai que, avant les derniers siècles du Moyen Âge, on ne dispose presque jamais des sources qui permettraient des analyses analogues pour le reste de la population. Relevons quelques essais dans cette direction : on étudie par exemple la communication entre seigneurs et paysans²⁵¹, la violence comme base du rapport entre eux²⁵², les gestes et les rites du prélèvement et leur inscription dans la coutume²⁵³...

-La pratique de cette approche **masque d'autre part le fondement économique du lien social** : voir le développement à ce sujet ci-dessus, à propos de l'anthropologie historique. Il y a certes une partie des transferts de biens, non négligeable, qui passe par les échanges non marchands (cadeaux, butin...) que pratiquent les élites militaires compétitives. Mais une partie certainement bien plus importante de l'économie entre dans le cadre des transactions marchandes ou des prélèvements seigneuriaux. On peut l'analyser en termes d'anthropologie économique, mais une analyse en termes d'économie et de sociologie économique est aussi indispensable.

-Dans le même sens, on a reproché aux praticiens de la *network analysis* –Mercklé²⁵⁴ par exemple, qui est celui qui expose le plus clairement les principes de cette discipline, et exerce donc beaucoup d'influence– de s'en servir plus ou moins consciemment pour détourner l'attention de situations de conflit, de domination, de lutte des classes, au profit du consensus social : les réseaux montrent le consensus bien davantage que les ruptures, la présence de liens bien plus que leur absence. Claire Lemerrier fait remarquer que sur les graphes de la *network analysis* l'absence de certaines liaisons est aussi importante que la présence d'autres, mais qu'il faut un effort de recul pour en prendre conscience.

VIII- « Relationalité », réseaux et rôles sociaux. Du groupe à l'individu

1- L'analyse réticulaire (network analysis)

Je me borne à exposer quelques éléments de base, tirés pour l'essentiel du manuel de Claire Zalc et Claire Lemerrier²⁵⁵ : écrit par deux historiennes soucieuses d'histoire sociale, ce petit livre est un outil parfait pour comprendre les applications principales de cette technique à l'histoire sociale du bas Moyen Âge.

²⁵⁰ Cf. les travaux d'Andrea Zorzi et, entre autres, C. Gauvard, « L'homicide est-il un crime ?... » et Ead., « Discipliner la violence... ».

²⁵¹ J.-P. Devroey, "Communiquer et signifier...".

²⁵² G. Algazi, *Herrengewalt...*

²⁵³ *Pour une anthropologie du prélèvement seigneurial...*, II.

²⁵⁴ P. Mercklé, *Sociologie des réseaux sociaux*.

²⁵⁵ Lemerrier et Zalc, *Méthodes quantitatives...*, chap. VI : « Quantification, réseaux et trajectoires », p. 80-102. Outre ce manuel, exposé pour débutants généralement recommandé : le cours de Pierre Mercklé, « Les réseaux sociaux... », en ligne

Pour le moment il n'y a encore guère d'exemples médiévaux : le réseau de l'abbé de Cluny Odon, étudié par Isabelle Rosé²⁵⁶, un article sur l'ascension bancaire et politique des Médicis au XVe s.²⁵⁷... Mais d'autres travaux sont certainement en train de se multiplier. En tout état de cause, il n'est pas imaginable aujourd'hui de mener une étude d'une société sans connaître les principes de cette technique, et sans s'être demandé si et dans quelle mesure le sujet que l'on étudie appelait son utilisation.

a) Réseaux et analyse de réseaux

Ne pas confondre la technique d'analyse de réseau et l'existence même d'un réseau :

*La *network analysis* est une technique quantitative d'analyse d'une situation (économique, sociale, psychologique, linguistique) et éventuellement de son évolution (on y reviendra). Elle utilise des logiciels propres, aboutit à des schémas (graphes surtout) qu'il faut savoir commenter. Elle peut s'appliquer à quantité de phénomènes, mais elle intéresse directement notre problématique en tant qu'elle offre une façon spécifique d'analyser l'environnement social d'une personne ou d'un groupe, ou les relations sociales à l'intérieur d'un groupe.

*Le réseau, quant à lui, est :

-l'ensemble des relations d'une personne : c'est l'ego-réseau.²⁵⁸

-ou l'ensemble des liens et des interactions qui existent à l'intérieur d'un corpus de personnes qu'on observe, et qui généralement ont quelque chose en commun : profession, origine, culture... : c'est le socio-réseau.

b) Les usages de l'analyse réticulaire : observation et démonstration

L'analyse réticulaire peut être utilisée :

-comme un outil d'observation du réseau lui-même : description d'un groupe de personnes, dont on identifie les relations entre elles. C'est une approche qui peut s'associer à l'observation des rapports économiques, de pouvoir... dans ce même groupe.

-ou comme un outil de démonstration : Padgett et Ansell s'appuient sur le réseau social des Médicis pour expliquer leur ascension politique²⁵⁹. Claire Lemerrier reprend à plusieurs reprises l'exemple des organismes représentatifs : elle a étudié les chambres de commerce du XIXe siècle, mais il est aisé d'extrapolation sa démarche aux corps municipaux et autres organismes de direction des villes médiévales. Et je pense que les analyses par Régine Le Jan et ses élèves du rôle des réseaux aristocratiques dans l'expansion monastique à l'époque franque, et encore dans celle de Cluny, ont également à leurs yeux une valeur démonstrative : la mise en lumière de l'existence d'un réseau (de mariages, alliances...) dans l'aristocratie franque aide à comprendre la diffusion de tel ou tel courant monastique.

c) Analyse de séquences et event history analysis

L'analyse de réseaux peut aussi jouer sur la temporalité (données « longitudinales ») :

-« analyse de séquences »²⁶⁰, qui distingue dans un parcours (par exemple un cursus professionnel) des phases différentes pour affiner l'observation ;

-« event history analysis », qui isole les « événements » d'un parcours, considérés comme des facteurs décisifs pour les changements ultérieurs. L'« event history analysis » prend même en compte le risque qu'un sujet soit soumis à tel ou tel événement, en fonction des probabilités statistiques qui s'appliquent à son type de parcours : par exemple une mort prématurée qui le fait sortir du champ d'observation et tronque donc son parcours.

« Analyse de séquences » et « event history analysis » ont au moins deux intérêts majeurs :

-établir des relations de causalité fondées sur l'antériorité. Exemple classique des chroniques italiennes : les fiançailles rompues déclenchent une faide entre familles, qui peut aboutir à la guerre civile et finalement à la guerre entre deux communes ; mais on n'a pas besoin de l'*event history analysis* pour le comprendre.

-et, dans un sens sans doute plus précieux, permettre de distinguer des séquences dans un parcours individuel ou collectif : exemple classique : le réseau social d'une femme sera probablement différent avant et après son

sur le site de l'ENS de Lyon ; et P. Mercklé, *Sociologie des réseaux sociaux*. Aussi les deux articles de C. Lemerrier, « Analyse des réseaux et histoire » et « Analyse des réseaux et histoire de la famille ». Une orientation bibliographique complémentaire a été donnée par C. Lemerrier lors de son intervention au séminaire en décembre 2010.

²⁵⁶ Encore inédit, sinon sous des formes incomplètes dans des travaux précédents d'I. Rosé. Voir ce texte dans le dossier proposé par C. Lemerrier pour la séance du 3 décembre, ainsi que celui de C. Tignolet, « Mobiliser des soutiens... ». J'ai aussi relevé parmi les travaux cités par C. Lemerrier un article sur la correspondance de Cicéron, qui peut inspirer les médiévistes : M. C. Alexander et J. A. Danowski, « Analysis of Ancient Networks... ».

²⁵⁷ J. Padgett et C. Ansell, « Robust Action and the Rise of the Medici, 1400-1434 »,.

²⁵⁸ Une notion proche du capital social de Bourdieu.

²⁵⁹ J. Padgett et C. Ansell, « Robust Action... ». Exemple cité par C. Lemerrier et C. Zalc, *Méthodes quantitatives...* Voir dans la bibliographie quelques autres études de cas utilisant l'analyse réticulaire, citées par C. Lemerrier lors de son séminaire.

²⁶⁰ Les travaux de référence sont ceux d'Andrew Abbott, des années 90 : cf. Lemerrier et Zalc, *Méthodes quantitatives...*, p. 94 et leur bibliographie.

mariage, surtout si elle vit dans une société où les femmes arrêtent de travailler en se mariant, ou vont vivre chez leurs beaux-parents, ou dans un milieu où la mobilité professionnelle des jeunes est forte... Des études fondées sur cette technique se sont particulièrement appliquées aux migrations : reconstitution des parcours de familles suédoises du XIX^e s., ou des familles d'un village français des années 1930-1990, pour préciser le poids des divers facteurs sur la mobilité²⁶¹.

d) Réseaux et économie

Le réseau est aussi un outil d'analyse économique pour l'historien : par exemple le grand commerce et la banque des derniers siècles du Moyen Âge et de l'époque moderne constituent bien évidemment des transactions marchandes, orientées vers le profit, mais elles reposent aussi sur des réseaux entre les acteurs : interconnaissance, confiance et réputation, voire échanges d'apprentis et d'épouses... En ce domaine, la question centrale pour un médiéviste est de savoir s'il y a une époque, avant la généralisation des relations de marché, où l'ensemble des échanges à longue distance repose exclusivement sur des réseaux, dépourvus d'institutions ; par exemple pour le crédit, on pourrait voir une opposition entre le crédit enregistré par les notaires ou les livres du marchand, garanti par les autorités, et le crédit entre parents et amis, sur parole. Mais c'est peut-être une fausse question, issue de l'influence de la notion de « grand partage ».

2- L'analyse sociale par la « relationalité »

a) La « construction sociale de la personne »

L'analyse réticulaire n'est évidemment pas un exercice gratuit –pas plus qu'elle ne remplace la réflexion de l'historien sur l'objet de sa recherche. Nous suivrons Thierry Dutour pour définir l'orientation particulière que cette technique donne à une recherche d'histoire sociale. Plutôt que de chercher à définir des groupes, Dutour préfère étudier leur « relationalité »²⁶² par l'analyse de réseaux : la *network analysis* « focalise l'attention sur une personne sociale définie comme construction sociale qui se réalise dans l'interaction avec autrui » et « vise à rechercher en quoi les configurations d'un réseau de relations peuvent servir à interpréter le comportement social des acteurs sociaux qui y participent »²⁶³.

On passe en somme d'une conception statique, descriptive, de la société (groupes sociaux, structures, classes, ordres, stratification, hiérarchie...), animée seulement par la mobilité entre groupes²⁶⁴ ou par la lutte des classes (ou quel que soit le nom qu'on donne aux conflits), à une observation qui privilégie les liens, les rapports, pour identifier des comportements collectifs et des champs sociaux.

b) La ville et ses réseaux

L'étude de la relationalité fondée sur l'analyse réticulaire est une façon de procéder particulièrement utile en ville, où les acteurs peuvent disposer de plusieurs types de rôles et les combiner de diverses façons. A chaque rôle correspond un type de relation avec autrui, un réseau différent : particulièrement sensible chez les migrants venus de la campagne. Les règles du jeu social y sont déterminées par l'usage et s'expriment de façon exclusivement « tacite, dans l'action qui les met en œuvre ». « Un monde dans lequel des représentations sociales essentielles -la noblesse par exemple- ont une nature consensuelle »²⁶⁵.

3- Réseaux, fluidité, pluralité de critères de définition sociale

a) Lien social, réseaux, mobilité

Un caractère commun de diverses études récentes sur les sociétés urbaines de la fin du Moyen Âge, sur les élites surtout (Dutour, Monnet, travaux récents sur la notabilité urbaine ou la noblesse urbaine...), c'est une attention pour le **lien social**, en particulier sous la forme du **réseau** – attitude somme toute analogue à celle des haut-médiévistes, quoique partant de présupposés et de références sociologiques différents. Analyser la société en termes de réseaux, c'est préférer, à l'identification classique des caractéristiques de chaque individu ou groupe social, l'analyse de ses relations, en mesurant leur étendue et leur intensité²⁶⁶. Il ne s'agit évidemment pas d'ériger les réseaux en nouveau modèle de reconstruction des sociétés anciennes, à l'instar de ce qu'ont pu être

²⁶¹ Zalc-Lemercier, *Méthodes quantitatives...*, p. 100-101 ; cf. C. Lemercier et P.-A. Rosental, « The Structure and Dynamics of Migration Patterns... ».

²⁶² Néologisme qu'il emprunte à un autre auteur, sur une question de philosophie médiévale.

²⁶³ Dutour, *Une société de l'honneur...*, p. 157-158.

²⁶⁴ Qui n'est pas la préoccupation principale des historiens le plus souvent, cf. la rareté des études là-dessus en-dehors de monographies individuelles et familiales.

²⁶⁵ Dutour, *Une société de l'honneur...*, p. 158-159. Cf. Hoggart, *La culture du pauvre* et 33, *Newport Street...*

²⁶⁶ Voir ci-dessous, VII. Les travaux de référence sont ceux de Andrew Abbott, des années 90, cf. C. Zalc et C. Lemercier, *Méthodes quantitatives...*, p. 94, et la bibliographie.

les ordres, les classes ou les structures pour les générations précédentes. L'analyse réticulaire ne doit pas devenir un prêt-à-penser de plus dans une panoplie déjà bien fournie de modèles anciens. Mais si on la considère comme une technique d'analyse sociale et un mode d'approche, qui ne se substitue pas aux différentes façons de penser les sociétés anciennes, elle s'avère bien utile pour assouplir les schémas qui privilégiaient des groupes sociaux plus ou moins monolithiques²⁶⁷, et suggère une voie inédite de compréhension des rapports sociaux et des stratégies individuelles, et dans certains cas des personnalités.

Les bas-médiévistes ajoutent à l'adoption de l'analyse des réseaux une attention aux **mouvements de la société**, dans un cercle social qui correspond à l'élite –ici l'élite urbaine– mais dans une acception plutôt large, au moins dans le cas de Dutour : une élite citadine définie par l'honorabilité (ci-dessus), dans laquelle s'atténuent les vieilles distinctions noblesse/bourgeoisie. On est proche de l'attention portée à la mobilité sociale, par exemple dans l'historiographie des villes italiennes du XIII^e siècle²⁶⁸.

Ces notions ou approches peuvent rendre à la société son caractère vivant, fluide et complexe, ainsi que d'autres comme la prise en compte des groupes intermédiaires²⁶⁹, de la mobilité sociale individuelle ou de groupe, des réseaux et des relations verticales...

b) Pluralité des critères d'identification de la condition sociale

Une autre approche, qui recoupe d'ailleurs celle l'observation des réseaux et de la mobilité, c'est la préférence de l'observateur pour une **pluralité de critères** de définition des groupes (comme dans le *Stand* de Max Weber, ou les définitions complexes de l'aristocratie évoquées précédemment) plutôt que pour un critère unique comme le facteur économique, l'hérédité ou l'honneur.

Dans sa conclusion (d'ailleurs très sommaire et sans grand intérêt) au colloque *Ordres et classes*²⁷⁰, Ernest Labrousse esquissait déjà une continuité entre les différentes bases de classification des sociétés anciennes : on retrouve toujours, disait-il, trois facteurs : **richesse, famille, fonction**. Leur combinaison peut être appelée **notabilité**. C'est en somme cette notion synthétique qui a refait surface depuis une dizaine d'années –plutôt sous le nom d'honorabilité, dont la notabilité serait le degré supérieur²⁷¹ –, et elle s'avère très productive.

La double notion d'élites et de hiérarchie, telle que la définissent les haut-médiévistes dans le programme *Elites au haut Moyen Âge*, repose également sur des critères multiples : **fortune, pouvoir, prestige**. Ces trois critères dessinent trois hiérarchies différentes, mais qui tendent à n'en faire qu'une au haut Moyen Âge. Je modifierais volontiers cette triade pour le bas Moyen Âge : il faut ajouter la culture, le **savoir**, qui prend souvent des formes très concrètes : culture pratique de l'écrit, savoir-faire professionnel, politique, relationnel... ; quant au prestige, il me paraît proche de l'**honorabilité** du bas Moyen Âge : c'est le même genre de valeur morale, de reconnaissance sociale de l'appartenance à l'élite.

En somme on revient toujours, par ces différentes voies, à la combinaison de plusieurs facteurs (3 ou 4) dans la définition « indigène » et « scientifique » de l'élite, et dans la hiérarchisation sociale : **fortune, pouvoir (ou fonction), prestige (ou notabilité), famille (=réseau social), et sans doute culture (au moins comme savoir-faire)**. Sujet de réflexion : comment considérer la supériorité militaire, qui semble décisive dans la société féodale ? Pour les élites rurales par exemple, elle est importante, voire cruciale (combat à cheval) mais elle passe clairement au second plan à partir du XII^e siècle parmi les critères de sélection des élites locales (après la richesse et les savoirs), et peut même ne plus être indispensable.

4- L'individu, objet ultime de l'histoire sociale, et ses rôles sociaux

a) Des grands systèmes à l'ego, via la relationalité

Les approches des sociétés médiévales que nous venons d'évoquer dans cette dernière partie, réseaux et relationalité, mobilité, pluralité de critères d'identification de la condition sociale, tournent toutes autour de la mise en valeur de l'individu, de la mise en évidence de l'ensemble de qualités et de relations qui caractérise chaque homme et chaque femme et en fait un être unique. « L'étude d'une société doit aller si c'est possible », écrit Thierry Dutour²⁷², « jusqu'à celle de l'individu, à travers la notion d'acteur social, et la réflexion sur le sens des vies individuelles ». Une telle préoccupation se situe aux antipodes des grandes classifications en ordres et en classes dans lesquelles la personne s'effaçait derrière le collectif. Sans, bien évidemment, rayer d'un trait de plume les efforts de compréhension des totalités sociales accumulés par des générations d'historiens, on ne peut que se réjouir de la reconnaissance accordée à la personne, et considérer que l'objet ultime de l'histoire sociale, finalement, c'est l'individu.

²⁶⁷ Je reprends ici des remarques de C. Lemerrier pendant son intervention au séminaire.

²⁶⁸ Cf. en dernier lieu le colloque *Mobilité sociale*.

²⁶⁹ Voir la séance 10 du séminaire (28 janvier 2011), « Élitisme rural et modèles de société paysanne ».

²⁷⁰ E. Labrousse, « Conclusion », dans *Ordres et classes*..., p. 267-269.

²⁷¹ Cf. partie VII.

²⁷² T. Dutour, *Une société de l'honneur*...

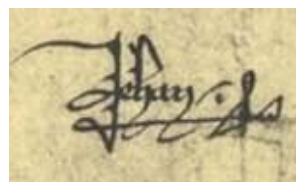
Il s'agit bien entendu essentiellement –hors de quelques exceptionnelles plongées dans les psychologies individuelles- de ce que nous appellerons l'individu social, c'est-à-dire l'individu dans ses rapports aux autres, et plus précisément de la construction sociale de l'individu, c'est-à-dire de la façon dont ses rapports avec la société le modèlent. Encore faut-il savoir par quels moyens on atteint cette construction sociale de l'individu quand il s'agit d'hommes et de femmes du Moyen Âge, dont notre connaissance est limitée par le filtre des sources²⁷³.

A un premier coup d'œil, il me semble que la question est posée actuellement sous (au moins) trois angles d'approche, aussi intéressants les uns que les autres, assez difficiles aussi, étant données les caractéristiques des documents médiévaux et la rareté de ceux qui révèlent des individus.

Les deux premiers angles d'approche peuvent se résumer par la formule « individuation et individualisation »²⁷⁴ : l'individuation est l'identification des individus au sein de la collectivité, tandis que l'individualisation est l'autonomisation des points de vue sur soi.

b) L'individuation

L'étude de l'individuation est beaucoup plus avancée pour le Moyen Âge que celle de l'individualisation : on a beaucoup travaillé depuis une quinzaine d'années sur l'introduction, aux derniers siècles du Moyen Âge, de différentes techniques d'identification des personnes. Citons les recherches sur l'invention des documents d'identité²⁷⁵, sur la signature²⁷⁶, et sur la formation du système de désignation anthroponymique à deux éléments, dont les arrière-plans politiques et administratifs ont été abondamment étudiés²⁷⁷. La « genèse de l'Etat moderne » –selon la formule passée dans l'usage, qui convient particulièrement bien ici-, se profile en effet derrière l'élaboration de toutes ces techniques, dont le but commun est de permettre aux administrations qui se forment alors à tous les niveaux d'identifier des individus plus nombreux, en particulier dans la population plus dense des grandes villes, de suivre leurs activités, de les taxer, et éventuellement de les punir.



Mentionnons aussi parmi les progrès de l'individuation, dans un genre plus aimable, les débuts du portrait (ou plutôt la renaissance d'un genre disparu depuis la basse Antiquité) : portrait individuel ou représentation de groupes dont se détache un personnage singulier, le donateur de l'œuvre par exemple²⁷⁸.

«Jean le Bon (1350-1364) est le premier roi France à avoir signé ; c'est aussi le premier souverain dont on conserve le portrait, le célèbre profil peint « au vif » du Louvre –qui est aussi le premier portrait réalisé en France qui survive aujourd'hui. Un lien fort entre le portrait et la signature a dès lors semblé naturel. Signer et se faire représenter participent d'une même idée et d'une même volonté : s'affirmer »²⁷⁹.

Il y a actuellement tout un champ de recherche à explorer –au niveau élémentaire de la recension bibliographique, pour commencer- dans ces domaines où la tendance à l'individuation recoupe les évolutions de l'art et de la culture documentaire.

On peut aussi rappeler, dans le même ordre d'idées, les études de prosopographie. Souvent confondue, à tort, avec la biographie ou la généalogie, la prosopographie est l'établissement des liens familiaux et des relations d'un individu : il s'agit de reconstituer son milieu familial et social pour mieux comprendre son action. Cette technique, qui a connu un certain succès dans les années 80, est en somme l'ancêtre de l'analyse réticulaire²⁸⁰.

²⁷³ Sur la prise en compte de l'individu, voir également la conclusion générale, ci-dessous.

²⁷⁴ B. M. Bedos-Rezak et D. Iogna-Prat (dir.), *L'individu au Moyen Âge. Individuation et individualisation avant la modernité*. L'introduction de D. Iogna-Prat à ce recueil d'articles situe parfaitement la question, et la bibliographie qui le clôt fournit l'essentiel des pistes d'approfondissement.

²⁷⁵ V. Groebner, *Der Schein der Person...* ; C. Moatti (dir.), *La mobilité des personnes...* ; Ead. et W. Kaiser (dir.), *Gens de passage...* ; P. von Moos (éd.), *Unverwechselbarkeit...* ; B. Bedos-Rezak, «Medieval Identity...».

²⁷⁶ B. Fraenkel, *La signature...* ; C. Jeay, « Pour une histoire de la signature... ».

²⁷⁷ *L'anthroponymie, document de l'histoire sociale ...* ; *Personal Names Studies of Medieval Europe...* ; *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne...*

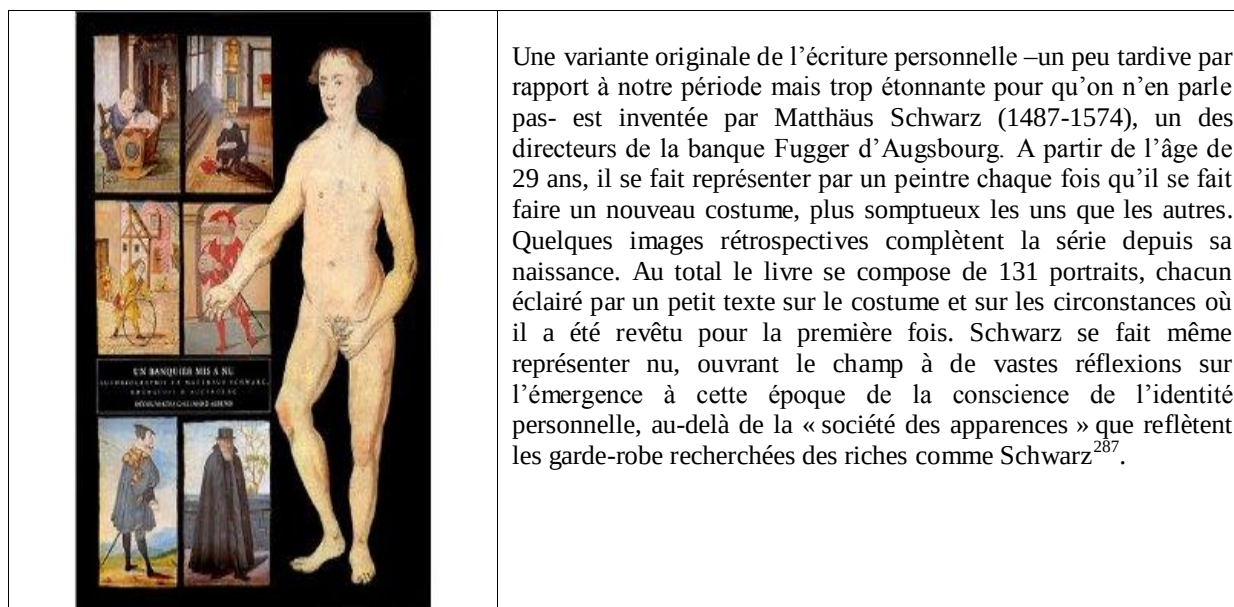
²⁷⁸ Cf. l'exposition «France 1500, entre Moyen Âge et Renaissance» (Grand Palais, octobre 2010-janvier 2011) et son catalogue.

²⁷⁹ C. Jeay, « Pour une histoire de la signature... ». L'inscription qui identifie le sujet du tableau doit être en fait postérieure, et il n'est pas sûr que le personnage représenté est bien Jean (1310-1364). On sait qu'il existait un portrait de lui, sans être certain que c'est celui-ci. Ce portrait est en tout cas le tout premier conservé en France, mais le peintre est peut-être italien. Le fac simile de la lettre qui porte la signature reproduite ici se trouve en ligne sur <http://theleme.enc.sorbonne.fr/dossiers/vue50.php#>. Elle a été rédigée pendant la captivité du roi à Londres.

²⁸⁰ Citons, au sein de l'abondante production qui revendique cette méthode : <http://prosopography.modhist.ox.ac.uk> ; <http://www.coelweb.co.uk/NamesIdentity.pdf> ; «La prosopographie. Problèmes et méthodes » ; la revue *Medieval prosopography* (depuis 1980). Parmi les travaux les plus significatifs : *Fasti Ecclesiae Gallicanae* : répertoire

c) L'individualisation

L'individualisation est en revanche un secteur difficile pour le Moyen Âge, car la psychologie des hommes et des femmes de ce temps nous échappe sauf exceptions²⁸¹. Ces exceptions sont de grands personnages, ou les rares hommes du Moyen Âge sur lesquels on a des sources psychologiques, autobiographiques..., ce genre de sources qu'on groupe désormais sous l'appellation de Ego-Dokument²⁸² : l'empereur Charles IV de Luxembourg dont l'autobiographie est désormais accessible en français²⁸³, ou quelques obscurs dont la voix a traversé les siècles : Guibert de Nogent²⁸⁴, Hermann le Juif²⁸⁵ et quelques autres, ou encore ces Florentins comme Lippo di Fede del Sega²⁸⁶ qui tenaient leurs livres de raison et s'y épanchaient.



d) Les rôles sociaux et la question de l'individu

Rappelons en passant que nous avons effleuré plus haut une autre approche actuelle des destins individuels, inspirée de l'« analyse de séquences », qui distingue dans un parcours (par exemple une biographie) des phases différentes qui permettent d'affiner l'observation, et de l'« event history analysis », qui isole les « événements » d'un parcours, considérés comme des facteurs décisifs pour les changements ultérieurs.

Un dernier angle d'approche de l'individu se construit au croisement des informations dont nous disposons sur ses divers modes d'insertion sociale : chacun peut s'insérer dans plusieurs réseaux différents, où il tient des **rôles sociaux** différents. Etant donné le type de sources, fragmentaires et peu loquaces, dont nous disposons sur l'immense majorité des individus médiévaux, la notion de rôle social (ou plus exactement de combinaison des différents rôles sociaux d'un individu) représente en fait en général le plus loin qu'on puisse aller dans l'analyse individuelle. Encore ne concerne-t-elle que des *happy few*, que l'épaississement de la documentation permet de saisir en un peu plus grand nombre aux derniers siècles du Moyen Âge.

prosopographie des évêques, dignitaires et chanoines de France de 1200 à 1599, dir. H. Millet, Turnhout, 5 vol. paru depuis 1996 ; *L'État moderne et les élites...*

²⁸¹ Quant à la psychanalyse, rappelons les études pionnières comme celles de Jacques le Goff sur le rêve et de J.-C. Schmitt sur l'autobiographie à demi-rêvée d'Hermann le Juif : J. le Goff, « Rêves », dans *Dictionnaire raisonné...*, p. 950-968 ; Id., « Le christianisme et les rêves (IIe-VIIe siècles) », dans *I sogni nel Medioevo (colloque international, Rome, 2-4 octobre 1983)*, *Lessico intellettuale Europeo*, éd. Tullio Gregory, Rome, 1985, p. 171-218, repris dans J. le Goff, *L'imaginaire médiéval*, Paris, 1985, p. 264-316 (ainsi que deux autres articles sur les rêves) ; J.-C. Schmitt, *La conversion d'Hermann le Juif : autobiographie, histoire et fiction*, Paris, 2003. Plus généralement, le dialogue entre histoire et psychanalyse remonte, en France, à Michel de Certeau (M. de Certeau, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, 1987 ; M. de Certeau était mort l'année précédente). Une mise au point relativement récente est offerte par un numéro de la revue *Espaces-temps. Les cahiers*, 81-82 (2002) : « Michel de Certeau. Histoire et psychanalyse. Mises à l'épreuve ». Sommaire et présentation : <http://www.espacestems.net/document497.html>.

²⁸² D. Iogna-Prat, « Introduction », dans B. M. Bedos-Rezak et D. Iogna-Prat (dir.), *L'individu au Moyen Âge...*, p. 22.

²⁸³ *Vie de Charles IV de Luxembourg*, éd. et trad. P. Monnet et J.-C. Schmitt, Les Belles Lettres, 2010.

²⁸⁴ Guibert de Nogent, *De vita sua/Autobiographie*, éd. et trad. E.-R. Labande, 1981.

²⁸⁵ J.-C. Schmitt, *La conversion d'Hermann le Juif*. L'autobiographie d'Hermann est éditée dans les MGH.

²⁸⁶ C. de la Roncière, *Un changeur florentin du Trecento : Lippo di Fede del Sega (1285 env.-1363 env.)*, Paris, 1973.

²⁸⁷ P. Braunstein, *Un banquier mis à nu : Autobiographie de Matthäus Schwarz, banquier d'Augsbourg*, Gallimard, 1992.

On débouche ainsi²⁸⁸ « sur une réflexion relative à l'individu social, qui s'enrichit jusqu'à nos jours (Boltanski, Kaufmann, Lahire...), attentive au rapport complexe qui s'établit entre normes et pratiques. Lorsque les répertoires de rôles et par conséquent les réseaux sont multiples, les individus devront sans doute faire face à des conflits et des contraintes non répertoriés ... Dès lors on s'interroge sur l'identité sociale des individus. Ils évoluent simultanément dans des univers sociaux qui seront considérés comme séparés si l'on raisonne en admettant que l'appartenance à une catégorie de la population est exclusive de l'appartenance à toute autre. Une façon de penser simultanément ces aspects de la pratique qu'on se représente séparés consiste à se référer à la très riche notion de rôle : des rôles peuvent être exercés successivement ou simultanément. Cela pose évidemment la question de l'unité de sens de l'existence individuelle ».

En somme, non seulement la personnalité et le rôle social de chacun ne sont pas donnés une fois pour toutes, puisqu'ils résultent d'une « construction sociale [de la personne] qui se réalise dans l'interaction avec autrui »²⁸⁹ et évoluent donc au long d'une existence, mais chaque acteur peut de surcroît tenir simultanément plusieurs rôles différents.

« Des rôles peuvent paraître contradictoires : cela contraint à s'apercevoir que les valeurs et les normes admises par la société [...] ne rendent pas toujours compte du comportement des acteurs sociaux et ne forment pas un ensemble cohérent ; la société fonctionne avec des ajustements -pour ne pas dire des bricolages- permanents. L'analyse des interactions sociales incite à une réflexion sur l'action sociale et sur les notions utilisées pour l'appréhender ; elle conduit en particulier à refuser de définir les acteurs de façon unidimensionnelle, à s'interroger sur la construction des catégories et sur leur évolution. Ces interrogations éloignent de l'historiographie antérieure aux années 80 du siècle dernier, autant que de prétentions à une appréhension globale et systémique de sociétés posées comme un donné dont l'existence n'est pas à prouver et comme objet de savoir d'abord en tant qu'ensemble -comme si l'ensemble pouvait avoir une dynamique indépendamment de l'action sociale ».

Et enfin : « On peut, si l'on admet les présupposés méthodologiques de la réflexion sur les interactions et les réseaux (**qui entend le fait social, non comme une chose mais comme une situation et celle-ci comme prenant sens en fonction de celui qui est admis par les acteurs**), s'intéresser à la multiplicité des identifications possibles des acteurs, à la variété des ressources sociales qu'ils peuvent utiliser, à l'hétérogénéité contradictoire de systèmes de normes qui n'ont de systèmes que le nom et dépasser ainsi la traditionnelle présentation des citadins en catégories exclusives ».

Un mot de conclusion : vers la suite du séminaire

Nous voici bien loin des débats du passé autour des classifications sociales en ordres et en classes. En concluant, on pourrait résumer les évolutions dans les conceptions du lien social et dans les méthodes de son analyse, telles que nous avons essayé de les suivre dans leur diversité, en reprenant une phrase de Pap Ndiaye lors de son séminaire du 17 décembre 2010 : la notion d'identité cède désormais le pas à celle d'expérience sociale²⁹⁰. Le groupe, s'il mérite certes encore d'être au centre des analyses -quels que soient le nom et la configuration qu'on lui donne-, ne se conçoit pas hors de ses rapports avec les autres groupes (rapports de production, rapports symboliques ou rapports de violence ouverte). Sa construction comme objet historique s'opère dans la tension entre les représentations que s'en faisaient ses propres membres, lorsque nous parvenons à les distinguer à travers les filtres de l'écrit et du langage, et l'analyse scientifique que nous permettent les sciences sociales, même si nous savons bien que ce ne sont pas des sciences exactes. Au cœur de ces analyses, le médiéviste espère toujours entrevoir l'acteur de l'histoire qu'il raconte : l'individu, la personne, dont les sources médiévales ne laissent généralement apercevoir que des reflets partiels et déformés. Mais, de même que nous ne croyons plus aux identités collectives des groupes sociaux comme à de solides objets donnés d'avance qui attendraient notre analyse, nous ne croyons plus non plus à l'identité individuelle : ce que nous pourrions entrevoir de tel ou tel acteur de l'histoire particulièrement favorisé par la documentation, c'est la construction de son identité sociale et l'enchevêtrement des rôles sociaux qu'il cumule au croisement de différents réseaux ou qui se stratifient successivement au long de son parcours.

C'est l'ensemble de ces approches, anciennes et revisitées, ou plus neuves et encore en cours de définition, qui doivent aider l'historien des sociétés médiévales à définir ses problématiques et l'objet même de sa recherche.

²⁸⁸ Les passages qui suivent, entre guillemets, sont empruntés à T. Dutour, *Une société de l'honneur* (j'ai égaré la référence précise) : il m'a semblé qu'il résumait parfaitement, et mieux que je n'aurais pu le faire moi-même, la question des rôles sociaux telle qu'elle se pose au médiéviste.

²⁸⁹ Cf. ci-dessus, VII, 2, a.

²⁹⁰ Voir aussi ci-dessus, à propos de la notion de condition sociale.